Neuchâtel — Nº 273 (18 pages) Un numéro 20 centimes Jeudi 23 novembre 1961

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

*Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes*

223me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ABONNEMENTS

| | 1 an | 6 mois | 3 mois | 1 mois |
|---|---|---|---|---|
| SUISSE | 38.— | 19.25 | 9.75 | 3.50 |
| ÉTRANGER: | 58.— | 30.— | 15.50 | 6.— |

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de ports en plus.

ANNONCES

24 c. le mm, min. 25 mm - Petites annonces locales 19 c., min. Fr. 2.— - Avis tardifs 80 c. - Réclames 80 c., locales 60 c. (de nuit 80 c.). Naissances, mortuaires 33 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: *Annonces Suisses S. A., « ASSA »* agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

## Les entretiens ADENAUER-KENNEDY se sont terminés hier

- *Accord sur la réunification de l'Allemagne*
- *Nécessité de renforcer l'Alliance atlantique*

WASHINGTON (ATS-AFP). — Voici les passages essentiels du communiqué publié à l'issue des entretiens Kennedy - Adenauer :

« Le président et le chancelier ont procédé au cours des trois derniers jours à un échange de vues étendu sur un certain nombre de problèmes d'intérêt vital pour leurs gouvernements. Ces échanges de vues ont permis de se rendre compte qu'il existe une communauté de vues à la fois sur le fond des problèmes et sur la manière de les aborder.

### *Négocier pour Berlin*

» Le président Kennedy et le chancelier Adenauer ont réaffirmé leur ferme détermination de continuer d'assurer une existence libre à la population de Berlin. Ils sont d'accord sur les éléments de base qui permettront une solution pacifique de cette crise, grâce à des négociations, si l'URSS fait preuve de bon sens.

**(Lire la suite en 17me page)**

*Sur notre photo, on reconnaît le président Kennedy (à gauche) et le chancelier Adenauer (à droite) au cours d'un de leurs entretiens.*

## Le transfert de Ben Bella serait retardé

### *La nouvelle résidence pourrait être Corbeil, à 20 km de Paris*

**PARIS (AFP et UPI). — Le transfert de Ben Bella et des autres « ministres » algériens détenus n'interviendrait pas avant plusieurs jours, apprend-on de bonne source.**

**(Lire la suite en 17me page)**

### *La lutte contre l'O.A.S. se poursuit*

## Le « comité de Vincennes » a été dissous hier

**PARIS (Reuter et AFP). — Le gouvernement français a dissous mercredi le « comité de Vincennes ». Cette organisation d'extrême-droite avait organisé, la semaine passée à Paris, une assemblée dont les participants se prononcèrent en faveur de l'O.A.S.**

**Le « comité de Vincennes » avait été fondé en mai 1960 par diverses personnalités de tendance «Algérie française». Ces personnalités se proposaient d'examiner « par-delà les divergences politiques ou philosophiques » les moyens de résoudre la crise algérienne, tout en maintenant l'Algérie dans la République française.**

Un premier colloque était organisé le 20 juin 1960 à l'hôtel de ville de Vincennes, où se groupaient cent cinquante participants venus des horizons les plus divers. On remarquait notamment MM. Georges Bidault, ancien président du conseil, Jacques Soustelle, ancien gouverneur général de l'Algérie, Bourgès-Maunoury, ancien président du conseil, ainsi que d'anciens ministres, des syndicalistes et des universitaires.

Depuis sa fondation, le « colloque de Vincennes » a critiqué d'une manière extrêmement vive la politique gouvernementale à l'égard de l'Algérie, et c'est après sa dernière réunion, jeudi dernier, qu'un de ses membres, l'ancien commissaire de police Jean Dides, a été inculpé d'outrage au chef de l'Etat.

### Demarquet en liberté provisoire

M. Ransac, juge d'instruction, chargé de l'information judiciaire relative au complot du sud-ouest, a rendu une ordonnance de mise en liberté provisoire en faveur de Jean-Maurice Demarquet, ancien député poujadiste, actuellement en traitement à l'hôpital de Bayonne, à la suite d'une chute qu'il fit dans sa cellule.

### Quatre membres de l'O.A.S. de Blida arrêtés

Hier après-midi, quatre membres de l'O.A.S. ont été présentés au juge d'instruction de Blida, qui les a inculpés de complot contre l'Etat. Il s'agit de MM. Hortal, Roze, Brostchi et Sorvon. Impliqués dans différentes affaires, ces quatre personnes ont été écrouées à la prison civile de Blida.

### Le général de Gaulle a septante et un ans

*PARIS (ATS-AFP). — Le général de Gaulle a eu hier septante et un ans. Alors qu'une réunion familiale avait marqué la Saint-Charles à Colombey-les-Deux-Eglises le 4 novembre dernier, rien n'a été changé à la journée de travail du chef de l'Etat.*

## J'ÉCOUTE...

### *Une conquête*

*LE contact est tout dans la vie. Du moins permet-il souvent d'y faire de belles et bonnes choses. Appuyez sur le déclic ! Ne manquez pas l'occasion !*

*— Vous m'avez fait avec votre poignée de main, plus de bien qu'avec tous vos sermons.*

*Ainsi, nettement, le disait à un ecclésiastique, un agriculteur qu'il était allé trouver dans ses champs. La poignée de main de Rodin, sur ce point, n'était-elle pas légendaire aussi, parmi ses fidèles... et ses admiratrices ?*

*On se racontait l'une et l'autre chose, dernièrement, dans une réunion de volée de quelques anciens pasteurs. Qui se mirent à discuter à tire-larigot sur la manière dont au mieux, on peut exercer un ministère. A savoir comment on atteint le plus sûrement au tréfonds du cœur de ses paroissiens.*

*— Les rencontrer, comme par hasard, au milieu de leurs travaux champêtres, et causer un brin avec eux, cela se peut, en effet, recommander.*

*Ainsi fit l'un d'eux. Tandis qu'un autre mettait l'accent sur les moyens modernes de locomotion, qui, tout au contraire, nuisent au contact entre les fidèles et les hommes de Dieu :*

*— Cela avait commencé déjà, quelque peu avec ce qu'on appela la « bicyclette ecclésiastique ». Non sans quelque dérision, d'ailleurs. Puis, l'auto. Ils ne voient plus que leur route et ne voient pas leurs ouailles !*

*Mais un autre de conclure sur ce chapitre :*

*— Sans doute est-ce chose excellente d'aller trouver à pied ses paroissiens et d'en faire la tournée. Cependant, il est plus d'un chemin pour gagner les cœurs. Un pasteur en fit l'expérience. Il entendit un cultivateur, qu'il découvrit au milieu de son magnifique troupeau de bétail, s'exclamer ravi : « Monsieur le pasteur ! Vous êtes venu voir mes vaches. »*

*De ce fait, par surplus, l'ecclésiastique avait conquis un fidèle...*

FRANCHOMME.

## Audience tumultueuse au procès Besnard

## *Experts et défenseurs s'affrontent violemment*

**BORDEAUX (ATS-AFP). — Le grand débat scientifique dont dépend le sort de Marie Besnard est engagé devant la cour d'assises de Bordeaux. Il doit durer plusieurs jours.**

**A l'issue du deuxième procès qui s'était tenu en 1954, trois «sur-experts» avaient été désigné. Le premier qui vient à la barre est M. Maurice Lemoigne, membre de l'Académie des sciences, président du comité national de recherches agronomiques. Il indique tout d'abord que les réexhumations qui ont dû être faites, l'ont été généralement correctement.**

### *Fâcheux mélanges*

Aussitôt, M. Albert Gautrat, premier défenseur de Marie Besnard, bondit. L'avocat rappelle les premières exhumations de 1949. Certains membres de la famille Besnard étaient inhumés ensemble.

— « N'y aurait-il pas eu de fâcheux mélanges, lorsque l'on remit les pauvres restes en terre après les prélèvements pratiqués » ?, interroge le défenseur qui, au cours de son intervention, attaque les procédés d'un expert, le Dr Griffon, directeur du laboratoire de la ville de Paris.

M. Lemoigne s'indigne :

— « Les graves accusations de Me Gautrat contre M. Griffon ne reposent sur rien. » « Les avocats ne défendent pas Marie Besnard, mais font le procès des experts. »

### *La courtoisie absente*

Le deuxième « surexpert » entendu est M. René Truhaut, professeur de toxicologie à la faculté de pharmacie de Paris. Avant de s'expliquer sur la valeur chimique des recherches, il déplore les débats de cour d'assises « où la courtoisie est absente ».

Le professeur, qui a parlé avec beaucoup de véhémence, comme s'il avait voulu parer à l'avance les coups de boutoir de la défense, commence ensuite un véritable cours de toxicologie à l'usage des jurés. On se croirait dans un amphithéâtre à la faculté de pharmacie. Sa conclusion est que la méthode employée en 1952 par les experts l'a été de façon régulière et que toutes les précautions ont été prises.

### *Les vitres tremblent*

Me Gautrat revient à la charge. Un vif incident oppose alors le témoin au défenseur. Le vacarme fait trembler les vitres. La salle applaudit l'expert.

## AU GRAND CONSEIL NEUCHATELOIS

# Adoption du budget cantonal de 1962

## Vote d'une résolution contre les explosions thermonucléaires

**Dénonçant avec netteté la politique soviétique, le député libéral Blaise Clerc répond vigoureusement à M. Corswant qui, pour la première fois dans sa carrière parlementaire, ne réplique pas !**

La séance est ouverte à 8 h 30. La discussion du budget se poursuit. Au département de l'agriculture, M. J.-L. Barrelet donne encore quelques explications sur l'affouragement des porcs.

On passe à l'examen du budget de l'instruction publique. M. Losey (rad) demande à quoi en sont les perspectives de collaboration avec Lausanne et Genève pour la formation des cadres de l'enseignement supérieur.

M. Champion (rad) voudrait savoir quelle est la politique du département en matière de congé accordé aux maîtres secondaires.

M. Haller (rad) aimerait qu'on introduisît l'enseignement de la gymnastique au Gymnase cantonal, enseignement qui n'est dispensé qu'aux étudiants de la section pédagogique.

M. Faessler (ppn) estime que les sommes consacrées à l'Office des mineurs sont élevées. Alors qu'on fait à l'école tant d'efforts pour notre jeunesse, ces sommes sont-elles justifiées?

Pour M. Petithuguenin (soc), ce sont les parents qui sont délinquants et non la jeunesse.

M. Vuillemin (soc) déclare que l'orientation professionnelle doit être encore accentuée.

M. Humbert-Droz (soc) souligne le rôle utile de l'Office des mineurs et revient sur la question des jardins d'enfants.

Evoquant les classes pour élèves arriérés, M. Hirsch (NG) pense que certains de ces derniers peuvent être récupérés à condition que ces classes de développement soient dotées d'un matériel convenable. L'orateur parle d'autre part des caisses de pension des maîtres des divers degrés. Comme le canton de Vaud, on devrait abandonner le système dit de capitalisation pour le remplacer par un système mixte comparable à celui de l'AVS. Même les pouvoirs publics y gagneraient. Des centaines de milliers de francs pourraient être économisés !

M. Vuillemin (soc) critique la politique à courte vue du département en matière de bourses. Il félicite, en revanche, l'instruction publique de la diffusion dans les écoles du « Courrier de l'UNESCO ». On pourrait même aller plus loin en répandant des brochures contre le racisme. (Réd. — D'accord mais contre le communisme aussi, bien entendu, si l'école entend s'en tenir à son statut de neutralité).

### *Réponse de M. Clottu*

Le chef du département, défendant l'Office des mineurs, est frappé par le nombre de cas traités par cet office. Il ne faut pas oublier que dans un canton industrialisé comme le nôtre, le travail de la femme à l'usine influe sur les problèmes d'éducation familiale. Au reste, le nouveau directeur de l'Office est en train d'établir des statistiques qui seront communiquées ultérieurement.

S'agissant de l'orientation professionnelle, on sait qu'elle s'insère dans la réforme scolaire envisagée. On ne saurait se baser sur les sommes inscrites au budget pour juger ce qui est accompli dans ce domaine par notre canton. M. Vuillemin démontre qu'il ne connaît pas le mécanisme de notre maison (sourires).

Les jardins d'enfants étatisés ont été nettement condamnés par la volonté populaire. Il n'est pas question d'aller à son encontre.

Un député, M. Cl. Dubois (lib), avait demandé la formation accélérée des institutrices pour des classes inférieures. Etant donné la pénurie du corps enseignant, ces institutrices seraient affectées ailleurs. On dévaloriserait ainsi l'enseignement. Un meilleur moyen serait de former des instituteurs et des institutrices plus âgés, qui ont déjà l'expérience de la vie et des enfants.

M. Clottu rassure M. Hirsch au sujet des classes d'enfants arriérés. Le département suit l'affaire de près. Ici encore c'est surtout une question de formation des maîtres. Et cela aussi est un aspect de la réforme générale de l'enseignement.

Quant aux congés, ils relèvent de l'autorité scolaire compétente. Pour ce qui est de l'Etat, il accorde des congés aux professeurs d'universités ou du gymnase qui désirent se perfectionner dans leur branche. Certes, le remplacement est souvent difficile. Mais une difficulté de plus ou de moins ...!

### *Débat sur les bourses*

**M. Clottu souligne ensuite que si M. Vuillemin avait appartenu à la législature précédente il ne serait pas intervenu au sujet des bourses. En revanche, il est juste d'insister sur l'information des parents quant à la procédure d'obtention des bourses. M. Vuillemin qui est membre du corps enseignant devrait savoir que demander une bourse chez nous n'est pas solliciter une aumône. Avec netteté, M. Clottu fait savoir à l'intéressé qu'il en a assez de ces interventions répétées sur ce même sujet et auxquelles il a été cent fois répondu et qui tendent à faire croire que notre canton est en retard à cet égard (bravos !).**

**Le chef du département évoquera à une session ultérieure la collaboration interuniversitaire. Quand au changement de structure de la caisse des pensions, le département des finances est d'accord d'étudier le système vaudois dès que ses résultats financiers seront connus. Enfin l'enseignement de la gymnastique au gymnase cantonal va devenir un fait accompli dès que les halles envisagées seront construites.**

**M. Eisenring (soc) insiste encore sur l'information aux parents dans le domaine des bourses.**

**M. Vuillemin (soc) : Le système loclois (50 % des subventions communales et 50 % des subventions cantonales) doit être généralisé à tout le canton !**

**M. Clottu: M. Vuillemin, croyez-vous que les autres villes n'ont pas de sens social? Il n'est pas un étudiant à la Chaux-de-Fonds ou à Neuchâtel qui ne puisse être exonéré des frais d'étude s'il remplit les conditions nécessaires. N'allez pas créer l'impression qu'en dehors du Locle, il ne se fait rien!**

**— Vous êtes un jeune député, M. Vuillemin, au lieu de jouer les arbitres de notre politique, vous feriez bien de vous renseigner !**

**Cette admonestation bien méritée par celui qui en est l'objet soulève des marques d'approbation.**

**Au reste, MM. Tissot (soc) et Humbret-Droz (soc) louent vivement le département de ses efforts qui sont considérables dans ce domaine.**

R. Br.

**(Lire la suite en 8me page)**

## CATASTROPHE AU-DESSUS DE SION

# Huit bâtiments détruits par un incendie à Sarclens

## Une quinzaine de personnes sans abri

*D'un de nos correspondants du Valais :*

**Une véritable catastrophe s'est abattue, hier, sur le hameau de Sarclens sur territoire de la commune de Nendaz, au-dessus de Sion. Un violent incendie a détruit complètement huit bâtiments, dont quatre maisons d'habitation.**

**Le feu a pris vers dix heures du matin. Il n'y avait alors pratiquement que des femmes au village. Les hommes étaient tous occupés sur les chantiers et aux travaux de campagne. On sonna d'abord le tocsin de la chapelle du village, puis celui de l'église de Nendaz, avant de donner, par téléphone, l'alarme dans les environs.**

**Quelques minutes plus tard déjà, l'incendie avait pris des proportions inquiétantes. Les flammes s'échappant par le toit d'une grange, remplie de fourrages, s'avançaient vers les autres bâtiments. Finalement tout un quartier du modeste hameau a été la proie des flammes. Dans ces quatre maisons d'habitations demeuraient cinq familles, soit celles de MM. Denis Délèze, Henri Délèze, Mely Délèze, Arthur Fournier et Anselme Fournier. Une quinzaine de personnes sont sans abri.**

P. T.

**(Lire la suite en 17me page)**

### Le hameau de Sarclens

**Le hameau de Sarclens (ou Sarclentze) se trouve à deux kilomètres au sud de Basse-Nendaz, à une altitude de 1107 mètres. Il compte près d'une centaine d'habitants. Les maisons, en bois, sont serrées les unes contre les autres, de sorte que l'incendie a pu s'étendre facilement. Pour l'instant, il est difficile d'évaluer les dégâts qui sont certainement de plusieurs centaines de milliers de francs.**

(Phot. Pascal Thuvre, Sion)

## LIRE AUJOURD'HUI :

*Page 4 :* REVUE ÉCONOMIQUE

*Page 10 :* A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

*Page 13 :* REFLETS DE LA VIE DU PAYS

**Le Garage Hubert Patthey** vous invite au **CASINO DE LA ROTONDE**

**Attention ! Le dernier jour**

**EXPOSITION** Ouvert de 10 h 00 à 22 h 00 **ROVER ET LAND-ROVER**

## AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

Votation fédérale
des 2 et 3 décembre 1961

# Avis aux électeurs

Les électeurs de la circonscription communale qui doivent s'absenter de la localité les samedi 2 et dimanche 3 décembre 1961, peuvent exercer leur droit de vote le jeudi 30 novembre et le vendredi 1er décembre, de 0 h à 24 h, ou le samedi 2 décembre de 0 h à 6 h, à la police des habitants pendant les heures d'ouverture des bureaux, ou au poste de police entre ces heures.

Les **militaires mobilisés**, entre le 23 novembre et le 2 décembre peuvent voter dès le 23 novembre à la police des habitants pendant les heures d'ouverture des bureaux, ou au poste de police entre ces heures, où le matériel de vote leur sera remis sur présentation de l'ordre de marche.

**Le Conseil communal.**

Ville de Neuchâtel

## ÉCOLE DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ

Année scolaire 1962 - 1963

*Visite de l'établissement en activité*

L'école sera ouverte au public le

**samedi 25 novembre**

de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30

## COMMUNE DE CORTAILLOD

## 2me avis aux propriétaires de champs et de vignes

De nombreuses transactions immobilières ont eu lieu dernièrement sur le territoire. Le Conseil communal s'étant trouvé devant des difficultés assez importantes, lorsqu'il a dû étudier des projets de constructions qui lui étaient présentés, à effectuer sur ces terrains, attire l'attention des propriétaires sur le fait que toutes les terres de la circonscription ne sont pas uniformément destinées à la construction, et qu'avant de conclure des marchés, ils seraient bien inspirés de consulter le plan d'aménagement du territoire qui, en tout temps, est à leur disposition au bureau de l'administration communale.

Cortaillod, le 18 novembre 1961.

LE CONSEIL COMMUNAL.

VILLE de Neuchâtel

**Ancien cimetière du Mail**

Nous référant aux articles 56, 57 et 58 du règlement des inhumations et des incinérations, du 13 mars 1951, nous informons les familles intéressées que les 14 monuments adossés contre le mur du cimetière, à partir de l'entrée donnant sur l'avenue du Mail et disposés sur une longueur de 20 mètres, devront être enlevés. En conséquence, nous invitons les familles à en prendre possession jusqu'au 23 janvier 1962. Elles ne peuvent cependant le faire qu'avec l'autorisation écrite de la direction de la Police, qu'elles devront solliciter jusqu'au 23 décembre 1961. Celle-ci disposera dès le 30 janvier 1962 des monuments qui n'auront pas été enlevés.

Direction de la police.

## IMMEUBLES

Particulier achèterait

**200-300 m² de terrain**

ou boxes, à proximité ou en bordure de route, ceci pour petite industrie. — Adresser offres écrites à G. I. 4177 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre sur passage important du

**JURA**

immeuble avec

**café-restaurant**

Adresser offres écrites à H. D. 4094 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à

**Neuchâtel-ouest**

immeuble de trois appartements et deux magasins. Adresser offres écrites à I. E. 4095 au bureau de la Feuille d'avis.

**Immeuble**

Je désire acheter un immeuble de 2 logements et pignon de 1 chambre et cuisine, région Vignoble neuchâtelois. Ecrire sous chiffres B.O. 3989, au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre au

**bord du lac**

de Bienne immeuble de quatre logements et vastes dépendances à transformer. Adresser offres écrites à G. C. 4093 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre au Val-de-Ruz

**immeuble de 5 logements**

confort. Adresser offres écrites à M. J. 2530 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche

**maison familiale**

ou ancien immeuble avec dégagement, vue étendue, District de Boudry ou Neuchâtel. — Offres à L. B. 4030 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, à 8 km d'Yverdon (à 7 minutes en auto), à 200 mètres de la route cantonale, tranquillité, soleil, accès facile, altitude 550 mètres,

**jolie maison d'habitation 6 pièces**

**avec 1700 m² en jardin et verger**
**Prix Fr. 65,000.—**

Cachet, bon état mais à rafraîchir. Bains, grande cuisine. Pour traiter, Fr. 20,000.— à 25,000.— suffisent.

Agence immobilière Claude Butty
Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 6 32 19

Nous cherchons dans la région de Peseux-Corcelles,

**ancien immeuble**

de plusieurs logements si possible. — Faire offre à B. S. 4045 au bureau de la Feuille d'avis.

## A LOUER

A louer à

**Boudry**

locaux d'environ 107 m² à l'usage de magasin ou dépôt et 2 chambres indépendantes. Offres à U.F. 4038, au bureau de la Feuille d'avis.

A louer appartement de

**3 pièces**

avec salle de bains, pour le 24 décembre. — S'adresser à Charles-André Girard, Tires 7, sur Auvernier.

**A louer à la Neuveville**

bel appartement de

**5-6 pièces**

avec tout confort. — S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Promenade-Noire 1, Neuchâtel. Tél. 5 40 32.

## CHAMBRES

A louer jolie chambre à trois minutes de la gare. — Tél. 5 23 31.

A louer, à 2 minutes de la gare, jolie

**chambre**

avec confort; part à la salle de bains selon entente. — Préférence ira à personne s'absentant durant les week-ends Téléphoner au 5 64 12, après 19 heures.

## PENSIONS

On cherche à louer

**CHAMBRE**

pour quatre à six semaines, éventuellement avec pension, pour monsieur ordonné. Adresser offres tout de suite à M. C. Bauer, rue Pourtalès 8, tél. 5 24 44.

A louer à monsieur chambre indépendante, confort, avec pension. Tél. 5 88 55.

## DEM. A LOUER

Demoiselle cherche

**CHAMBRE**

modeste, indépendante, Fr. 60.— à Fr. 70.—. Case postale 999. — Adresser offres écrites à 2211 - 713 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer

**CHAMBRE**

chauffable à personne propre et sérieuse, quartier centre est. — Adresser offres écrites sous chiffres P. 6429 N. à Publicitas, Neuchâtel.

**Pied-à-terre**

d'une chambre indépendante, meublée ou non, est cherché dans immeuble avec ascenseur ou rez-de-chaussée. — Paiement d'avance. — Adresser offres écrites à E. G. 4175 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

**cherche chambre**

en ville pour le 1er décembre ou le 1er janvier. — Adresser offres écrites à 2311 - 717 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche appartement de 3 pièces avec confort, pour le 24 mars 1962, région Pierre-à-Mazel. — Adresser offres écrites à 2311 - 719 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune typographe suisse cherche

**chambre indépendante**

chauffée, en ville. — Adresser offres écrites à 2311 - 718 au bureau de la Feuille d'avis.

Monsieur cherche

**CHAMBRE**

en ville ou à Serrières, pour le 7 décembre. — Tél. 8 31 61.

On cherche à louer, éventuellement sur plans, à proximité de la ville, de préférence à l'ouest,

**local à l'usage d'atelier**

avec machines (travaux propres), d'une superficie de 150 m² environ.

Faire offres sous chiffres P 6430 N à Publicitas, Neuchâtel.

**QUEL PROPRIÉTAIRE**

de villa confortable, existante ou en construction, à l'ouest de Neuchâtel, mettrait un appartement de 5-6 pièces à la disposition de famille de trois personnes tranquilles et soigneuses ? Faire offres sous chiffres P 11873 N à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

On cherche

**appartement meublé**

de 3 chambres à Neuchâtel ou aux environs. Faire offres à Case postale 340, Neuchâtel 1.

Employé postal cherche

**chambre indépendante**

Tél. 8 13 06, après 19 heures.

**URGENT**

Jeune fille cherche chambre, si possible indépendante, quartier Poudrières - Vauseyon - Parcs. Tél. 5 14 72, dès 9 heures.

## OFFRES D'EMPLOIS

*Sténodactylographe*

Administration fédérale à Lausanne met au concours la place de dame-aide, éventuellement dame-aide de chancellerie de IIe classe.

Conditions d'admission : nationalité suisse, non mariée, âge maximum : 28 ans, bonne sténodactylographe, aptitudes pour l'exécution des travaux de chancellerie, de bureau et de comptabilité. Si possible, apprentissage de commerce ou diplôme d'une école de commerce. Traitement de base : 6900 à 8100 francs, éventuellement de 7260 à 8950 francs.

Adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae, photos et copies de certificats jusqu'au 30 novembre 1961 sous chiffres A. A. 4141 au bureau de la Feuille d'avis.

**HUGUENIN ET FOLLETÊTE**
**fabrique de verres de montres**
**NEUCHATEL**

cherche jeunes

**ouvrières habiles**

pour divers travaux d'atelier.

**Téléphoner au 5 41 09.**

Nous cherchons

**COLLABORATEUR COMMERCIAL**

pour s'occuper du service des fournitures et de divers travaux administratifs.

Nous offrons un emploi intéressant à candidat de 30 à 40 ans, ayant des connaissances d'allemand et désireux de se créer un avenir stable.

Faire offres à la fabrique d'ébauches ETA S. A., Granges (SO).

Entreprise de Neuchâtel cherche pour le début de décembre, ou pour date à convenir,

**UNE PERSONNE**

qui pourrait consacrer quelques heures par jour (matin ou après-midi) à un travail de classement d'archives.

Les candidates sachant dactylographier sont invitées à faire leurs offres sous chiffres D. F. 4174 au bureau de la Feuille d'avis.

**Institut de beauté**

s'annexant un salon de coiffure cherche, pour date à convenir,

**BONNE COIFFEUSE**

capable d'assumer des responsabilités.

Faire offres avec prétentions de salaire sous chiffres N. P. 4184 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande

**horlogers complets**
**metteuses en marche**
**jeunes hommes**
**jeunes filles**

pour divers travaux d'horlogerie.

Faire offres à
Central Watch, Saint-Blaise
Tél. 7 57 38

**VOYAGEUR**

sérieux, dynamique, connaissant les travaux de la terre, est demandé par commerce de graines pour visiter sa nombreuse clientèle agricole. Place stable. Conditions intéressantes. Offres avec curriculum vitae, références, copies de certificats et photo sous chiffres H 250,880 X Publicitas, Genève.

Magasin de confection cherche, pour le début de janvier 1962,

**décorateur (trice)**

indépendant (e) pour faire les vitrines une fois par semaine. Adresser offres écrites à B. D. 4172 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous engageons

**électro-monteurs**

pour le câblage et le montage d'armoires de télécommande et d'appareils électroniques ;

**électriciens-mécaniciens**

pour la mise en service et le contrôle d'installations de télécommande en Suisse et à l'étranger.

Adresser offres avec certificats ou se présenter à
HASLER FRÈRES
COLOMBIER (NE)

Jeune homme de 15 à 17 ans est demandé en qualité de

**commissionnaire**

Faire offres à la boulangerie du Mail, rue J.-Droz 2, Neuchâtel. Tél. 5 28 54.

On cherche pour le 15 janvier 1962

**personne de confiance**

pour entretien de bureaux. Logement de 2 chambres et cuisine à disposition. — Adresser offres écrites, avec références, à P. S. 4186 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche

**jeune personne**

expérimentée pour tenir ménage de quatre adultes. Adresser offres écrites à C. E. 4173 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche très bon

**coiffeur**

pour messieurs (éventuellement mixte), ayant de l'initiative. Place stable. Semaine de cinq jours. Adresser offres écrites à J. L. 4180 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un

**aide-jardinier**

pour entrée immédiate ou date à convenir. — S'adresser à Ch. Douady, horticulteur, Saint-Aubin, tél. 6 71 12.

WALTER ELECTRICITE NEUCHATEL

Je cherche 4 ou 5 bons

**monteurs électriciens**

salaire élevé.
Tél. 5 90 50
Crêt-Taconnet 32

Restaurant de la ville cherche

**sommelier (ère)**

pour un remplacement. Tél. 5 14 10.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

**emboîteur**
**poseur (se) de cadrans**

S'adresser ou se présenter à la fabrique d'horlogerie Froidevaux S. A., ruelle Vaucher 22, Neuchâtel. Tél. 5 70 21.

Maison de primeurs en gros de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

**chauffeur**

sur camion Diesel. Place stable.

Faire offres avec prétentions à JORDAN S. A., Neuchâtel. Tél. (038) 5 51 21.

Entreprise commerciale et de fabrication en pleine extension cherche

*employé (e) de commerce*

sachant écrire parfaitement à la machine, pour s'occuper d'une façon indépendante de la correspondance française ainsi que du travail des traductions. Langue maternelle française et très bonnes connaissances de l'allemand désirées.
Activité très intéressante et variée dans très bonne atmosphère de travail. Salaire au-dessus de la moyenne correspondant au travail fourni et possibilités d'avancement.
Place à la demi-journée possible.
Les intéressés peuvent demander notre formule d'engagement ou s'adresser directement par téléphone à

PERLES

ELEKTROWERKZEUGE & MOTOREN AG.,
PIETERLEN / BIENNE.

**BULOVA WATCH COMPANY**
**BIENNE**

engage
pour son atelier à NEUCHATEL

**horloger complet**

sérieux et capable.

Prière de s'adresser à
Bulova Watch Co, rue Louis-Favre 15,
Neuchâtel.

On cherche

**une sommelière**
**une fille de buffet**
(débutante acceptée) ;
**un garçon d'office**

Offres au buffet de la Gare CFF, Neuchâtel, tél. (038) 5 48 53.

On cherche

**jeune fille habile**

pour repassage à la machine. Tél. (038) 7 53 83.

On cherche pour la fin du mois

**garçon d'office**

nourri, logé ; semaine de cinq jours. S'adresser au Foyer du personnel, Ebauches S. A., Fontainemelon, tél. (038) 7 19 31.

On demande une

**sommelière**

connaissant les deux services. Tél. 5 14 10.

Bon café de la Chaux-de-Fonds engagerait

**bonne sommelière**

pour le 1er novembre. S'adresser à F. Matthey, café de la Terrasse, Jardinière 89, tél. (039) 2 20 72.

LE BAR

au 21

cherche

**garçon d'office et de buffet**

Se présenter au Café-Bar 21, faubourg du Lac 21, Neuchâtel, tél. 5 83 88.

**Une fille de cuisine**

est demandée. Gages Fr. 250 par mois. Nourrie, logée, congé tous les après-midi. Entré le 1er décembre 1961. Faire offres au restaurant Jurassien, la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 2 73 88.

On cherche

**VIGNERON**

qualifié, engagement à l'année Adresser offres écrites à D. D. 4144 au bureau de la Feuille d'avis.

Importante société horlogère cherche

**DÉCOLLETEURS PROFESSIONNELS**

pour travail en équipe. Places stables. Salaires intéressants. Ecrire à HAVAS, Besançon (Doubs), FRANCE No 51.003/0.

On cherche

**premier coiffeur pour dames**

très bon salaire. Pourcentage sur le chiffre d'affaires indépendant. — S'adresser au salon de coiffure Josette-André, rue D.-Jeanrichard 24, la Chaux-de-Fonds. Tél. 2 62 36.

Entreprise industrielle du Vignoble cherche, pour date à convenir,

**employée de bureau**

pour 5 demi-journées par semaine. Travaux de correspondance, comptabilité et divers.

Prière de faire offres détaillées sous chiffres M. O. 4183 au bureau de la Feuille d'avis.

Par suite de démission honorable du titulaire, nous cherchons

**TENANCIER**

pour le

**Cercle ouvrier du Locle**

Nous désirons couple propre et honnête à même d'assurer une restauration impeccable. Conditions avantageuses. Vacances légales assurées.

Faire offre avec curriculum vitae et photo au président :

M. Marcel FAHRNY, rue du Pont 6, tél. 5 34 53, LE LOCLE, auprès duquel le cahier des charges est à disposition le soir dès 19 heures. Postulations jusqu'au 9 décembre 1961.

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir :

**une téléphoniste-réceptionniste**

capable et consciencieuse, de caractère agréable et de bonne présentation ;

**une dactylo**

pour notre service de facturation ;

**un manœuvre**

intelligent et travailleur pour divers travaux et service de piste.
Faire offres écrites avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire à TRANSAIR S. A., aéroport de Neuchâtel, Colombier.

**Lire la suite des annonces classées en neuvième page**

## Vous aurez toute satisfaction

en portant cette

# CHEMISE

de ville en tricot nylon (nylsuisse) façonné. Manchettes imitation doubles, col Roma. Entièrement ouverte. Se lave très facilement. Repassage pas nécessaire. En blanc et dans toutes les tailles . .

**24.50**

Au Sans Rival NOUVEAUTÉS

---

**AU CEP D'OR**

**WILLY GASCHEN**

Moulins 11 - Tél. 5 32 52
NEUCHATEL

Le spécialiste en

# VINS et LIQUEURS

de toutes marques

Grand choix en whisky

**ASTIS - MOUSSEUX**
**CHAMPAGNES**

**Beau choix d'articles de fête**

Prix spéciaux par quantité
Service à domicile

---

A vendre une
**cuisinière à gaz**
3 feux ; un
**train Märklin HO**
avec accessoires. — Tél. 5 84 25, aux heures des repas.

---

**A VENDRE**

2 grandes seilles galvanisées, 2 plus petites, 6 crosses doubles, 1 petite couleuse fond creux, le tout en parfait état. — Tél. (038) 8 27 15 aux heures des repas.

---

**Si vous êtes indécis pour vos achats de cadeaux de fin d'année**

PENSEZ A NOS BONS D'ACHAT QUI FONT TOUJOURS PLAISIR...

VALEUR

**20.- 10.- 5.-**

*remis dans un emballage original à notre caisse du rez-de-chaussée*

**AU LOUVRE**
*La nouveauté* SA
NEUCHÂTEL

---

# GUYE PRÈTRE

*Pullovers sport*
*pantalons de ski*
*et après-ski*

---

**FAUTEUIL**

bien rembourré, tissus à choix, vert, rouge, bleu, beige.

**Fr. 80.-**

**KURTH**
Avenue de Morges 9,
LAUSANNE
Tél. (021) 24 66 66

---

**ELIDA**

MONTRES ANCRE DE QUALITÉ
depuis 1910

Dès le 23 novembre : ***du nouveau...***

**OUVERTURE** d'un service de vente aux particuliers

MONTRES HOMMES ET DAMES
Vaste collection - Prix avantageux
**6, RUE DU MUSÉE - NEUCHATEL**

---

**PASSAGES**
Immense choix en coco, bouclé, moquette
**TAPIS BENOIT**
Maillefer 25. Tél. 5 34 69
Présentation à domicile, le soir également.

---

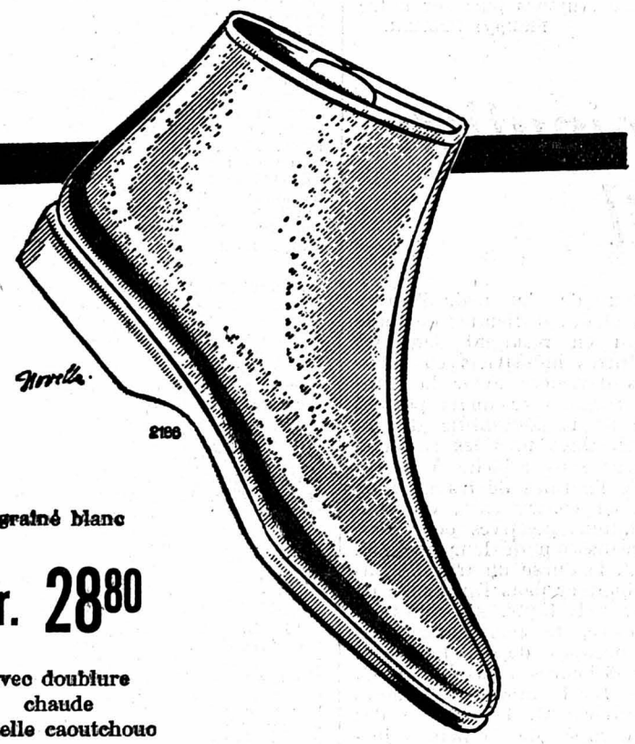


grainé blanc

**Fr. 28.80**

avec doublure chaude
semelle caoutchouc

**J. Kurth S.A.**
Seyon 3 NEUCHÂTEL

---

# nouveau

**30 % MEILLEUR MARCHÉ**
**à qualité égale**

# DITZLER

*Produits surgelés d'une qualité renommée*

| LÉGUMES | moins rabais usuels | |
|---|---|---|
| Epinards hachés | 300 g | –.95 |
| Epinards hachés | 600 g | 1.45 |
| Epinards hachés prêts à manger | 300 g | –.95 |
| Epinards hachés prêts à manger | 600 g | 1.45 |
| Epinards en branches | 600 g | 2.10 |
| Haricots fins | 450 g | 2.10 |
| Choux de Bruxelles | 400 g | 2.05 |
| Poivrons, 3 couleurs | 700 g | 3.35 |

| FRUITS | moins rabais usuels | |
|---|---|---|
| Fraises (entières) | 500 g | 2.70 |
| Framboises | 500 g | 2.80 |
| Abricots (moitiés) | 750 g | 2.70 |
| Pruneaux dénoyautés | 750 g | 2.05 |
| **RAVIOLI** | | |
| Ravioli aux œufs | 450 g | 2.80 |
| Ravioli aux œufs | 650 g | 3.55 |

En vente dans la plupart des magasins vous offrant habituellement des produits surgelés.

ICE MAN

Dépositaire : **La Fruitière**
Produits surgelés
Bellevaux 5
**Neuchâtel**
tél. (038) 5 81 81

---

A vendre
**accordéon diatonique**
avec la housse, à l'état de neuf, 160 fr. Paiement comptant. — Tél. (038) 9 15 18.

---

**A VENDRE**
A vendre d'occasion une machine à coudre à pied, une table de cuisine, 4 tabourets, un dessus de table en tôle, un bouteiller en fer, un petit buffet à claire-voie, quelques mètres de tuyaux d'arrosage, outils de jardin et 50 bocaux. S'adresser à A. Hauert, Suchiez 50, Vauseyon.

---

A vendre environ 12 m³ de fumier de poules bien conditionné, sous couvert, à prendre sur place ou rendu. F. Burri, les Hauts-Geneveys. Tél. 7 12 46.

---

---

**A vendre**
un divan couche, avec trois fauteuils, en bon état. Tél. 5 31 42.

---

A vendre
**SKIS**
neufs « Kneissl », slalom, 210 cm, sans fixation, prix intéressant. — Faire offres à Amstutz, c/o boucherie Rohrer, faubourg de l'Hôpital.

---

A vendre
**machine à tricoter**
« Knittax », avec table. Téléphoner aux heures des repas au 5 72 58.

# Articles et documents

Sous certaines conditions et réserves

## Liberté d'établissement dans les pays du Marché commun

### Priorité est accordée aux travailleurs nationaux

A défaut de pouvoir s'entendre sur le commerce des produits agricoles, les ministres des « six » ont conclu un certain nombre d'accords sur la liberté d'établissement dans les pays de la communauté européenne. Ces accords sont conformes au traité de Rome qui stipule que la liberté des échanges ne doit pas concerner seulement les produits, mais qu'elle doit aussi s'appliquer aux personnes.

**Des conditions favorables**

De nombreuses difficultés s'étaient opposées jusqu'ici à un accord sur ce dernier point. Les préventions nationales contrariaient en effet des mouvements de main-d'œuvre qui pouvaient troubler l'économie des pays en cause. Depuis ces dernières années, les conditions paraissaient cependant favorables à l'abolition des discriminations qui affectent encore l'établissement des travailleurs européens dans les pays de la Communauté.

L'économie de la plupart de ces pays a atteint le plein emploi. Le chômage n'affecte plus que l'Italie; encore se trouve-t-il dû à des conditions particulières qui ne peuvent être modifiées sans le concours du temps.

Dans les autres pays, le plein emploi est si complètement atteint qu'une certaine main-d'œuvre qualifiée fait même parfois défaut.

Des échanges de main-d'œuvre sont donc souhaitables, mais il apparaît déjà que ce sont les mêmes industries qui ont besoin, dans les pays de la Communauté, de travailleurs qualifiés.

**Les mouvements de main-d'œuvre**

Traditionnellement, les pays où le nombre des demandes d'emplois l'emportait sur celui des offres tendaient naturellement à exporter de la main-d'œuvre. Mais à l'exception de quelques professions déterminées, cet excédent de main-d'œuvre se caractérisait par la faiblesse de sa qualification. L'exportation de la main-d'œuvre demeurait donc quantitative, non qualitative, car les ouvriers habiles dans leur art trouvent plus aisément à s'employer que ceux qui n'ont à offrir que leurs bras.

Il était à craindre que l'abolition des mesures prohibitives ou restrictives concernant l'introduction des travailleurs étrangers ne favorise que les pays affectés d'un excédent de main-d'œuvre sans qualification. On pouvait aussi craindre que dans les périodes de plein emploi où la main-d'œuvre qualifiée est recherchée, les pays les plus opulents n'attirent cette main-d'œuvre par des salaires élevés ou des avantages que les pays moins bien pourvus ne pourraient accorder. Il convenait enfin d'assurer aux travailleurs nationaux des emplois et des salaires soustraits à la rivalité des travailleurs immigrés et peu exigeants en raison de leur modeste condition originaire.

**La prospection des travailleurs nationaux**

Pour obvier à ces divers inconvénients, il a été admis que la main-d'œuvre nationale bénéficierait d'une priorité. L'admission d'un travailleur étranger (citoyen d'un pays membre de la Communauté) ne sera justifiée que si l'offre d'emploi répondant à son état n'a pas été satisfaite, pendant trois semaines au moins, par un travailleur national. Le principe de la liberté de circulation n'est pas altéré pour autant, mais le travailleur qui souhaite s'expatrier devra compter avec la priorité acquise par le travailleur du pays où il se rend.

Pour éviter la dégradation de la condition du travailleur national sous l'effet de la concurrence de l'immigré disposé à se satisfaire d'un bas salaire, l'employeur sera tenu d'attribuer au travailleur étranger un salaire sensiblement égal à celui attribué au travailleur national. L'immigré devra disposer aussi d'un logement convenable. Dans l'ensemble, ces mesures semblent sages puisqu'elles tendent à épargner à la fois au travailleur national et au travailleur étranger un avilissement de leur condition.

Il est toutefois accordé aux employeurs la faculté d'introduire dans leurs entreprises des travailleurs étrangers, précisément désignés, si des liens professionnels antérieurs, la parenté ou une compétence particulière justifie leur immigration.

**Le problème des salaires**

Le principe de liberté de circulation pour les travailleurs « européens » est applicable depuis le 1er septembre 1961. En fait, cette liberté est encore fort peu pratiquée et les services ministériels eux-mêmes paraissent incertains quant à ses modalités d'exercice. Certes, bien des problèmes ne sont pas encore résolus. Si l'égalité des salaires entre travailleurs nationaux et immigrés a été admise, celle de l'égalité des salaires masculins et féminins ne l'a pas été. La France recommande vivement l'abolition de cette disparité, mais les Pays-Bas et la Belgique considèrent, non sans raison, qu'une telle disposition égalitaire causerait actuellement à leur économie de graves préjudices. L'égalité des salaires masculins et féminins est stipulée par le Traité de Rome, mais des interprétations restrictives sont invoquées par la Haye et Bruxelles.

La liberté de circulation dans les pays de la Communauté implique cependant l'égalité de conditions dans tous ses pays. Il est, en effet, évident qu'un travailleur n'ira pas s'établir dans un pays où il est certain de ne recevoir qu'un traitement inférieur à celui qu'il recevait dans son propre pays ou qu'il pourrait recevoir dans d'autres.

Cette capacité de circulation et d'établissement est extrêmement importante, car elle rend sensible, dans les personnes mêmes, et non plus seulement dans les biens, les caractères fondamentalement unitaires de la Communauté européenne.

**Le statut des entreprises**

La liberté d'établissement s'étend aussi aux entreprises industrielles, commerciales ou se consacrant à des prestations de service. Les étrangers ainsi établis pourront conclure tous contrats, concourir pour les marchés de l'Etat ou des administrations locales, acquérir des biens immeubles ou des brevets, bénéficier en un mot du régime commun appliqué aux citoyens du pays où ils ont été admis.

Il a été décidé que tout ce qui a contrarié jusqu'ici l'importation ou l'exportation de l'équipement concernant les prestations de service sera supprimé avant la fin de l'année. Cette nouvelle mesure libérale doit s'appliquer aux moyens de paiement, car elle serait vaine si elle ne permettait d'acquitter le prix des objets transportés. Précisons toutefois que tous les états professionnels seront soumis à un régime distinctif tenant compte des conditions particulières à chacun de ces états, et fondé, bien entendu, sur la règle de réciprocité. Avant la fin de l'année 1966 au plus tard, mais, en principe, dès l'année 1964, tout citoyen d'un pays membre de la Communauté pourra se livrer, sans discrimination, à toute prestation de service dans les autres pays de cette Communauté. Ainsi s'établira par degré une véritable « citoyenneté européenne ».

**Le « calendrier »**

Pour ne pas troubler les marchés nationaux par l'application trop prompte des mesures adoptées, un « calendrier » concernant la liberté d'établissement a été proposé. Ce document tient compte des « étapes » que s'est assignées la Communauté pour parvenir à ses fins.

Le premier ensemble de mesures libérales quant à la circulation et à l'établissement comprendra de nombreuses industries, quelques professions commerciales et les établissements financiers. L'extraction du minerai, du naphte, des matériaux de construction, la filature, le tissage, la scierie, les papiers et cartons, la sidérurgie, l'automobile, l'électricité et le gaz, le commerce de vin, les banques, les assurances, etc., font partie de ce premier ensemble qui doit être « libéralisé » avant l'expiration de la deuxième année de la deuxième étape, c'est-à-dire dans deux ans si des conditions particulières ne s'y opposent pas.

Les industries alimentaires et la majeure partie du commerce de détail seront ensuite l'objet d'une deuxième mesure de «libéralisation», probablement avant la fin de l'année 1965.

Avant la fin de l'année 1967, si le « calendrier » est observé, la pharmacie, les tabacs, les transports, la domesticité ne seront plus soumis à aucune mesure nationale d'exploitation ou d'établissement.

Enfin, avant l'expiration de la troisième étape, l'exploitation forestière, la chasse, la pêche, les constructions navales, l'enseignement bénéficieront des mêmes mesures.

Il apparaît ainsi que la Communauté atteindra son plein exercice vers 1970. Encore faut-il considérer que l'admission de nouveaux membres posera peut-être des problèmes qui ne pourront recevoir de solutions en un si bref délai.

H. E. A.

BAR-DANCING-VARIÉTÉS
**La Rotonde**
NEUCHATEL Tél. (038) 5 30 08
Attractions internationales
Orchestres de 1er ordre
OUVERT TOUS LES SOIRS
jusqu'à 2 heures
(lundi, fermeture hebdomadaire)

**UN MAL SOURNOIS : LA CONSTIPATION**
Les GRAINS DE VALS en viendront à bout. A base d'extraits végétaux et opothérapiques, ils libèrent l'intestin, réveillent doucement les fonctions paresseuses, favorisent la sécrétion biliaire. 25 grains : Fr. 1.75 ; 50 grains : Fr. 2.70. Genève 9

# Revue économique

## Les villes et les campagnes

**Quand le Suisse trayait sa vache et vivait heureux, selon le vers bien connu de Victor Hugo, près des deux tiers de la population vivaient dans des localités de moins de deux mille habitants. En 1870, 603 personnes sur mille étaient dans ce cas ; en 1900, elles n'étaient déjà plus que 479, en 1950, 318, et en 1960, 271. En revanche, aux mêmes époques, on relève 65 personnes sur mille habitant les villes de plus de 20,000 âmes, puis 179, 292 et 300 et sur ces 300 du recensement de 1960, 204 vivent dans les villes de plus de cent mille habitants, alors qu'au temps des Bourbakis aucune localité de notre pays n'avait une population atteignant 50,000 personnes.**

### *23 villes de plus*

Ces quelques chiffres suffisent à montrer l'ampleur du mouvement démographique qui déplace sans arrêt la population suisse de la campagne vers les villes. On peut encore les compléter par d'autres qui indiquent comment, durant ces dix dernières années, cette évolution s'est poursuivie à un rythme accéléré. Alors que la population des petites communes de moins de 500 habitants a continué à diminuer, celle des localités de plus de 5000 habitants a augmenté dans des proportions considérables. C'est ainsi que le nombre des villes, soit les communes de plus de 10,000 habitants, a passé de 42 à 65, une nouvelle localité, Davos étant redescendue au rang de village, contre 24 nouvelles villes, beaucoup n'étant d'ailleurs, fait à souligner, que des faubourgs d'agglomérations beaucoup plus importantes, ainsi Pully, Renens, Carouge en Suisse romande, Dietikon, Allschwil, Muttenz, Wetzikon, etc., en Suisse allemande.

### *Les grandes villes et leur banlieue*

Un fait caractéristique révélé par le recensement de 1960 montre que dans le groupe des cinq grandes villes, celles de plus de 100,000 habitants — Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne — l'augmentation de la population a été un peu inférieure à la moyenne du pays, 14,4 % contre 15,1 % pour l'ensemble de la Confédération. Un habitant sur cinq y est domicilié. L'augmentation relativement faible enregistrée dans les grandes villes est due au fait que les terrains à bâtir se font rares ; le centre de ces villes est de moins en moins peuplé, les magasins, bureaux et ateliers y prenant de plus en plus la place des logements. Ainsi à Zurich, fait remarquable, la population a diminué dans 18 quartiers sur 32. A Bâle, 5 quartiers sur 18 sont dans le même cas et à Genève le chiffre de la population de la Cité est resté pratiquement inchangé.

En revanche la population des communes circonvoisines accuse une augmentation de 50 % en moyenne, avec des « pointes » considérables à Dietikon 109 %, Renens 88 %, Pully 79 %, Dübendorf 76 %, etc.

A l'inverse, les petites communes rurales accusent presque toutes un recul. Sur un total de 3095 communes, 1442, soit près de la moitié, enregistrent une diminution du nombre des habitants, si bien que la population de cette moitié de l'ensemble des communes ne forme plus que le 13 % de la population résidente de la Suisse.

### *Il faut favoriser la décentralisation industrielle*

Considérée par cantons, cette évolution a évidemment été très différente d'un canton à l'autre. Les communes déficitaires prédominent dans sept cantons, principalement dans ceux de Fribourg, des Grisons et de Vaud. Le dépeuplement ne se limite pas aux vallées des montagnes, il s'étend aussi aux régions éloignées des grands centres du Plateau et du Jura. Dans le canton de Zurich, au contraire, 148 communes sont en augmentation contre 22 en diminution. A Genève, 43 contre 2.

Il est inutile d'aligner davantage des chiffres. Nous croyons que ceux que nous venons de donner prouvent à l'évidence que l'évolution démographique de notre pays entasse de plus en plus la population dans les grandes villes et leur banlieue et modifie profondément le climat social dans lequel nous vivons. Comme ce mouvement est irréversible, il faut à tout le moins s'efforcer de le freiner en favorisant la décentralisation industrielle, pour maintenir vivants le plus grand nombre possible de centres d'activité économique au cœur même des régions les moins favorisées. Reste encore le problème de l'agriculture qui risque bien de peser toujours plus sur notre vie nationale.

Philippe VOISIER.

## *Travailleurs étrangers et diminution de la durée du travail*

La presse a abondamment signalé et commenté les chiffres de la statistique de l'OFIAMT. Nous avions, à fin août, 548,312 travailleurs étrangers, soit près de 113,000 unités ou 25,9 % de plus que lors du recensement d'août 1960. Un travailleur sur cinq vient donc de l'étranger. Préoccupation encore plus grave : le nombre de nos concitoyens travaillant dans les entreprises n'a pas augmente depuis trois ans. On notera aussi, en passant, que malgré tous les efforts de propagande et d'information, presque tous les secteurs économiques ont une immense difficulté à recruter des jeunes gens pour les former et leur apprendre un métier.

Souci constant de l'industrie et des arts et métiers, souci également des autorités devant les perspectives que provoque cette situation. A l'assemblée générale des banquiers suisses, réunis à Lausanne, le conseiller fédéral J. Bourgknecht, au cours du magistral tour d'horizon politique et économique auquel il s'est livré, a nettement d'éclaré : « Nous ne pouvons pas nous engager davantage dans la voie de la surexpansion économique sans nous exposer à des dangers aux conséquences desquels il ne nous serait plus guère possible de parer. Nous dépendons de plus d'un demi-million de travailleurs étrangers. Qu'adviendrait-il de nos grands investissements, si cette main-d'œuvre venait à manquer ? Et M. J. Bourgknecht de se demander « s'il est raisonnable, dans de telles conditions, de réduire davantage la durée hebdomadaire, à vrai dire supportable, du travail, car chaque fois que nous réduisons d'une heure cette durée, nous augmentons de plusieurs dizaines de milliers d'unités nos besoins en travailleurs étrangers ».

Les syndicats ont à nouveau réagi et joué aux Cassandres. Cela finira mal, cela finira mal, prophétisent-ils. Ils reprochent à tout un chacun, en Suisse, d'accroître le rythme de l'expansion à tort et à travers, sans se soucier du lendemain.

Fort bien, la critique est facile. Mais si les syndicats se plaignent de l'afflux de la main-d'œuvre étrangère et des difficultés de toute nature qui en résultent dans les grands centres industriels en particulier, ils devraient avoir la franchise de reconnaître qu'ils portent une part de responsabilité de cet état actuel. Dans tous les secteurs, ils poussent sans relâche à la réduction de l'horaire de travail sans apporter, en contrepartie, de nouvelles solutions positives pour faciliter la réalisation de leur postulat.

En effet, la durée du travail continue à diminuer dans l'ensemble de l'économie helvétique. Au cours du 1er trimestre, le pourcentage des ouvriers occupés de 44 heures à moins de 46 heures a passé à 51,7 % (14,4 % au 1er trimestre 1960) alors que, parallèlement, le nombre des ouvriers occupés de 46 heures jusqu'à moins de 48 heures s'abaissait à 26,1 % (63,6 % au 1er trimestre 1960). A propos de l'évolution de cette situation au 2me trimestre, la « Vie économique » No 8 relevait que « la catégorie de 44 à moins de 46 heures s'est fortement étendue d'un trimestre à l'autre au détriment de l'échelon de 46 à moins de 48 heures ».

**Les heures supplémentaires**

Les heures supplémentaires augmentent aussi à un rythme extraordinaire. Elles étaient de 2,45 millions au deuxième trimestre de 1959 ; elles passaient à 3,48 millions en 1960 et à 4,41 millions en 1961 (toujours au deuxième trimestre). Certes, le volume des commandes est considérable et l'impérieux problème des délais de livraison impose le recours aux heures supplémentaires... mais la réduction de l'horaire représente toujours l'élément No 1 de cette obligation.

A maintes reprises on a souligné l'illogisme de cette politique syndicale visant d'un côté à freiner l'apport de main-d'œuvre étrangère et, par là même l'expansion, et de l'autre, à pousser par tous les moyens à la réduction de la durée du travail et à l'extension des vacances. En définitive, ce sont les adhérents des syndicats qui subiront les répercussions de la politique actuelle de leurs dirigeants.

P.A.M.

## LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS

1) Sachant que la jeune Hindoue qu'ils viennent d'arracher à la mort ne reprendra conscience que lorsque l'effet des drogues sera dissipé, sir Francis insiste auprès de Philéas Fogg pour que le voyage se poursuive sans délai. En effet, le fait pour la jeune veuve d'avoir échappé à son destin tragique la désigne à la vindicte de tous les adorateurs de la déesse Kâli, qui sont légion sur le territoire des Indes.

2) D'ailleurs, quoique en avance encore de quelques heures sur son horaire, Philéas Fogg a perdu pas mal de temps, et s'il parvient à Allahabad sans nouvel incident, il n'atteindra ensuite Calcutta que le jour même du départ du bateau qui le transportera à Hong-kong. Il importe donc de ne pas s'attarder davantage, puisque Aouda, quoique inconsciente, n'est pas en danger.

3) Le voyage se poursuit donc sans désemparer, et vers dix heures, grâce à la marche régulière de l'éléphant, les voyageurs découvrent du haut d'une colline, les toits d'Allahabad, d'où repart le chemin de fer. Quelques instants plus tard, le pachyderme, qui a toujours fait preuve d'une étonnante docilité, dépose nos amis devant la gare.

4) Après avoir largement payé le guide parsi en lui faisant cadeau de l'éléphant, Philéas Fogg s'emploie à installer sa protégée dans le train le plus confortablement possible. La jeune femme n'a pas encore repris connaissance, mais sa respiration régulière montre qu'elle sort peu à peu de sa torpeur. Passepartout est aux petits soins pour elle.

## MOTS CROISÉS

**Problème No 660**

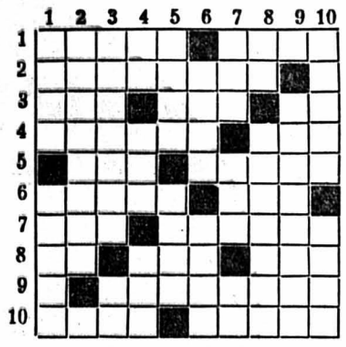

HORIZONTALEMENT

1. Dépourvu d'attrait — Ville d'Arabie.
2. A ne pas louer.
3. Adverbe de lieu. — Majeur, est entre l'Italie et la Suisse. — Etui.
4. Sont prononcés par des académiciens. — Vieux loup.
5. Noyau. — Refuse à un examen.
6. D'une saveur rude et désagréable. — Préfixe.
7. Sont employés pour des représentations. — Epouse.
8. Eléments d'une colonne. — Pronom. — Côté du ciel.
9. Dont l'existence est donc finie.
10. Chose sans importance. — Trains.

VERTICALEMENT

1. La princesse de Lamballe pour Marie-Antoinette. — Objet de parure.
2. Attirent les clients.
3. Langages. — Se trouve dans le nécessaire.
4. Préfixe. — Pic pyréréen. — Sa graine fournit une farine.
5. Déchaînait des tempêtes. — Qui montrent leur sensibilité.
6. Division d'un registre. — Se jette dans la Seine.
7. Se jette dans l'Isère. — Mot familier. — Elément d'une alliance.
8. Préposition. — Un écrivain doit l'intéresser.
9. Extrait certaines racines.
10. Celui de l'amitié est solide. — Apportent une certaine chaleur.

**Solution du No 659**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | A | R | C | S | ■ | P | L | E | I | N |
| 2 | D | O | C | T | O | R | E | S | S | E |
| 3 | R | I | ■ | E | D | E | N | T | E | ■ |
| 4 | E | S | T | ■ | E | T | A | ■ | R | E |
| 5 | S | ■ | A | A | R | ■ | I | D | E | M |
| 6 | S | A | C | S | ■ | A | N | A | ■ | B |
| 7 | E | N | ■ | S | O | I | ■ | M | E | R |
| 8 | ■ | G | O | U | R | D | E | ■ | D | A |
| 9 | C | O | U | R | B | E | T | T | E | S |
| 10 | A | N | T | E | E | ■ | C | A | N | E |

## RADIO et TÉLÉVISION

**Jeudi**

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h, Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15, informations. 7.20, premiers propos, concert matinal. 7.55, bulletin routier. 11 h, émission d'ensemble. 12 h, midi à quatorze heures, divertissement populaire. 12.10, le quart d'heure du sportif. 12.30, c'est ma tournée. 12.45, informations. 12.55, feuilleton. 13.05, disc-o-matic. 18.40, du film à l'opéra.

16 h, entre 4 et 6... bol d'airs et de chansons. 17 h, Radio-Jeunesse. 18 h, l'information médicale. 18.15, le micro dans la vie. 18.45, soufflons un peu ! 19 h, ce jour en Suisse. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.50, échec et mat. 20.20, discoparade. 21 h, « Opération Buvard », film radiophonique de John Michel. 21.30, le concert du jeudi. 22.30, informations. 22.35, le miroir du monde, deuxième édition. 23 h, araignée du soir.

Second programme

Jusqu'à 19 h, programme de Sottens. 19 h, jeudi soir, musique légère. 20 h, vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.12, en vitrine ! 20.20, feuilleton. 20.30, disc-o-matic. 21.05, visiteurs d'un soir. 21.35, escales. 22 h, swing-sérénade. 22.25, dernières notes, derniers propos. 22.30, programme de Sottens.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, informations. 6.20, bonjour en musique. 7 h, informations. 7.05, concert matinal. 10.15, un disque. 10.20, émission radioscolaire. 10.50, disques. 11 h, émission d'ensemble. 11.30, musique suisse. 12 h, mélodies de films. 12.20, nos compliments. 12.30, informations. 12.40, musique populaire des Grisons. 13 h, chronique des Grisons romanches. 13.15, musique populaire des Grisons. 13.30, deux concertos italiens. 14 h, pour madame.

16 h, music-hall. 16.50, protège-toi toi-même. 17 h, musique américaine. 17.30, pour les jeunes. 18 h, ensemble H. Peychär. 18.30, chronique d'économie suisse. 18.45, nouveautés dans la musique légère. 19 h, actualités. 19.20, communiqués. 19.30, informations, écho du temps. 20 h, suite en style ancien, de J. Jongen. 20.20, « Doktor Bernhard und sein Gast », pièce d'O. Steiger. 21.30, le Paranjoti-Chor de Bombay. 21.55, le conseil œcuménique des Eglises à la Nouvelle-Delhi, reportage. 22.15, informations. 22.20, arc-en-ciel municois.

TÉLÉVISION ROMANDE

17.30, l'heure des enfants. 20 h, téléjournal. 20.15, vedettes en pantoufles. 20.40, « Récidive », film de la série cinépolicier. 21.05, préfaces, la vie des lettres. 21.55, dernières informations. 22 h, téléjournal.

EMETTEUR DE ZURICH

17.30 à 18.30, pour les enfants. 20 h, téléjournal. 20.15, le livre de la semaine. 20.20, coup d'œil dans le monde des animaux. 20.50, « Der strafverteidiger », pièce de E. Rice. 23 h, téléjournal.

## CARNET DU JOUR

Salle des conférences : 20 h 15, 2me concert d'abonnement.

CINÉMAS

Palace : 15 h et 20 h 30, Me faire ça à moi.
Arcades : 15 h et 20 h 30, Aimez-vous Brahms ?
Rex : 15 h et 20 h 30, Léon Morin prêtre.
Studio : 15 h et 20 h 30, L'Inconnu de Las Vegas.
Bio : 20 h 30, A main armée.
Apollo : 15 h et 20 h 30, La Fête espagnole.

PHARMACIE D'OFFICE (jusqu'à 23 h)
F. Tripet, rue du Seyon
De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition.

# Saine clarté par OSRAM* la préférée

Sûreté avant tout!
donc éclairage sûr — éclairage OSRAM.
Lampes de phares OSRAM:
grande puissance lumineuse, durabilité,
qualité toujours irréprochable.
Au prochain changement d'ampoule,
pensez donc aux bonnes lampes OSRAM.

OSRAM SA, Zurich 22, téléphone 051 / 32 72 80

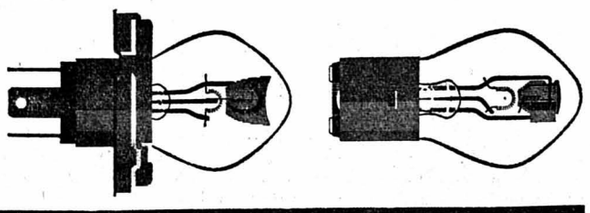

*lampes OSRAM — durables et sûres

*Vraiment automatique !*

- broderie automatique sans changement de cames
- boutonnières cousues automatiquement en 10 secondes
- Tension de fil qui ne doit plus être modifiée
- mécanisme sauteur automatique pour reprisage facile

Voilà pourquoi la
**BERNINA**
est d'usage plus facile

**L. CARRARD**
Epancheurs 9 - Tél. 5 20 25
Neuchâtel

**BERNINA**

VI 6

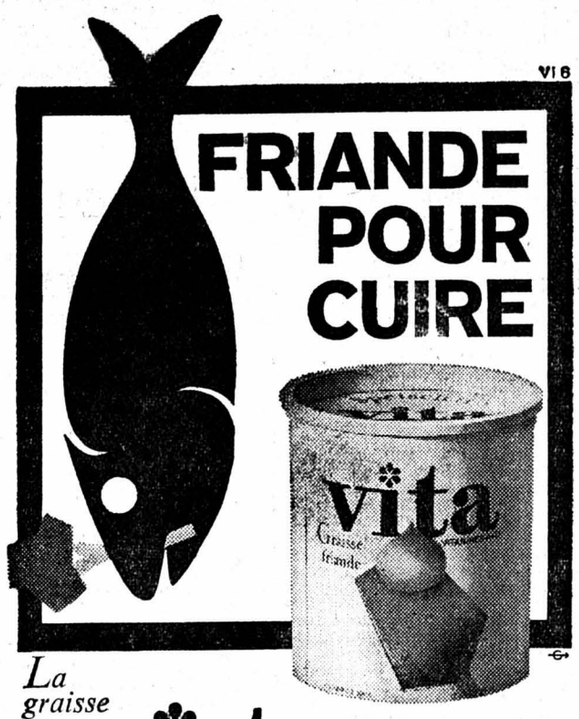


*La graisse friande* **vita**

Vita en boîte
Idéale est riche en
vitamines A + D,
riche aussi
en éléments non
saturés.
Un produit SAIS

**POISSONS FRAIS**
recommandés cette semaine

Filets de merlans **3.20** le ½ kg
Colin. . . . . **4.80** le ½ kg

**LEHNHERR FRÈRES**
GROS et DÉTAIL — POISSONNERIE Place des Halles — Tél. 5 30 92 Neuchâtel
*Expédition à l'extérieur - Vente au comptant*
Veuillez s.v.p. passer vos commandes la veille ou le matin avant 9 heures.

# C'est tellement meilleur avec un verre de vin

...et le vin est meilleur marché que vous croyez

Le vin est un plaisir de tous les jours et de chaque repas, même du plus simple. Quand vous mangez au restaurant par exemple, demandez au restaurateur qu'il vous conseille un bon vin, blanc ou rouge, pour rehausser votre menu ou encore en guise d'apéritif. Il connaît ses vins et saura vous renseigner. Vous découvrirez alors une saveur nouvelle à votre repas et vous mangerez de meilleur appétit. Et chez vous aussi, vous constaterez que tout est bien meilleur avec un bon verre de vin. Renseignez-vous auprès de votre fournisseur habituel.

O.P. Communauté de Propagande du Vin

# JEUDI - SPORTS

## RÉSUMONS

Nouvelle journée importante pour notre football, hier. Quelques centaines de Genevois s'étaient rendus à Prague pour y encourager Servette, notre champion suisse, opposé à la redoutable équipe de Dukla, dans le cadre de la coupe d'Europe. Mais ils se comptaient probablement par dizaines de milliers les téléspectateurs qui, du pays, suivirent les évolutions de nos représentants. On craignait beaucoup ce déplacement. Les Genevois s'étaient fatigués dans un match important, dimanche, un match qui aurait dû être renvoyé. Ils étaient de surcroît privés de leurs joueurs d'origine hongroise qui avaient renoncé au voyage pour des raisons d'ordre extra-sportif. Mais quelle ne fut pas notre surprise de voir le champion suisse, passé une délicate période initiale, se comporter fort honorablement. Il fut bien près de marquer ce but qui lui aurait permis de retrouver Dukla Prague dans un troisième match sur terrain neutre. Et nous aurions vu, ma foi, un Servette vraisemblablement libéré du complexe qu'il montra par instants, tant aux Charmilles qu'à Prague.

En hockey sur glace, Young Sprinters, humilié en championnat contre Zurich, a tenté de se réhabiliter en coupe de Suisse où il fut si souvent brillant. Devons-nous nous montrer moins pessimistes ? Tous les problèmes ne sont pas encore résolus. A vrai dire, le contraire eût étonné après la catastrophe de dimanche.

Fe.

*LA COUPE D'EUROPE DE FOOTBALL A PRAGUE*

# SERVETTE N'A PAS ÉTÉ HUMILIÉ

*Il s'en est fallu de peu qu'il obtienne, par Fatton, le but qui lui aurait permis de rencontrer une troisième fois le champion tchécoslovaque*

**Deux buts de Kucera en l'espace de deux minutes (25me et 27me) ont ouvert les portes des quarts de finale de la coupe d'Europe à Dukla Prague.**

(Notre service spécial)

Battue par un but d'écart au match-aller à Genève, l'équipe tchèque a en effet gagné par 2-0 (résultat acquis à la mi-temps) au stade Julisce de Prague.

Cette qualification des champions de Tchécoslovaquie au détriment des champions suisses a failli être remise en question constamment lors de la seconde mi-temps. Jouant leur va-tout, les Servettiens adoptèrent alors une tactique résolument offensive avec Wüthrich comme sixième attaquant. Le gardien Kouba qui, durant la première partie du match, n'avait été que très rarement sollicité, fut, au cours des quarante-cinq dernières minutes, soumis à rude épreuve. Il fut parfois assisté par la chance. Notamment sur une percée de Fatton (provoquée par un « retourné » de Wüthrich) à la 37me minute ou, bel et bien battu lors de son plongeon dans les pieds du vétéran servettien. Kouba put — involontairement — détourner la balle du talon au grand dam des supporters genevois transis sous le brouillard glacial qui enveloppait le stade.

### Comme du granit

Le froid sec — moins cinq degrés le matin — ne fut pas sans avoir une incidence fâcheuse sur la rencontre. Givré et dur comme du granit, le terrain ne se prêtait pas au déroulement normal d'une partie de football, les joueurs — surtout les défenseurs — étant toujours surpris en plein déséquilibre. Cet état de choses fut profitable à l'équipe locale, dans la phase initiale et décisive de la rencontre. En effet, les « grenat » — qui jouaient en blanc — entamèrent le jeu avec prudence : Wüthrich assistait ses arrières alors que Fatton marquait l'avant-centre adverse, lequel, il est vrai, se tenait légèrement en retrait. En abandonnant l'initiative des opérations aux Tchèques, les Servettiens leur laissaient du même coup la balle. Or, sur un sol aussi glissant, le porteur du ballon pouvait aisément mystifier son adversaire direct et les renvois des défenseurs — qui manquaient d'assise — n'avaient aucune netteté.

### Deux buts de Kucera

Le début du match fut donc entièrement à l'avantage des Tchèques. Durant les deux premières minutes, on vit deux fois l'ailier Heuri éclaircir des situations dangereuses dans les « seize mètres » servettiens en passant la balle à Schneider. Après un quart d'heure, on comptait cinq corners à zéro pour Dukla. Mais les Servettiens, très mobiles, paraissaient en mesure d'annihiler les pressantes actions offensives adverses. Et, au fil des minutes, on voyait Fatton et Bosson se hasarder à prendre quelques initiatives en attaque, ou Robbiani, bien que livré à lui-même, réussit à alléger le travail de sa défense en conservant le plus longtemps possible le ballon.

Mais Kucera, qui n'était pas à Genève, allait, aux 25me et 27me minutes, anéantir les efforts servettiens par deux buts de belle facture, le premier sur un coup de talon subtile de Borovicka, et une glissade de Wüthrich, le second sur passe d'Adamec, d'un tir brossé contre lequel Schneider ne pouvait rien. Ce second but fut toutefois contesté par les Servettiens qui avaient vu un hors-jeu (sur cette phase, le juge de touche avait d'ailleurs levé timidement son drapeau avant de se raviser).

### Performance honorable

Ce handicap à la marque eut pour effet psychologique de libérer les Servettiens qui jouèrent alors plus détendus et prirent même des risques, mais sans résultat.

Il est juste de reconnaître que Schneider — excellent — fut le plus souvent mis à contribution durant cette seconde période — la barre le sauva d'ailleurs sur un tir d'Adamec — mais la pression suisse fut plus vive et plus constante. Les Tchèques doivent leur succès à leur efficace organisation défensive, bien meilleure qu'à Genève. Les deux demis Masopust et Pluskal notamment furent plus stricts dans le marquage et apportèrent une aide précieuse à Cadek.

Il n'est pas exagéré de dire que si Servette avait pu disposer des Hongrois Nemeth et Pasmandy, il aurait probablement obtenu au moins le match d'appui. Quoi qu'il en soit, la performance des Servettiens est honorable. Ils ont montré au public de Prague (10,000 spectateurs seulement) que le football suisse pouvait fort bien tenir son rang dans le concert international. Schneider, Maffiolo, qui maîtrisa le rapide Jelinek, et Wüthrich, omniprésent, ont droit aux plus vifs éloges.

Les équipes étaient les suivantes :

DUKLA : Kouba ; Safranek, Novak; Pluskal, Cadek, Masopust; Vacenovsky, Kucera, Borovicka, Adamec, Jelinek. Entraîneur : Vojvodina.

SERVETTE : Schneider ; Maffiolo, Meylan ; Mantula, Roesch, Wüthrich ; Heuri, Bosson, Robbiani, Fatton, Georgy. Entraîneur: Snella.

S. I.

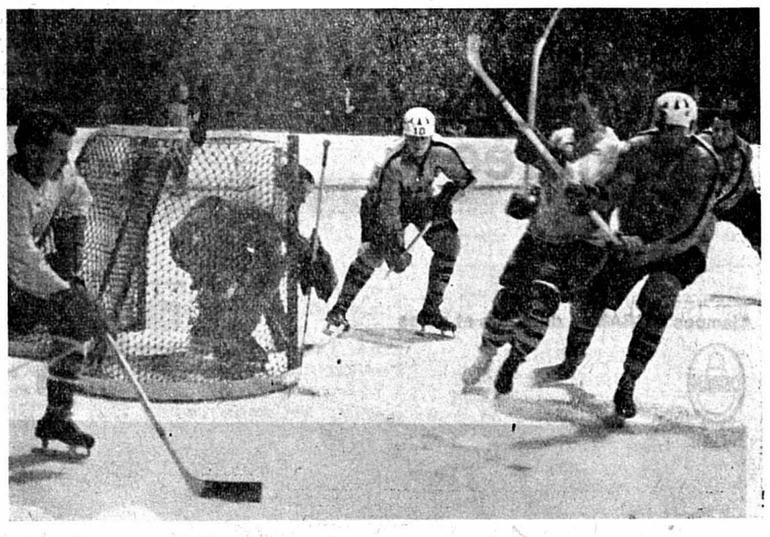

Spichty (à droite) et Bazzi se sont repliés pour soutenir leur gardien. Il en avait bien besoin. (P. P. A.)

*HIER SOIR SUR LA PATINOIRE DE MONRUZ POUR LA COUPE DE SUISSE*

# Young Sprinters mal en point

**Young Sprinters - Langnau 3-6 (1-3, 2-1, 0-2)**

YOUNG SPRINTERS: Horak; Uebersax, Paroz; Pethoud; Bazzi, Santschi, Spichty; Jeanneret, Weber, Grenacher; Chevalley. Coach : Grossen.

LANGNAU : Zaugg; Lauenstein, Gerber; O. Wittwer, Brechbuhler; G. Wittwer, W. Wittwer, Baertschi, Hirschi, Braun, Brun; Fankhauser, Schafroth. Coach : Macneill.

BUTS : G. Wittwer (3me), W. Wittwer (8me), G. Wittwer (19me), Santschi (19me). Deuxième tiers-temps : Santschi (9me), W. Wittwer (10me), Bazzi (14me). Troisième tiers-temps : Baertschi (2me), O. Wittwer (11me).

NOTES : Patinoire de Monruz, léger brouillard. Renaud, malade, Young Sprinters n'utilise que trois arrières. Arbitrage des Zuricois Gyssler et Knabenhans. Deux mille spectateurs. A la 2me minute, un but de Santschi est annulé parce que Bazzi de trouvait dans la zone réservée au gardien. Baertschi, touché au foie, doit être transporté hors de la piste vers la fin du deuxième tiers-temps. A la 11me minute de la dernière période, quelques secondes avant le sixième but de Langnau, Horak, battu, voit avec satisfaction le montant renvoyer le palet.

Furent pénalisés : Baertschi (12 minutes), Uebersax (6), Grenacher (2), Weber (2), O. Wittwer (12), G. Wittwer (4), Spichty (2), Brechbuhler (2).

× × ×

Neuchâtel, 22 novembre.

Pauvre Young Sprinters ! Il nous a fait mal au cœur. Cette équipe, qui nous dispensa tant de belles émotions, est tombée bien bas. A croire, hier soir, dans ce match comptant pour la coupe de Suisse, que Langnau était resté l'équipe qui militait l'an dernier en ligue B, mais que Young Sprinters était descendu de deux catégories. D'ailleurs, si l'on pouvait se livrer à une comparaison dans le temps, cette marge serait bien celle séparant l'actuelle équipe neuchâteloise de la merveilleuse formation qui, jadis, fit trembler les meilleurs... quand les meilleurs représentaient encore quelque chose.

Langnau lutta avec courage. Il vint à Neuchâtel avec un moral bien trempé et cette humilité des gens simples qui, dans la médiocrité du hockey suisse, rendent beaucoup plus qeu la suffisance d'une pseudo-élite. Le succès des hockeyeurs de l'Emmental fut mérité. Leur jeu est primaire, et nous le disons sans vouloir le moins du monde porter ombrage à leur victoire, mais il a un avantage sur celui des Young Sprinters : il repose sur la collectivité. L'équipe fait bloc ; en un mot, c'est une équipe.

× × ×

On voudrait en dire autant des Young Sprinters. La réalité est bien différente. La confusion règne. D'aucuns, qui furent de grands joueurs et, espérons-le, le redeviendront, sont noyés dans la masse des besogneux. Hélas ! et c'est là que réside à notre avis l'une des tares des Young Sprinters, ces besogneux sont les seuls à ne pas voir, ou à ne pas vouloir voir, la médiocrité de leur jeu. Malgré leur faible rendement, ils ne s'en croient pas moins des seigneurs. Leur prestige personnel — grand Dieu où va-t-il se placer ? — passe avant celui de l'équipe. C'en fut, par moments, affligeant.

Young Sprinters, eu égard à son passé, se doit de réagir. Il y a des joueurs à secouer, ce Weber, en particulier. Il n'est pas dénué de qualités, trop l'impression de considérer le hockey comme un sport individuel. C'est une conception, certes, mais jusqu'à preuve du contraire, ce n'est pas la bonne.

V. B.

LE CHAMPIONNAT DE FOOTBALL DE PREMIÈRE LIGUE

# Cantonal peine... et gagne

**Une fois de plus, Cantonal a peiné. C'est un peu le sort des leaders d'être inquiétés à chacune de leur sortie. La difficulté est encore plus grande lorsque l'adversaire cherche, après neuf matches seulement, à éviter, d'ores et déjà, la relégation.**

Cela n'empêche pas que Cantonal a déçu à Versoix, et ce en dépit de la rentrée de Michaud et de l'excellente partie fournie par Zurcher. Il est vrai que l'essentiel est de gagner et que, dans ce domaine, on ne peut rien reprocher aux Neuchâtelois. A frôler le précipice, on se demande toutefois s'ils ne finiront pas par y tomber.

### Trois exploits

Il faudra alors compter avec Xamax, qui a réussi une excellente démonstration devant Boujean. Malgré tout, la cote reste favorable à Cantonal, beaucoup plus solide et surtout beaucoup plus constant dans l'effort. Ailleurs, il convient de relever trois exploits : la victoire du Locle à Morges, celle de Monthey devant une formation d'Etoile-Carouge qui se met à jouer la défensive alors qu'elle possède peut-être l'une des meilleures lignes d'attaque du groupe et enfin le match nul arraché par Longeau à Rarogne, où l'équipe locale était, il est vrai, privée de son tandem défensif Zurbriggen-Bumann.

### Les derniers... favoris

Dimanche prochain, Cantonal sera au repos, ce qui devrait permettre à Xamax, qui recevra Rarogne, de réduire son retard à deux longueurs en totalisant le même nombre de dix matches. La tâche du Locle sera beaucoup moins aisée tant il est vrai que Sierre est passé maître dans l'art d'accumuler les hauts et les bas. Il n'est guère possible de prévoir quel sera le vainqueur de Boujean 34 - Monthey car si les Valaisans sont légèrement plus efficaces, les Biennois bénéficieront de l'avantage du terrain. Enfin, les deux clubs genevois, qui occupent maintenant les deux dernières places du classement, partiront favoris. Etoile-Carouge, devant son public, pourra, en effet, difficilement éviter de battre Longeau. Quant à Versoix, qui recevra Forward, il a prouvé dimanche qu'il valait mieux que sa dernière place du classement. Les Morgiens, qui sont loin de posséder la solidité et le cran de Cantonal, pourraient donc bien en faire l'expérience !

S. T.

# Le championnat de football de IIIme ligue

## Retour d'Auvernier

Le compétent préposé au calendrier de l'ACNEF, M. Pellaton, nous le savons, a le sourire. Le premier tour du championnat est terminé. Il y avait longtemps que l'on n'avait fini si tôt. Le climat fut constamment favorable et rarement les joueurs foulèrent une pelouse grasse et glissante. Résultats : Groupe I : Buttes - Auvernier 2-4. Groupe II : Etoile II - Floria 3-2.

La dernière partie du groupe I opposait deux équipes menacées de relégation a poursuivi le redressement ébauché voici quinze jours. Il est revenu de Buttes avec deux points. Ce gain permet aux « Perchettes » d'élargir la marge les séparant de la lanterne rouge. Buttes aura bien des difficultés à se libérer du brûlant fanal. A moins que la pause d'hiver ne lui permette de se renforcer ! Dans le groupe II, Floria continue de décevoir. Il comptait plusieurs matches de retard. On supposait que les hommes de Wenger combleraient le fossé les séparant des premiers. Le contraire se produisit : les Chaux-de-Fonniers accumulèrent les défaites. Etoile II n'est pourtant pas un épouvantail. Les réserves stelliennes marquèrent un but de plus que le pauvre Floria. Ce fut insuffisant pour obtenir les deux points. Etoile respire mieux. Le dernier, Courtelary reste loin derrière.

## Classements

| GROUPE I | Matches J. | G. | N. | P. | Buts p. | c. | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Couvet | 9 | 8 | 1 | — | 25 | 11 | 17 |
| Boudry I A | 9 | 8 | — | 1 | 38 | 10 | 16 |
| Audax | 9 | 5 | 1 | 3 | 21 | 14 | 11 |
| Serrières | 9 | 5 | — | 4 | 22 | 16 | 10 |
| Blue Star | 9 | 4 | — | 5 | 25 | 22 | 8 |
| Fleurier II | 9 | 2 | 3 | 4 | 17 | 22 | 7 |
| Auvernier | 9 | 3 | 1 | 5 | 12 | 15 | 7 |
| Saint-Blaise | 9 | 3 | — | 6 | 22 | 36 | 6 |
| Travers | 9 | 1 | 3 | 5 | 11 | 26 | 5 |
| Buttes | 9 | 1 | 1 | 7 | 18 | 39 | 3 |

| GROUPE II | Matches J. | G. | N. | P. | Buts p. | c. | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Saint-Imier | 8 | 6 | 2 | — | 49 | 13 | 14 |
| Le Locle II | 8 | 7 | — | 1 | 40 | 10 | 14 |
| La Sagne | 8 | 5 | — | 3 | 38 | 19 | 10 |
| Boudry I B | 8 | 4 | — | 4 | 17 | 36 | 8 |
| Floria | 8 | 3 | 1 | 4 | 19 | 22 | 7 |
| Xamax III | 8 | 3 | 1 | 4 | 13 | 28 | 7 |
| Etoile II | 8 | 3 | — | 5 | 17 | 26 | 6 |
| Fontainemel. II | 8 | 2 | — | 6 | 11 | 31 | 4 |
| Courtelary | 8 | — | 2 | 6 | 18 | 37 | 2 |

**La neige peut tomber sur les terrains des clubs de série inférieure. Elle ne perturbera pas le championnat, car nos « sans grades » ne connaîtront pas les soucis de leurs aînés. Ils ne se rendent pas au Chili, eux, et n'ont nul besoin de jouer pendant l'hiver. Une maigre compensation en somme !**

We.

## Le championnat corporatif

Au soir de la septième journée de compétition, le Groupe sportif Egger, de Cressier, grâce à sa facile victoire, prend le large et s'installe seul en tête du classement, mais le champion de 1961 le suit à deux points avec un match en moins. De son côté, Favag, de Monruz, qui n'a pas perdu tout espoir de revenir sur les clubs de tête, élimine définitivement les courageux joueurs du Club sportif Commune, de Neuchâtel. Pendant que son équipe fanion était au repos, Métaux Précieux II remporte sa première victoire en disposant des tramelots de Neuchâtel qui jouèrent de malchance.

Résultats : Club sportif Egger, de Cressier, bat Calorie-Vuilliomenet 8-2 ; Favag, Monruz, bat Club sportif Commune, Neuchâtel, 4-1 ; Métaux Précieux II bat Tram, Neuchâtel, 5-4.

Classement :

| | Matches J | G | N | P | Buts p. | c. | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Groupe sp. Egger | 6 | 5 | 1 | 0 | 48 | 10 | 11 |
| Métaux Préc. I | 5 | 4 | 1 | 0 | 22 | 5 | 9 |
| Favag Monruz | 4 | 3 | 0 | 1 | 16 | 14 | 6 |
| Cl. sp. Commune | 5 | 2 | 0 | 3 | 14 | 20 | 4 |
| Métaux Préc. II | 5 | 1 | 1 | 3 | 8 | 19 | 3 |
| Calorie-Vuilliom. | 6 | 1 | 1 | 4 | 16 | 30 | 3 |
| Tram Neuchâtel | 5 | 0 | 0 | 5 | 16 | 42 | 0 |

Encore trois rencontres et l'on connaîtra le ou les champions d'automne. Si Métaux Précieux I bat Favag, il totalisera onze points et se trouvera ex aequo avec les joueurs de Cressier ; s'il se fait battre, il cédera sa place de deuxième aux joueurs de Monruz qui prendraient la seconde place à un point des premiers.

### Les matches de samedi prochain

Aux Charmettes, le F.-C. Tram recevra le Club sportif Commune. (Arbitre : W. Guder, Serrières.)

A Colombier, le F.-C. Favag, de Monruz, recevra Métaux Précieux II. (Arbitre : M. Schwald, Serrières.)

Emô-Réj.

## Association cantonale neuchâteloise de football

### Communiqué officiel No 18

**Sanctions et pénalisations**

**5 fr. d'amende :** Barel René, Saint-Imier IIa, réclamations ; Tieche René, Sonvilier I, jeu dur ; Bartoccioni Onorato, Hauterive II, réclamations ; Berly Rudolf, Floria I, jeu dur ; Droz Gilbert, Le Locle IIIb, réclamations ; Ballaman Gaston, Buttes I, jeu dur ; Hotz François, Auvernier I, attitude antisportive.

**10 fr. d'amende :** Schmied Pierre, Etoile I, réclamations continuelles (récidive). 2 dimanches de suspensions et 10 fr. d'amende : Arrigo Gino, Etoile II, réclamations et insultes à l'arbitre.

**Modification au calendrier**

IVme ligue : Saint-Sulpice I - Le Locle IIIb, fixé au 3 décembre

**Avis aux clubs**

Les clubs sont informés que le comité central tiendra sa dernière séance de l'année le lundi 27 novembre. La reprise des séances sera communiquée ultérieurement.

Comité central A.C.N.F. :
le secrétaire, J.-P. Gruber. le président, G. Darbre.

● A Athènes, en match-aller comptant pour les huitièmes de finale de la coupe des vainqueurs de coupe, Dynamo Zilina (Tchécosovaquie) a battu Olympiakos par 3-2.

Schneider : vingt-sept tirs et deux buts

DEVANT L'ÉCRAN

## Impressions de téléspectateur

Kouba : quatorze tirs et... aucun but

*L'IMAGE. — Il n'y en avait pas au début. Puis, elle fut mauvaise. La faute en était-elle uniquement au brouillard qui enveloppait le stade de Prague ? Ou les caméras de l'autre côté du rideau de fer sont-elles de moins bonne qualité que les nôtres ? Ou encore, avions-nous l'esprit chagrin, notre impression étant affectée par la défaite servettienne ? On prétend qu'une victoire efface bien des imperfections, mais il aurait fallu une victoire servettienne en l'occurrence. L'image fut nettement meilleure dans le dernier quart d'heure. On nous montra les joueurs de plus près, dans une visée parallèle à celle du terrain, et non plus plongeante ! Hélas, la vision d'ensemble devenait nulle ! On ne devinait que difficilement quelle portion de terrain la caméra embrassait. On se croyait parfois sur un champ de foire !*

*L'AMBIANCE. — Frigorifique ! Les Servettiens n'ont pas (encore) l'habitude d'un sol gelé. On nous précisa que la température était de moins sept degrés. Les conditions de jeu ne ressemblaient pas du tout à celles de la Pontaise, trois jours auparavant. Le public donna de la voix, sans pour autant influencer le cours du jeu ou l'arbitre. L'Italien Adami nous sembla à son aise et nullement soucieux de l'avis des joueurs ou des spectateurs.*

*L'ÉQUIPE TCHÈQUE. — Paradoxe ! Dukla nous avait enthousiasmé, quand bien même il avait perdu à Genève. Il nous a déçu hier, malgré sa victoire. Nous pensions qu'il balayerait Servette. Il ne fut irrésistible que lorsque Kucera, de la 25me à la 27me minute, réussit ses deux buts. Vous rétorquerez peut-être que ce fut suffisant pour obtenir une qualification pour les quarts de finale. D'accord, mais jusqu'à la fin, les supporters tchécoslovaques tremblèrent. Leurs favoris restaient à la merci d'une contre-attaque. Un but genevois, et tout était remis en question. Dukla n'avait pas, en attaque, le tranchant que nous supposions et qui est l'une des caractéristiques des grandes équipes. Sa manière de perdre du temps en fin de match, en expédiant la balle au loin, nous confirme sa peur et nous fait douter de son esprit chevaleresque, lui aussi une des caractéristiques des grandes équipes.*

*L'ÉQUIPE SUISSE. — Servette, submergé par moments, a terminé le match mieux qu'il ne l'avait commencé. Il connut d'excellentes périodes, ne renonçant jamais à sa façon de jouer. Battu pour battu, il préférait l'être en montrant son vrai visage ! Servette ne recourut à aucun expédient. La défense, en particulier Roesch et Schneider (qui s'interposa quatorze fois), fournit une performance bien supérieure à celle de la Pontaise. Les jeunes Heuri, Bosson et Georgy se battirent comme des hommes, aucunement intimidés par la réputation de l'adversaire et l'ampleur de leur tâche. Servette fut, à Prague, un champion suisse dont nous n'avions pas à rougir.*

*LES COUPABLES. — A en juger par le déroulement du match, vu évidemment de notre place de téléspectateur, nous avons la conviction que Servette était armé pour obtenir un sursis sous la forme d'un troisième match. Il lui suffisait d'un but, et ce but, Fatton l'eut deux fois au bout du soulier, la seconde à huit minutes de la fin. Pourtant, Fatton possède une clairvoyance qui fait encore de lui un des meilleurs marqueurs du pays et le plus efficace — statistiques à l'appui — qu'on ait jamais vu dans notre championnat. Si Fatton ne marqua pas, alors qu'au match-aller, dans des situations assez semblables, il fit mouche par trois fois, nous en chercherons la cause dans la fatigue qu'il devait éprouver. Fatton a trente-six ans. C'est un âge où la nature est moins généreuse, où l'on récupère difficilement après de gros efforts. Or, il avait participé à un match important trois jours auparavant, à la Pontaise. Les dirigeants de la ligue nationale n'avaient pas jugé opportun de faire le moindre geste pour notre champion suisse, en déplaçant la date de ce match de championnat. C'était possible ! Plus, c'était indispensable ! Conscient de se heurter à un mur, Servette aurait pu contourner la difficulté en sacrifiant le match de Lausanne. Il ne s'y abaissa pas. Tant à Lausanne qu'à Prague, il aligna les meilleurs éléments dont il dispose. Il s'est montré très beau joueur. C'est un champion dont nous pouvons être fiers. Plus que des dirigeants de la ligue nationale !*

Valentin BORGHINI.

## Du NOUVEAU sur les MALADIES HÉRÉDITAIRES

Il est possible, à présent, de les éviter dans certains cas. Lisez *Sélection* de Décembre, vous saurez quels stupéfiants progrès la médecine a déjà accomplis dans ce domaine et quels espoirs nous sont maintenant permis. Achetez dès aujourd'hui votre *Sélection* de Décembre.

● A Milan, en match-retour comptant pour le second tour de la coupe des villes de foire, l'Internazionale de Milan a battu Hearts of Modlothian par 4-0 (2-0). Déjà vainqueur à l'aller par 1-0, l'Internazionale est qualifiée pour le tour suivant.

● Le pilote américain Dan Gurney participera à la prochaine édition des 500 milles d'Indianapolis au volant d'une voiture à turbine. La construction de la voiture allait commencer prochainement, la turbine qui développera 375 CV sera placée à l'arrière.

## NOUVELLES BRÈVES

● En vue des deux matches de hochey sur glace contre la Suisse, la Fédération italienne a réuni seize joueurs depuis mardi à Milan. Ces seize joueurs sont les suivants :

Gardiens : Bolla (Diavoli), de Zanna (Cortina). Arrières : Tucci, Zandegiacomo et Verocai (Cortina), Bacher (Bolzano). Avants : Crotti, Agazzi, Branduardi (Diavoli), G. Darin, Macchietto, A. Darin et Oberhammer (Cortina), Koler (Bolzano), Rabanser (Ortisei).

● Aux Six Jours cyclistes de Gand, on a organisé une « américaine » par handicap sur 60 km. Toutes les équipes sauf van Looy-Post et van Steenbergen-Severeyn, recevaient une bonification de 1 à 5 tours. Cette américaine a donné le classement suivant : 1. van Looy-Post (Be-Ho) 23 p., 1 h 10'16" ; 2. Arnold-van Aerde (Aus-Be) 10 ; 3. Lykke-Plattner (Da-S) 6 à un tour: 4. Pfenninger-Maes (S-Be) ; 5. van Steenbergen-Severeyns (Be) 1 ; 6. Buddahl-de Cabooter (All-Be) 0.

## Qu'en pensez-vous ?

### Quand 2.50 = 1.30

Le dernier rapport de gestion du Sport-Toto nous apprend des choses intéressantes. Par exemple que la somme totale des enjeux versés la saison écoulée se monte à 44,5 millions ce qui, si je ne m'abuse — comme disait mon professeur de maths — représente 2 fr. 50 par coupon puisqu'on en a dénombré 17,2 millions.

Or, sur ces sommes reçues celles versées aux gagants se sont élevées à 21,8 millions, ce qui fait 1 fr. 30 par coupon.

Moralité : quand vous versez deux francs cinquante au Sport-Toto, cette somme est immédiatement dévalue et ne « vaut » plus qu'un franc trente. Vous n'y coupez pas, c'est mathématique !!!

Les mathématiciens qui ont établi la théorie des jeux, ne machent pas leur mots : un jeu comme celui-là, où « l'espérance mathématique » du joueur est si faible, ils l'appellent un jeu « non équitable ». Mais allez demander aux mordus des pronostics ce qu'ils en pensent !

## EN QUELQUES LIGNES

ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES

● Les deux poids coqs champions du monde de boxe, Jofre (Brésil, version NBA) et Caldwell (version européenne) se rencontreront le 18 janvier à Sao Paulo, pour le titre de champion du monde de la catégorie.

● En match international de hockey sur glace à Helsinki, la Finlande a battu l'Allemagne par 4-2 (1-2, 0-0, 3-0).

FOOTBALL

La coupe du Brésil

### Santos qualifié

En match d'appui des demi-finales de la coupe du Brésil, Santos, équipe de Pélé, a battu, à Sao Paulo, l'America de Rio par 6-1 (2-1). Au match-aller, il avait dû s'incliner par 0-1, Pélé ayant été expulsé par l'arbitre pour insulte. Une fois encore, Pélé est le principal artisan de cette victoire. Il s'est littéralement joué de ses adversaires, a marqué deux buts (30me et 55me minutes) et a été à l'origine des quatre autres réussis par Coutinho (6me et 85me), Dorval (67me) et Pépé (78me sur penalty). Le but de l'America a été marqué à la 10me minute par Quarentinho.

### L'équipe autrichienne va faire peau neuve

Un rajeunissement de l'équipe nationale autrichienne vient d'être annoncé par Karl Decker, entraîneur-sélectionneur fédéral, qui a tiré la leçon de la défaite de ses joueurs à Zagreb contre la Yougoslavie. « Un échec n'est pas honteux, a-t-il dit. Les succès de l'Autriche, ces derniers mois, ont entraîné un regain d'intérêt pour le football parmi les jeunes. Notre travail va maintenant consister à prospecter et à entraîner pour élargir le groupe homogène d'internationaux que nous possédons actuellement. Quand leur nombre aura passé de quinze à vingt-deux, alors le football autrichien aura fait un nouveau pas en avant. »

### Trente arbitres au Chili

La commission des arbitres de la F.I.F.A. tiendra une importante séance durant le prochain week-end à Paris. A l'ordre du jour de cette réunion figure, en effet, l'examen des candidatures déposées par les différentes fédérations et la désignation des trente arbitres qui officieront durant le tour final de la coupe du monde au Chili. Avant le tour final, on prévoit de réunir les trente arbitres choisis pour arriver à une interprétation uniforme des règles de jeu. La commission préparera d'autre part le programme des cours pour arbitres pour 1962.

## DERNIÈRE MINUTE

**L'« affaire Jimmy Greaves » n'est pas encore terminée, malgré la récente conclusion du transfert de ce joueur de Milan à Tottenham. La Fédération anglaise de football a en effet refusé d'enregistrer le transfert de Greaves à Tottenham et a prescrit une enquête. Un comité — composé de tous les membres du comité directeur de la ligue, à l'exception de M. Joe Mears, président de Chelsea — a été désigné. Il doit tenir une première réunion le 3 décembre.**

Pour vos **vêtements** de **daim** et **cuir lisse**

Seul le spécialiste vous donnera satisfaction.

JACQUES JUTZELER S.A.
Hôpital 3 — Neuchâtel

A vendre

**chambre à coucher neuve**

avec literie, garantie 10 ans, Fr. 1690.—. Reprise éventuelle de meubles usagés. — Jean Theurillat, Cressier/NE. Tél. (038) 7 72 73.

TISSOT

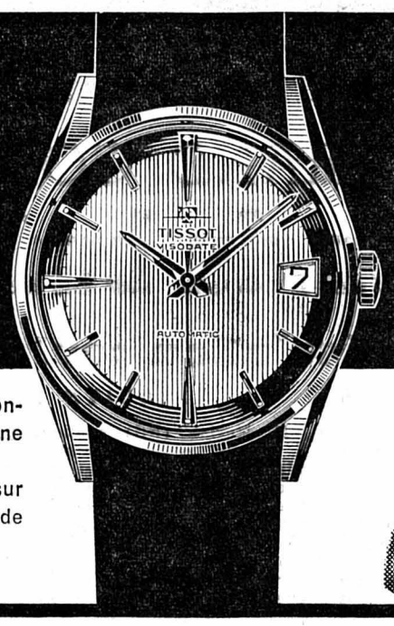

44 501 Seastar
acier inoxydable, automatic, étanche Fr. 170.—
en plaqué or Fr. 175.—
en coiffe or 14 ct Fr. 240.—

19 801
bracelet or 18 ct Fr. 430.—

17 028
glace saphir facettée plaqué or Fr. 140.—

autres modèles Tissot dès Fr. 80.—

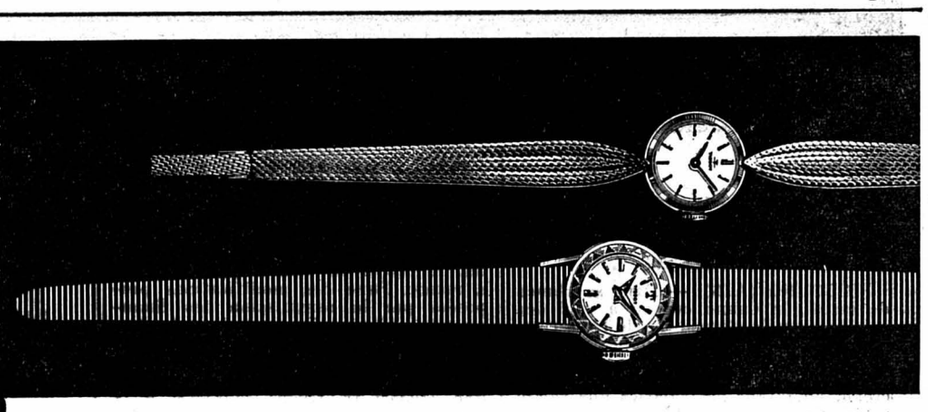

Grâce à une simplification révolutionnaire, Tissot a créé pour vous une montre plus belle et plus précise.
Tissot = synthèse du progrès, basé sur plus de 100 ans d'expérience et de tradition horlogères.
Offrez Tissot, vous ferez plaisir!

H. VUILLE
HORLOGERIE-BIJOUTERIE-ORFÈVRERIE
Place Numa-Droz Concessionnaire officiel

2 fois le produit rêvé!

**Pour tremper**
Laissez tremper le linge avec OMO pendant 2 heures et la saleté la plus tenace est loin! OMO exerce un pouvoir lavant intense et rend impeccables même les cols très sales, les torchons de cuisine ou les salopettes pleines de taches. Une expérience agréable à faire pour vous: avec OMO trempé est à moitié lavé!

2 heures suffisent

**Pour dégrossir**
OMO nettoie doucement mais à fond. C'est exactement le produit à dégrossir qu'il faut dans la machine à laver et l'automate. Vous serez étonnée de voir avec quels ménagements OMO arrive à extirper la saleté des fibres. Détail important qui vous fera plaisir: OMO est très économique à l'emploi!

**Particulièrement avantageux en paquet double Fr. 1.25 paquet normal Fr. -.65**

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE
**AMI BIANCHI**
Agencement de magasins, cuisines, hôtels - restaurants, etc.
Menuiserie en bâtiment
Fabrication et vente de meubles en tous genres
SERRIÈRES - Neuchâtel
Tél. 5 15 52

**Faites durer vos pneus**
en confiant le regommage de ceux-ci au spécialiste
Rhobs
PNEUMATIQUES NEUCHATEL
Maison fondée en 1920
Saars 14 Tél. 5 23 30

Au 2me étage
UN RAYON BIEN SYMPATHIQUE
A notre DISCOBAR

LES NOUVEAUTÉS DU MOMENT
DISQUES CLASSIQUES POUR TOUS à partir de 14.30
Tous les SUCCÈS en vogue . . . . . à partir de 4.75
DISQUES POUR NOËL . . . . . à partir de 4.75
DISQUES POUR ENFANTS . . . . . à partir de 6.40

EN VEDETTE
Ensemble RAY CONIFF
dans une nouvelle interprétation de huit succès . . . . 33 tours 10.40

Au Sans Rival NOUVEAUTÉS

*FEUILLETON*
*de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »*

# La tornade est pour ce soir

ROMAN
par 14
**ELISABETH BONTEMPS**

— Je suis navrée. Ne vous êtes-vous pas fait mal ? Quand je vous le disais, qu'il faut toujours être sur le dos de nos Fangs. Déjà, tout à l'heure, Gunter a failli être gravement blessé par ce régime qui est tombé. Vous avez vu, n'est-ce pas ? C'est la deuxième fois que cela se produit. Il y a un caméléon que nous appelons Prosper et qui, ainsi que je vous l'ai dit, vient avec les roussettes — les chauves-souris géantes, si vous préférez — voler les bananes, la nuit. Ils font osciller constamment le régime, et cela détache la liane où il est pendu. J'ai beau exiger d'Ango qu'il renforce cette attache, je ne peux arriver à me faire obéir.

Tandis que Hilde expliquait ainsi, Georges Montreil eut, pour reprendre sa femme des bras de Gunter Janstorf, le geste inattendu et bref de l'homme volé retrouvant son bien. Gunter se redressa. Il était un peu moins grand que le docteur Montreil, mais non moins résolu. Il parla, sans quitter du regard le visage de celui contre lequel se blottissait vite Claire.

— Il est très regrettable, en effet, Hilde, que vous n'arriviez pas à vous faire obéir. Car, si je n'avais pas évité ce régime, ce tantôt, je n'aurais pu être là, tout de suite, pour retenir notre amie Claire dans sa chute. Et cela aurait fait deux victimes à l'actif de Prosper. Pour un caméléon, même à trois cornes et aidé d'une pléiade de roussettes, c'est un peu trop, convenez-en.

Georges ne baissa pas les yeux sous la provocation évidente du regard de Gunter Janstorf. Claire tremblait, de chagrin et de peur. Cet homme triste, ce Gunter Janstorf, voulait-il dire que sa femme avait volontairement négligé de surveiller ses domestiques ? Ou bien, au contraire, était-il de connivence avec elle ?... Il savait bien, lui, que Claire n'avait pas vraiment glissé, mais qu'elle avait succombé à l'assaut des propres paroles qu'il avait murmurées : « Je ne remercierai jamais assez ma femme... » C'était donc la volonté de Hilde Janstorf qui avait amené Claire dans la nuit du Gabon ? Au nom de quelle passion Georges Montreil était-il devenu si passivement obéissant ? Et, soudain, l'appel se renouvela, tout proche, déchirant. L'appel affreux d'une créature qui pleure la vie qui s'en va...

— Mon Dieu !

Claire porta les mains à sa bouche. Sur le fond de ténèbres, son petit visage n'avait de vivant que les yeux terrifiés. Le fil d'or de ses cheveux avait glissé et tiré leur masse vagabonde en une gonflante coulée sur sa nuque. Gunter Janstorf se pencha. Toujours lui...

— N'ayez pas peur, amie Claire. C'est le cri du daman. Je reconnais que c'est impressionnant, la première fois, et même après. On s'y habitue cependant, vous verrez. Nos Fangs disent qu'il crie ainsi, le soir, en descendant de l'arbre où il gîte, pour tromper la panthère et lui dire : « Je suis là, je ne suis pas parti chasser. Inutile de venir, je me défendrais. » Il crie de la même façon, d'ailleurs, à l'aube, quand il rentre de sa chasse ; et nos Noirs traduisent alors cela comme un avertissement nouveau à dame panthère. « Nika bari », le soir ; « nika soundi », le matin. On ne voit jamais cet animal. Tous ceux qui sont venus au Gabon aiment à répéter que l'appel du daman est, pour eux, l'appel même de la grande forêt. Grangier qualifiait cela de « littérature ».

Gunter Janstorf se tut. L'exhalaison moite du sol posait sur les langues un goût de pestilence. De nouveau, le cri fantastique éclata, du bas à l'aigu, hallucinant. Hilde Janstorf, comme les autres, se taisait. Très droite et très pâle, elle se tenait appuyée à la balustrade encore ruisselante et semblait interroger la densité obscure, au-delà de la lumière de sa maison. Elle était très belle. D'une fusée de palmes géantes proches, un gouttin attardé martelait le silence hypocrite où s'engloutit, une fois encore, l'appel... Claire, horrifiée, regarda à ses pieds et crut y voir grouiller de rampantes ombres.

— Montreil, si j'ai un conseil à vous donner, c'est d'emmener tout de suite votre femme et de la faire se coucher, avec un cachet de quinine. Le premier contact, nous le savons tous, est le plus dur.

Claire releva le front. La voix de Gunter Janstorf, quand il chuchotait, avait des frôlements inquiétants. Mais quand il en usait ainsi qu'il venait de le faire, haut et clair, elle avait le pouvoir merveilleux de repousser les maléfices. Claire souhaita désespérément que cet homme devînt son allié. Il était le seul, ce soir, qui se fût penché sur sa détresse. L'ardeur de son regard était si profondément triste. Ce ne pouvait être que pour son bien qu'il avait averti Claire, par deux fois : « ... Le docteur Grangier est mort empoisonné » et : « Jamais je ne remercierai assez ma femme d'avoir exigé de Georges qu'il aille vous chercher en votre Paris... » Il y avait un lien entre ces deux terribles choses. Lequel ?

— Vous avez raison, Gunter. Bonsoir à tous.

Georges se baissa et enleva sa femme dans ses bras avec une facilité déconcertante. C'était une telle petite fille, n'est-ce pas ? Il descendit lentement les marches glissantes de la véranda, dont la boue rouge souillait le tulle azuré qui l'effleurait. Quand elle fut hors de l'abri de l'auvent du toit en avancée, Claire eut la sensation de recevoir sur elle le poids écrasant de la nuit de la jungle. Cette nuit visqueuse que Hilde Janstorf, penchée sur la balustrade mouillée, continuait, altière, de fixer. Comme pour lui donner des ordres...

## CHAPITRE V

« La chance ne dure pas comme le malheur. »
(Proverbe fang.)

Claire reposa son verre sur la caisse qui servait de bar, fit la grimace. Elle n'aimait pas avaler des cachets. L'eau mentholée qu'avait renversée Georges, avant de partir à la soirée des Janstorf, avait taché le bois râpeux.

— Maintenant, vous allez vous coucher et essayer de dormir. Vous ne devez pas vous affoler ainsi. Vous ne risquez rien ici.

Les yeux gris, si largement ouverts, criaient encore leur détresse. Georges Montreil se sentait l'âme d'un meurtrier. Comment avait-il pu se laisser envoûter au point d'entraîner cette innocente dans sa tourmente ? Quand il l'avait soulevée dans ses bras, tout à l'heure, il s'était souvenu que, le jour de leur mariage, elle lui avait demandé : « Quand je franchirai le seuil de notre maison de brousse, je serai dans tes bras, n'est-ce pas, Georges ? » Il avait promis. Mais ce n'était pas le seuil de leur maison qu'il avait franchi, Claire dans ses bras. C'était celui des Janstorf. Et pour s'enfoncer dans la nuit. Etait-ce un présage ?

— Georges, je dois savoir ! Est-ce vrai que tu ne m'as épousée que pour obéir à l'ordre que t'en avait donné cette femme ?

Il s'immobilisa, la main sur le bouchon de la carafe d'eau bouillie. Avec sa veste blanche et derrière son bar de caisses dressées, il avait l'air d'un barman hostile. Quand il se retourna, lentement, il y avait sur son front une ride dure que ne cachait pas la mèche obstinée. Claire, pour avoir le courage de poser sa question, et surtout celui d'entendre la réponse, s'était assise dans le fauteuil de bambou noirci où Georges, si souvent, avait vu s'étaler le long corps du docteur Grangier. Le jeune homme repoussa le souvenir qu'il exécrait.

— Je pense que, pour ce soir, il vaudrait mieux...

*(A suivre.)*

# L'actualité suisse et neuchâteloise

***FRIBOURG***

**Au Grand conseil**

## La question des allocations familiales

FRIBOURG (ATS). — Dans sa séance de mardi, le Grand conseil a voté des crédits pour l'endiguement de trois ruisseaux et adopté la loi d'application cantonale de la loi fédérale sur l'assurance invalidité. Il a enfin modifié la loi créant en faveur des salariés une caisse cantonale de compensation pour les allocations familiales. Celles-ci seront portées de 20 à 25 fr. dès le 1er janvier 1962 pour les familles de trois enfants et plus, et dès le 1er janvier 1963 de 20 à 25 fr. pour tous les enfants. M. Alphonse Roggo, dans une réponse à une remarque d'un député agrarien, a déclaré qu'il ne pouvait pas admettre qu'on discutât le problème des allocations destinées aux travailleurs étrangers. Il s'agit là d'un devoir chrétien auquel on ne saurait se soustraire envers une main-d'œuvre dont nous avons besoin et à laquelle nous faisons appel. Au cours de sa séance, le Grand conseil a élu à l'unanimité des bulletins valables M. Henri Noël, comme président du tribunal cantonal pour 1962, et nommé MM. Raymond Uldry et Georges Nicolet, juges suppléants à ce tribunal, ainsi que M. Hans Meyer, membre du conseil d'administration de la Banque de l'Etat de Fribourg.

**Le budget adopté à l'unanimité**

FRIBOURG (ATS). — Dans sa séance de mercredi, le Grand conseil fribourgeois a approuvé à l'unanimité en vote final le budget général de l'Etat pour 1962 auquel les débats n'ont pas apporté de modifications.

Le problème des routes, de leur classification et de leur aménagement fait l'objet de plusieurs interventions qui toutes demandent que l'on mette sur pied au plus tôt une nouvelle loi en la matière.

Le rapporteur a précisé que, durant la dernière législature, plus de 76 km de routes communales ont été rénovées et que les subsides de l'Etat pour ces travaux se sont montés à plus de 5,470,000 francs.

A la fin de cette séance, M. Claude Genoud, conseiller d'Etat, directeur des travaux publics, a annoncé qu'il espérait, sans pouvoir cependant donner une réponse définitive, que l'on pourrait conserver à l'agriculture les 2 millions 300,000 m³ de terres excavées dans le canton pour la deuxième correction des eaux du Jura.

***VAUD***

## Arrestation d'un jeune désaxé de 17 ans

(c) Mardi matin, à l'aube, une employée qui se rendait à son travail a été attaquée dans le Bois Mermet, qui jouxte Lausanne au nord, par un individu qui lui fit « subir des attouchements que la morale réprouve » — pour reprendre les termes exacts de la police. Immédiatement alertée, la police se lança à la recherche de cet individu qu'elle parvint à appréhender dans la matinée de mercredi.

Il s'agit d'un jeune homme de 17 ans qui n'a pas fait de difficultés pour avouer. Il a même reconnu avoir attaqué une dizaine de femmes ces derniers quinze jours dans les bois de Sauvabelin, de Beaulieu et dans le quartier de la Pontaise.

Le jeune désaxé a été déféré au président de la Chambre des mineurs qui l'a fait écrouer aux salles d'arrêt.

## Débat sur les bars à café devant le Grand conseil

(c) Mardi matin, le Grand conseil vaudois a approuvé, sans grandes difficultés, le projet de budget pour 1962. Il a retenu l'une des modifications proposées par la commission des finances : le déficit prévu sera de près d'un million et non plus de 200,000 fr.

Lors de la discussion de certains crédits, les députés ont été informés que 250,000 fr. seront consacrés à la campagne contre la tuberculose. On constate actuellement une recrudescence de ce mal ; aussi une nouvelle série de vaccins se révèle-t-elle indispensable. Ces vaccins se prendront par voie buccale.

L'après-midi les députés se sont rendus sur divers chantiers de l'« autoroute » où ils ont constaté que les travaux avançaient bon train et que les crédits étaient bien utilisés.

## La journée de mercredi

Le Grand conseil a poursuivi ses travaux, mercredi matin, travaux qui ont été marqués par le développement d'une motion concernant les bars à café. Le motionnaire relève d'emblée que les patentes pour ce genre d'établissements s'obtiennent facilement. Il suffit, pour cela, que le casier judiciaire du requérant soit vierge. Il en va de même pour les tea-rooms. Toutefois, les tea-rooms ferment leurs portes en fin d'après-midi généralement, alors que les bars à café restent ouverts tard dans la nuit. En outre, ils sont fréquentés par des jeunes qui, même sans boire d'alcool, en viennent facilement aux mains. La police intervient aussi fréquemment dans les bars à café que dans les cafés où l'on délivre de l'alcool.

Bref, le motionnaire demande que la remise de patentes pour l'ouverture de bars à café soient soumises à des restrictions plus sévères, et que le nombre de ces établissements sans alcool réponde également à la clause du besoin. La motion a été envoyée à une commission qui l'étudiera avant de la faire suivre au Conseil d'Etat.

Le Grand conseil a abordé, en outre, une question importante avec le projet de loi sur les améliorations foncières. M. Carrard, libéral, a présenté cette nouvelle loi forte de 128 articles. En fait, il s'agit moins d'une loi entièrement nouvelle que d'un regroupement d'articles éparpillés. La loi sur les remaniements parcellaires, en effet, doit être fondue dans celle des améliorations foncières qui est en vigueur depuis 1907. En face de ce gros morceau, les députés ont préféré se donner le temps de réfléchir, et on renvoie à lundi le premier débat.

Autre point traité : un député s'est inquiété de l'empoisonnement du Rhône, et a demandé au Conseil d'Etat ce qu'il comptait faire pour réempoissonner ce fleuve. Le remède sera simple : l'ouverture de la saison de la pêche en été 1962 au lieu de janvier.

***FRIBOURG***

## Plus de mille francs dérobés dans un cinéma

**FRIBOURG (ATS). — Un cambriolage, découvert dans la journée de mardi, a été commis au cours de la nuit de mardi à mercredi dans un cinéma de Fribourg. Des inconnus se sont introduits dans les bureaux et ont démonté un vieux coffre-fort et des caisses. Ils ont emporté plus d'un millier de francs.**

AU GRAND CONSEIL NEUCHATELOIS

# Adoption du budget cantonal de 1962

## Vote d'une résolution contre les explosions thermo-nucléaires

**Pour M. Rosset (rad), l'information en matière de bourses est excellente au gymnase, mais elle l'est moins à l'université. D'autre part, le contrôle des bourses devrait être plus rigoureux, mais le montant plus élevé.**

**— L'information à l'université est plus délicate, répond M. Clottu. Car les parents des étudiants sont loin de tous résider au chef-lieu.**

**Mlle Schweizer (soc) estime que les formalités d'obtention des bourses sont parfois longues et compliquées.**

**Le département des cultes n'entraîne aucune observation.**

**Le budget est alors voté par 97 voix sans opposition.**

***Résolution contre les explosions atomiques***

Une première résolution est déposée par tous les groupes, sauf par le groupe popiste. Elle fait allusion notamment aux responsabilités soviétiques. Une seconde résolution qui n'en fait pas mention est signée par les popistes.

M. **Corswant** (pop) souligne que son groupe n'a pas été consulté sur ce texte. Il souhaite qu'on élabore un texte qui mette d'accord tous les députés et dépose une motion d'ordre à ce sujet. Celle-ci est repoussée.

Voici le texte de la résolution votée par le Conseil, contre les explosions thermonucléaires :

*Le Grand conseil de la République et Canton de Neuchâtel se fait l'interprète de la population neuchâteloise, dont une partie s'est déjà exprimée par l'intermédiaire de ses autorités communales ou en organisant des manifestations, pour protester contre les explosions de bombes nucléaires et contre la rupture de la trêve par le gouvernement de l'Union soviétique.*

*Le Grand conseil neuchâtelois est conscient de l'importance jamais atteinte, à ce jour, des dangers qui menacent l'humanité dans ce qu'elle a de plus précieux, la paix et la santé.*

*Il espère que la rivalité des grandes puissances ne provoquera pas une compétition en matière d'essais nucléaires, au mépris de l'homme.*

*Il fait appel à la conscience et au sens des responsabilités de tous les gouvernements.*

Précisons qu'à part les députés popistes, une moitié à peu près de la députation libérale s'est abstenue de voter ce texte. Le groupe était partagé entre 9 voix pour et 9 voix contre. Non pas que les opposants fussent partisans — loin de là — de la reprise des explosions thermonucléaires. Mais ils estimaient que, pratiquement, c'était là un pur coup d'épée dans l'eau.

M. **Champion** (rad), premier signataire de la résolution, rappelle que le Grand conseil n'a pas attendu à aujourd'hui pour condamner la guerre thermonucléaire. Actuellement, le gouvernement soviétique a rompu une trêve et les conséquences d'une rupture se révèlent dangereuses pour l'humanité. L'orateur cite une agence soviétique qui reproduit l'opinion d'un citoyen de ce pays lequel condamne les essais atomiques ailleurs qu'en URSS, tandis que les explosions russes assainissent l'atmosphère politique ? Cette déclaration est aussi cynique que les déclarations en vertu desquelles seules les bombes soviétiques seraient nuisibles. La Suisse neutre doit prendre position contre tous les totalitarismes.

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. **Meylan** (NG) explique pourquoi il a signé les deux résolutions. Il faut dépasser nos contradictions politiques dans une affaire aussi grave. L'orateur estime que la trêve de fait a été rompue effectivement par l'Union soviétique et que celle-ci encourt des responsabilités, mais il voudrait être sûr qu'on protesterait avec la même vigueur si les Etats-Unis faisaient exploser une bombe de 50 mégatonnes.

M. **Corswant** (pop) tient à dire qu'en ne demandant pas aux popistes de collaborer au texte projeté on fait montre d'un certain état d'esprit politique. C'est pourquoi l'extrême-gauche a rédigé un autre texte. Il expose longuement les thèses soviétiques connues dans ce domaine, dénonce le danger allemand, l'hypocrisie suisse, etc., etc.

***Une intervention très remarquée de M. Bl. Clerc***

**M. Bl. Clerc (lib) se demande qui M. Corswant entend convaincre. Si le POP n'a pas été consulté sur la rédaction de ce texte, c'est que celui-ci s'exclut par ses méthodes de la communauté neuchâteloise. Son langage n'est pas le nôtre. Sa bonne foi n'est pas la nôtre. Il parle de notre hypocrisie. Je parlerai, moi, de ses états de sincérité successive et diverse (rires et approbation).**

**M. Clerc souligne que M. Corswant parle chez nous de politique de logement alors que, dans sa patrie d'adoption, on loge une famille dans une seule chambre. M. Corswant a le droit de parler ici et de tout critiquer librement. Au XXIIe congrès du parti communiste russe auquel assistait notre collègue Blaser (rires moqueurs), qui a pu prendre la parole au nom de l'opposition? On est même allé plus loin. On viole des sépultures, car il est des morts qu'il faut qu'on tue (approbations).**

**Ici M. Corswant peut demander la diminution du temps de travail. En Russie, les ouvriers accomplissent un nombre total d'heures qui ne leur permettent même pas d'acheter les objets de consommation les plus élémentaires.**

**En Suisse, M. Corswant s'en prend à notre armée, il ne parle jamais de cette puissante armée rouge qui précisément fait exploser les bombes qui mettent l'humanité en danger et qui occupent des pays tout entiers qui ont été rayés de la carte.**

**M. Corswant s'est plaint de n'avoir pas été engagé à signer un texte. Nous vous engageons nous, Monsieur Corswant, à la pudeur !**

Cette intervention prononcée avec netteté par un député qui a la réputation d'être modéré est vivement applaudie par la majorité de l'assemblée. Elle a soulagé la conscience de bien des députés las de voir depuis longtemps les popistes développer leur sophisme.

Elle a si bien porté que, pour la première fois, dans sa carrière parlementaire, M. Corswant se tient coi et c'est M. **Ch. Roulet** (pop) qui intervient pour rappeler que son chef a condamné les essais nucléaires d'où qu'ils viennent. Par contre, dans son intervention, M. Bl. Clerc a combattu le POP et n'a pas dit un mot des bombes atomiques.

M. **Martenet** (lib) : M. Blaser n'en a pas parlé non plus à Moscou (rires).

La résolution présentée par les partis de la majorité est acceptée par 87 voix sans opposition. Celle émanant du POP en recueille 37 et n'obtient pas non plus la majorité des deux tiers indispensable à l'adoption d'un projet de résolution par le Grand conseil.

***Autres projets***

Après diverses interventions sur la teneur desquelles on aura l'occasion de revenir lors du débat sur le fond, le rapport à l'appui de trois projets de loi et d'un projet de décret relatifs à l'augmentation des compétences des tribunaux de district en matière civile et à l'extension des attributions du tribunal cantonal et de la cour de cassation civile est renvoyé à une commission de 11 membres.

Le décret concernant la conclusion d'un emprunt destiné à la conversion ou au remboursement de l'emprunt de 3½% de 1942 de 30 millions de francs est adopté de même que ceux concernant l'octroi de crédits en faveur des améliorations techniques de la B.N. et du R.V.T. M. **Joly** (rad) remarque à ce propos que si les placements sont à fonds perdus pour l'Etat, ils ne le sont pas pour les usagers et M. **Kocherhans** (rad) demande des explications sur la commande à distance de la station de Môtiers.

On entend encore les rapports oraux des représentants de la commission dite des restaurants (on ne parle plus de « bars à café » !) et de celle chargée de l'examen de la réforme scolaire. Pour la première, M. **Martenet** (lib) annonce que les travaux seront terminés pour la prochaine session ordinaire, tandis que pour la seconde, M. **R. Moser** (rad) présente le rapport que voici :

***L'examen de la réforme scolaire***

*La commission chargée de l'examen du projet de loi instituant diverses mesures relatives à la réforme de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, surprise par la complexité du projet présenté, s'est trouvée d'emblée devant des difficultés considérables, et ceci en dépit des travaux approfondis effectués pendant 4 ans par des commissions consultatives spéciales.*

*Les problèmes suivants ont notamment retenu son attention :*

- *institution d'une section scientifique,*
- *valorisation de la section moderne,*
- *valorisation de la section préprofessionnelle,*
- *fixation du début de l'année scolaire,*
- *durée des études dans les différentes sections,*
- *orientation scolaire et passage d'une section à une autre,*
- *orientation professionnelle,*
- *institution de brevets secondaires d'un nouveau type,*
- *conséquence financière du projet, spécialement pour les petites communes,*
- *statut du personnel enseignant féminin marié.*

*Cette énumération montre les conséquences sociales manifestes de la réforme. Elle démontre aussi l'évidente nécessité d'examiner les lignes directrices des programmes pour permettre aux commissaires de se prononcer en connaissance de cause sur les structures.*

*Poursuivant leur étude, les commissaires entendent présenter un projet de réforme tenant compte de l'évolution sociale et technique, tout en sauvegardant les intérêts de l'enfant et de la famille. Ils s'efforcent de résoudre à satisfaction le dilemme ville-campagne, et d'harmoniser utilement les thèses présentées par les divers corps enseignants.*

*L'ampleur de la réforme envisagée est telle qu'il convient de laisser à la commission parlementaire le temps nécessaire à l'examen d'un projet de loi engageant le canton pour une certaine durée, et qui, pour être adopté, doit rallier une très large fraction du corps électoral.*

*La commission, qui s'est réunie onze fois et a examiné très attentivement les propositions gouvernementales, espère être en mesure de déposer son rapport dans un avenir proche.*

Il est bientôt midi et demi. Le président Flückiger annonce alors que la séance et la session sont closes. La prochaine session de notre parlement neuchâtelois aura lieu les 18 et 19 décembre prochains. Il y aura probablement de nouveau du sport, puisqu'on parlera encore de la question des vacances payées (suite à la nouvelle initiative qui a abouti) et de l'augmentation des traitements des fonctionnaires.

R. Br.

# Nouvelles économiques et financières

## BOURSE

(COURS DE CLOTURE)

**ZURICH**

| OBLIGATIONS | 21 nov. | 22 nov. |
|---|---|---|
| 8 2/3 % Féd. 1945, déc. | 103.25 d | 103.25 |
| 3 1/4 % Féd. 1946, avril | 102.80 | 102.80 |
| 3 % Féd. 1949, . . . | 99.— d | 99.— d |
| 2 3/4 % Féd. 1954, mars | 95.50 d | 95.50 d |
| 3 % Féd. 1955, juin | 99.15 | 99.20 |
| 3 % C.F.F. 1938 . . | 100.— d | 100.15 |
| ACTIONS | | |
| Union Bques Suisses | 5490.— | 5500.— |
| Société Banque Suisse | 3325.— | 3340.— |
| Crédit Suisse . . . . . | 3450.— | 3450.— |
| Bque Pop. Suisse (p.s.) | 2625.— | 2615.— |
| Electro-Watt . . . . . | 3070.— | 3100.— |
| Interhandel . . . . . | 5210.— | 5250.— |
| Motor Columbus . . . | 2550.— | 2550.— |
| Indelec . . . . . | 1730.— | 1725.— |
| Italo-Suisse . . . . . | 917.— | 915.— |
| Réassurances Zurich . | 3975.— | 3900.— |
| Winterthour Accid. . | 1491.— | 1500.— |
| Zurich Assurances . . | 7775.— | 7750.— |
| Saurer . . . . . | 2175.— | 2195.— |
| Aluminium Chippis . | 7650.— | 7755.— |
| Bally . . . . . | 2080.— | 2095.— |
| Brown Boveri . . . . . | 4390.— | 4400.— |
| Fischer . . . . . | 3100.— | 3120.— |
| Lonza . . . . . | 3975.— | 4000.— |
| Nestlé porteur . . . . | 4460.— | 4440.— |
| Nestlé nom. . . . . | 2635.— | 2620.— |
| Sulzer . . . . . | 5600.— | 5570.— |
| Aluminium Montréal | 119.— | 118.50 |
| American Tel. & Tel. | 569.— | 584.— |
| Baltimore . . . . . | 127.— | 114.— |
| Canadian Pacific . . . | 107.50 | 107.— |
| Du Pont de Nemours | 1091.— | 1082.— |
| Eastman Kodak . . . | 477.— | 471.— |
| Ford Motor . . . . . | 475.— | 480.— |
| General Electric . . . | 340.— | 340.— |
| General Motors . . . . | 228.50 | 231.— |
| International Nickel . | 330.— | 330.— |
| Kennecott . . . . . | 367.— | 365.—ex |
| Montgomery Ward . . | 143.— | 140.50 |
| Stand. Oil New-Jersey | 201.— | 201.50 |
| Union Carbide . . . . | 558.— | 556.— |
| U. States Steel . . . . | 332.— | 335.— |
| Italo-Argentina . . . . | 53.75 | 54.25 |
| Philips . . . . . | 1160.— | 1183.— |
| Royal Dutch Cy . . . | 138.50 | 138.50 |
| Sodec . . . . . | 144.— | 145.— |
| A.E.G. . . . . | 523.— | 524.— |
| Farbenfabr. Bayer AG | 782.— | 785.— |
| Farbw. Hoechst AG . | 622.— | 627.— |
| Siemens . . . . . | 786.— | 790.— |

**BALE**

| ACTIONS | | |
|---|---|---|
| Ciba . . . . . | 15900.— | 15900.— |
| Sandoz . . . . . | 15900.— | 15600.— |
| Geigy, nom. . . . . | 25350.— | 25350.— |
| Hoff.-La Roche (b.j.) | 41400.— | 41460.— |

**LAUSANNE**

| ACTIONS | | |
|---|---|---|
| B.C. Vaudoise . . . . . | 1800.— | 1725.— |
| Crédit Fonc. Vaudois | 1300.— | 1300.— |
| Romande d'Electricité | 740.— d | 745.— |
| Ateliers constr., Vevey | 1090.— | 1090.— |
| La Suisse-Vie . . . . . | 5850.— | 5850.— |

**GENÈVE**

| ACTIONS | | |
|---|---|---|
| Amerosec . . . . . | 155.— | 154.— |
| Bque Paris Pays-Bas | 465.— | 470.— |
| Charmilles (Atel. de) | 1880.— | 1880.— |
| Physique porteur . . . | 1000.— | 1020.— |
| Sécheron porteur . . . | 970.— | 970.— |
| S.K.F. . . . . | 488.— | 496.— |
| Oursina . . . . . | 7100.— | 7200.— |

Cours communiqués, sans engagement par la Banque Cantonale Neuchâteloise

## Bourse de Neuchâtel

| ACTIONS | 21 nov. | 22 nov. |
|---|---|---|
| Banque Nationale . . | 730.— d | 720.— d |
| Crédit Fonc. Neuchât. | 850.— d | 885.— |
| La Neuchâteloise as. g. | 2030.— | 1980.— d |
| Ap. Gardy Neuchâtel | 340.— d | 340.— d |
| Câbl. élec. Cortaillod | 25500.— d | 25500.— d |
| Câbl. et Tréf. Cossonay | 7250.— d | 7250.— d |
| Chaux et cim. Suis. r. | 4150.— d | 4100.— d |
| Ed. Dubied & Cie S.A. | 4400.— | 4300.— d |
| Ciment Portland . . . | 14500.— o | 14500.— o |
| Suchard Hol. S.A. «A» | 1500.— d | 1510.— |
| Suchard Hol. S.A. «B» | 7500.— d | 7500.— d |
| Tramways Neuchâtel | 630.— d | 630.— d |
| Sté Navigation lacs Ntel-Morat, priv. . . | 70.— d | 70.— d |
| OBLIGATIONS | | |
| Etat Neuchât. 2½ 1932 | 99.50 | 99.— d |
| Etat Neuchât. 3½ 1945 | 101.— d | 101.— d |
| Etat Neuchât. 3½ 1949 | 101.— d | 101.— d |
| Com. Neuch. 3¼ 1947 | 99.25 | 99.— d |
| Com. Neuch. 3¼ 1951 | 96.— d | 96.— d |
| Chx-de-Fds 3½ 1946 | 100.— d | 100.— d |
| Le Locle 3½ 1947 | 100.— d | 100.— d |
| Foc. m. Chât. 3¼ 1951 | 96.50 d | 96.50 d |
| Elec. Neuch. 3¼ 1951 | 92.— d | 92.— d |
| Tram Neuch. 3½ 1946 | 98.— d | 98.— d |
| Paillard S.A. 3½ 1960 | 98.50 d | 98.50 d |
| Suchard Hold. 3¼ 1953 | 97.75 | 97.75 |
| Tabacs N.-Ser. 3½ 1953 | 99.50 | 99.— d |

Taux d'escompte Banque Nationale 2 %

**Cours des billets de banque**

du 22 novembre 1961

| | Achat | Vente |
|---|---|---|
| France . . . . . | 85.50 | 88.50 |
| U.S.A. . . . . | 4.30 | 4.34 |
| Angleterre . . . . . | 12.— | 12.25 |
| Belgique . . . . . | 8.50 | 8.80 |
| Hollande . . . . . | 118.50 | 121.— |
| Italie . . . . . | —.68 | —.71 |
| Allemagne . . . . | 107.— | 109.— |
| Autriche . . . . . | 16.55 | 16.85 |
| Espagne . . . . . | 7.— | 7.30 |

**Marché libre de l'or**

| | |
|---|---|
| Pièces suisses . . . . . | 35.50/37.50 |
| françaises . . . . . | 34.50/36.50 |
| anglaises . . . . . | 41.—/44.— |
| américaines . . . . . | 182.50/192.50 |
| lingots . . . . . | 4850.—/4950.— |

**Bourse de New-York**

du 22 novembre

Marché : irrégulier

| | Clôture précédente | Clôture du jour |
|---|---|---|
| Allied Chemical . . . | 54 | 53 1/8 |
| American Can. . . . . | 47 7/8 | 47 7/8 |
| Amer Smelting . . . . | 62 1/4 | 62 1/4 |
| Amer Tel and Tel . . | 134 1/4 | 134 1/4 |
| Anaconda Copper . . . | 51 1/8 | 53 1/8 |
| Bethlehem Steel . . . | 40 1/2 | 40 1/8 |
| Canadian Pacific . . . | 24 5/8 | 24 5/8 |
| Dupont de Nemours . | 250 1/2 | 247 1/2ex |
| General Electric . . . | 79 | 78 3/4 |
| General Motors . . . . | 53 3/4 | 54 |
| Goodyear . . . . . | 46 1/4 | 46 |
| Internickel . . . . . | 76 | 76 5/8 |
| Inter Tel and Tel . . | 56 3/4 | 56 5/8 |
| Kennecot Copper . . . | 85 1/2 | 83 1/2 |
| Montgomery Ward . . | 32 5/8 | 32 3/8 |
| Radio Corp. . . . . | 55 3/4 | 55 1/4 |
| Republic Steel . . . . | 58 3/4 | 58 7/8 |
| Royal Dutch . . . . . | 32 1/4 | 31 7/8 |
| South Puerto-Rico . . | 26 3/4 | 27 1/2 |
| Standard Oil of N.-J. | 46 3/4 | 45 3/8 |
| Union Pacific . . . . . | 36 1/4 | 36 5/8 |
| United Aircraft . . . . | 44 7/8 | 44 7/8 |
| U. S. Steel . . . . . | 77 1/8 | 77 1/2 |

# VIGNOBLE

**SAINT-BLAISE**

**Journée missionnaire**

(c) Dimanche dernier, la paroisse réformée avait sa traditionnelle journée missionnaire d'automne. A cette occasion, M. Ernest Juillerat, missionnaire au Mozambique, et qui est presque un enfant de Saint-Blaise, fut l'hôte de la paroisse. Il tint le catéchisme, présida le culte, s'entretint l'après-midi avec les collectrices, et donna enfin le soir encore, une intéressante conférence sur ce sujet, qui aurait pu être le thème de cette journée : « La mission chrétienne est-elle encore nécessaire ».

M. Juillerat répondit avec pertinence à cette interrogation au cours de toute cette journée. Au culte du matin, la liturgie revêtit un caractère particulier, puisqu'elle fut la même que celle du culte d'ouverture de l'assemblée œcuménique de la Nouvelle-Delhi.

Frais et dispos dès le réveil

Un verre d'eau de Vichy au saut du lit (CÉLESTINS, HOPITAL ou GRANDE-GRILLE) vous mettra en train pour la journée. Ces eaux incomparables vous apportent un complexe minéral alcalin naturel et inimitable. Elles stimulent les fonctions du foie, régularisent la digestion, équilibrent la nutrition.

Pas d'alimentation rationnelle sans VICHY-ETAT

VICHY ETAT


# Communiqués

**Concert spirituel au Temple du Bas**

Dimanche matin 26 novembre, les mélomanes neuchâtelois pourront entendre le violoncelliste Claude Starck avec l'ensemble Pascale Bonet, dans un programme d'œuvres classiques.

Claude Starck, lauréat des Concours internationaux, fut pendant plusieurs années le soliste du Festival Strings de Lucerne .Il vient d'être nommé premier violoncelle-solo de l'Orchestre de la Tonhalle de Zurich et compte déjà à son actif de nombreuses tournées à l'étranger.

L'ensemble instrumental composé de jeunes solistes, interprétera le concerto en ré mineur de Bach et accompagnera le concerto de Boccherini.

**Soirée de l'« Echo du lac »**

Demain, samedi, la société d'accordéonistes de Neuchâtel « Echo du lac », placée sous la direction de M. G. Mentha, organisera sa grande soirée au Cercle du sapin. Le programme comprend, outre les productions de la société, une comédie en deux actes « Ma Petit Femme adorée », interprétée par le groupe théâtral de l'« Echo du lac », puis un grand bal cundit par les cinq musiciens du « Hot Boys ». Une soirée qui promet de connaitre une ambiance du tonnerre !

**Le système bancaire suisse ; développements actuels**

La Société neuchâteloise de science économique organise pour le mardi 28 novembre 1961, à l'Aula de l'université de Neuchâtel, une conférence de M. Hans Bauer, chef des Etudes économiques de la Société de Banque Suisse, à Bâle, sur ce sujet : « Le système bancaire suisse ; développements actuels ».

On sait que nos banques tiennent une grande place dans notre économie nationale. Elles ne se bornent pas à pourvoir nos entreprises des capitaux dont elles ont besoin, elles constituent encore un facteur important du marché financier international.

M. Bauer fera de l'actualité bancaire suisse une analyse et une synthèse certainement très intéressantes.

**Soirée du club théâtral « Les 3 coups » à la Coudre**

Le club théâtral « Les 3 coups » de la Coudre présentera le samedi 25 novembre prochain, au collège de la Coudre, sa quatrième soirée annuelle. A cette occasion il présentera quatre comédies en un acte qui feront certainement la joie des spectateurs.

Après le programme théâtral, un bal mettra fin à cette soirée.


**Si la toux vous réveille**

Prenez une ou deux cuillerées de Sirop des Vosges. Aussitôt les quintes cessent, l'oppression disparaît, les bronches sont dégagées et vous dormez bien.

**Sirop des Vosges Cazé**

Chez vous : Sirop des Vosges
Au dehors : Pâte des Vosges


# Mise au point nécessaire

NOUS ne ferons qu'une réserve à la remarquable et vigoureuse intervention de M. Blaise Clerc dirigée contre M. Corswant. Au début de sa déclaration, le député libéral semble avoir déploré que la « presse bourgeoise » accorde trop d'importance aux exploits oratoires de l'extrême-gauche. Comme un représentant du parti radical et un représentant du parti socialiste — et non des moindres, puisqu'il s'agissait d'un ancien président de ville et d'un conseiller d'Etat en exercice — nous ont fait personnellement et très aimablement d'ailleurs, la même observation, une mise au point est nécessaire.

Nous pourrions assurément ironiser sur le fait qu'on vienne dire au soussigné qu'il propage les thèses communistes ! Mais l'affaire est beaucoup plus sérieuse. Elle ressortit à la conception même que nous nous faisons de l'exercice de notre profession, à l'éthique du journalisme et du journaliste qui est la nôtre.

Au siècle dernier, un rédacteur en chef du «Manchester Guardian» avait résumé dans une formule frappante ce qui est la clé d'or, à notre avis, du métier de rédacteur : « Les faits sont sacrés, les commentaires sont libres. » Or, un compte rendu de débats parlementaires n'est pas un commentaire. Celui-ci l'accompagne ou le suit, mais il en est distinct. Et si une remarque personnelle est faite en cours de route, elle doit être indiquée clairement comme émanant de la rédaction.

Certes, un résumé de la discussion dans un journal n'est pas non plus un compte rendu sténographique comme celui que publie le « Bulletin officiel » du Grand conseil. La tâche de celui qui le rédige consiste dès lors à dégager d'une manière aussi concise et objective que possible la substance des interventions. Et elle n'est pas facile parce que ce n'est pas faire injure à nos députés que de constater que, généralement, leur langage n'est pas d'une pureté et d'une logique académiques, et que souvent l'expression que revêt leur pensée est assez confuse ! D'autant plus encore que parfois les micros ne fonctionnent pas et que certains propos sont à peine audibles.

Elle consiste d'autre part, cette tâche, à donner au lecteur un aperçu de la séance, de la tonalité qui a été la sienne et de l'impression générale qui s'en dégage. Or qui pourrait nier de bonne foi, pour prendre l'exemple de la séance de lundi qui a été cité, que cette tonalité a été donnée principalement par M. Corswant auquel, ce jour-là, on n'a guère répliqué, sauf en déclenchant un chahut qui n'a même pas couvert ses propos, et qui a pu développer en toute tranquillité ses considérations (que nous trouvons scandaleuses) sur les prétendues responsabilités du régime occidental dans le climat de guerre, alors que ces responsabilités n'ont jamais reposé que sur les dictatures totalitaires et sur la principale d'entre elles, à cette heure, la dictature de l'Union soviétique. Et ces thèses ont encore été soutenues, ce jour-là, par quelques députés de la gauche socialiste sans que personne d'autre que le rapporteur de la commission, M. Biétry, ne s'efforce de les contredire.

Passer ces faits sous silence, ou chercher à les minimiser n'aurait donc pas contribué à donner une image exacte de la séance de lundi. De la part d'un journaliste, ce n'aurait pas été honnête. Car le public a le droit de savoir ce qui se passe réellement au Grand conseil.

× × ×

Tout autre a été, en revanche, la tonalité du débat d'hier. Nous y insistons dans notre compte rendu de ce jour, et nous ne saurions — dans ce commentaire — assez nous en réjouir ! La volée de bois vert que M. Clerc a administrée au « leader » popiste aux applaudissements de l'assemblée, la vigoureuse leçon qu'a donnée d'autre part le chef du département de l'instruction publique à un jeune et prétentieux député socialiste de nuance « nouvelle gauche » (et qui a d'ailleurs été désavoué par les siens) ont été deux des caractéristiques politiques de cette séance.

Face au communisme, et à ses alliés plus ou moins conscients, le silence ne sert à rien. Se taire sur ses agissements et ses interventions est la plus mauvaise tactique qui soit. Car à la faveur de nos réticences ou de nos prudences, il distille sournoisement son poison dans l'opinion publique. Que de mal font aujourd'hui les campagnes défaitistes et pseudo-pacifistes qu'il encourage contre notre défense nationale et contre nos conceptions politiques occidentales ; on commence à s'en rendre compte au nombre des dupes qu'il compte désormais dans des milieux qui semblaient imperméables jusqu'à présent à ses entreprises.

A l'action qu'il mène sur les esprits, il faut répondre par une autre action sur les esprits, tout aussi vigoureuse. Au nom de tout ce qui moralement nous est cher et de tout ce à quoi nous croyons ! Mais, pour cela, il convient d'abord d'être éclairé sur ce qu'il dit, sur ce qu'il est et sur ce qu'il fait. Aussi continuerons-nous à montrer comment il se sert de la tribune du Grand conseil pour parvenir à ses fins ; et souhaitons-nous que la réaction qui s'est amorcée hier s'affirme chaque fois qu'il le faudra.

René BRAICHET.

**BÂCHES**

NYLON P.V.C.
STAMYL P.V.C.
LIN
COTON
CHANVRE
FILM Polyéthylène

VOYEZ NOS QUALITÉS ET PRIX à partir de Fr. 9.80 le m²

SAVARY S.A.
26, avenue de Milan Lausanne
Tél. (021) 26 55 15

Représentant :
WILLY FELLER, PESEUX
Tél. (038) 8 18 80



**GRATUITS**

1 table de cuisine pieds tube, dessus Formica +
2 chaises + 2 tabourets assortis +
1 couvre-lits +
1 pouf de coiffeuse

avec chaque mobilier d'une valeur de **Fr. 5000.-**
(au comptant ou avec facilités de payement)

**ODAC - ameublements FANTI & Cie - COUVET**
Tél. (038) 9 62 21



**Le plaisir d'écrire**

Qu'en est-il de votre écriture personnelle? Le rythme accéléré de notre époque nous enlève le goût d'écrire — mais un beau jour nous découvrons un stylo qui nous rend cette joie — le stylo Geha d'un genre tout nouveau, avec bec or Goldwing. Il règle automatiquement la coulée d'encre et son grand bec or individuel Goldwing glisse si légèrement qu'il semble échapper à la loi de la pesanteur... Ce stylo est conçu pour faciliter votre tâche. Essayez-le donc — pour l'amour de votre écriture personnelle!

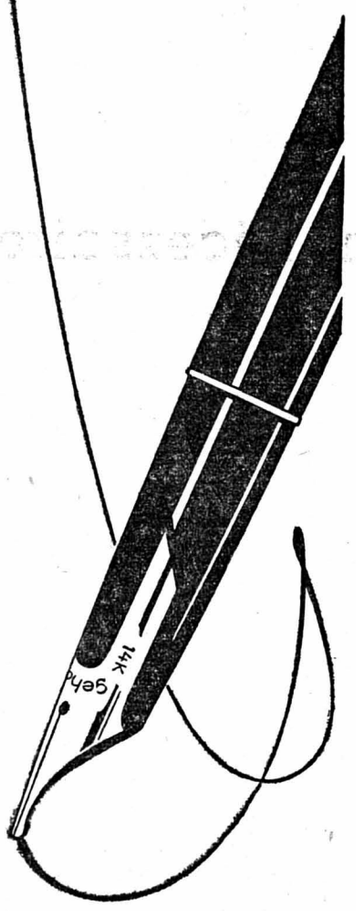


**Geha**
GOLDWING
fr. 45.- 50.- et 60.-
Autres stylos Geha dès fr. 12.50 jusqu'à fr. 38.-.
En vente dans les papeteries.
Ecriture personnelle par la plume réservoir!
Agence générale : Kaegi S. A., Zurich 1



**Protection idéale contre le froid et l'humidité**

Pour prévenir efficacement rhumatismes, lumbagos et sciatiques, rien de meilleur en cette saison que la ceinture du Dr M. Gibaud.
Douce et agréable à porter, lavable, irrétrécissable et très solide, la célèbre ceinture du Dr M. Gibaud chauffe vos reins et vous protège admirablement contre le froid et l'humidité.

**Renseignements et vente chez**

Armand
PHARMACIE
DROGUERIE PARFUMERIE
NEUCHATEL / HOPITAL 2
038/5 57 22



**Oranges « Navels »** le kg **1.10**
**Bananes « Fyffes »** 1er choix le kg **1.50**
**Marrons d'Espagne** 1er choix le kg **1.80**

— RISTOURNE

coop



**BON** Validité illimitée
prenez 3 payez 2

Sur présentation de cette annonce, dans les bons magasins d'alimentation, vous recevrez, lors de l'achat de 2 bouteilles, une troisième bouteille gratuite d'eau minérale naturelle HENNIEZ-SANTÉ, verres facturés.

Les qualités diurétiques et digestives de l'eau minérale naturelle HENNIEZ-SANTÉ, ainsi que son prix avantageux, en font la boisson de chacun.

**Profitez** de ce bon et exigez toujours l'eau minérale naturelle HENNIEZ-SANTÉ qui, grâce à la constance de sa minéralisation, vous garantit une exceptionnelle pureté.
HENNIEZ-SANTÉ convient particulièrement bien pour les apéritifs et le whisky!

**HENNIEZ-SANTÉ**
c'est la source dans votre verre!


## Véhicules à moteur

A vendre plusieurs voitures
**« Renault » 4 CV**
avec chauffage. — Tél. 5 06 77.

**«Opel Capitaine»**
1952 - 1953, bon état de marche, moteur refait à neuf, à vendre pour cause de double emploi. Grandes facilités de paiement, Fr. 750.—. — Tél. (038) 8 25 87.

A vendre
**«M.G. Cabriolet» 1949**
bon état de marche. — Adresser offres écrites à T. U. 4165 au bureau de la Feuille d'avis.

URGENT. A vendre
**« Dauphine » 1959**
30,000 km, blanche, en parfait état. — Tél. 8 44 56.

A vendre voiture
**« Lloy Arabella »**
5 places, 5 CV, 8000 km, état de neuf. — Téléphoner au 6 44 34 aux heures des repas.

**Citroën ID 19**
modèle 1961, confort, fin de saison, à enlever à prix avantageux.
Echange.
S'adresser : tél. (039) 2 26 83/84.

**Vendeuse qualifiée**
cherche place dans magasin de la ville pour le 15 décembre 1961. — Adresser offres écrites à No 4160 au bureau de la Feuille d'avis.

**Suisse romand**
de 27 ans cherche situation dans industrie ou commerce. Maturité commerciale, stage universitaire, sans expérience pratique, sinon fonction publique. Parle l'anglais, l'allemand et l'italien. — Adresser offres écrites à A. C. 4171 au bureau de la Feuille d'avis.

**Sténodactylo**
cherche tous travaux de bureau à domicile. — Adresser offres écrites à F. H. 4176 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche **SKIS**, 190 cm, souliers No 41. Tél. 5 09 60.

**PIANO**
Professeur achèterait d'occasion, pour débutant, piano cordes croisées, en bon état. Adresser les offres avec indication de prix et marque, sous chiffres P. 11872 N., à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

Je cherche
**fumier**
bien conditionné. — S'adresser à A. Merminod, Saint-Blaise. — Tél. 7 52 92.

Je cherche
**ovale**
de 100 à 300 litres ainsi que
**pressoir**
de 1 à 5 gerles. — S'adresser à M. Merminod, Saint-Blaise. Tél. 7 52 92.

## OFFRES D'EMPLOIS

KIOSQUE DE SERRIÈRES
cherche
**REMPLAÇANTE**
Tél. 8 33 31

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir
**horlogers, acheveurs**
ainsi que
**personnel féminin**
à former dans toutes les parties.
Tél. 5 05 84

Fabrique d'horlogerie Roskopf cherche
**ACHEVEURS**
pour travail en atelier, éventuellement à domicile.
Argo Watch S. A., Nods.
Tél. (038) 7 97 92.

## DEM. A ACHETER

Oeuvre d'entraide cherche à acheter un
**PUPITRE**
d'occasion en bois. Grandeur du plateau : environ 70-80 x 150-160 cm. Faire offres sous chiffres P. N. 4122 au bureau de la Feuille d'avis.

***Achat et vente de meubles***
**Tél. 6 38 15**

**ACHATS**
bijoux, or et argent, vieille argenterie, pierres fines (diamants), aux meilleurs prix du jour.
**H. VUILLE**
bijoutier - orfèvre
place Numa-Droz, Neuchâtel

## AVIS DIVERS

**MODELING**
**Nouveau procédé pour la réalisation de coiffures gonflantes**
Venez sans engagement voir notre modèle vivant
Salon de coiffure
**GOBEL**
Trésor 1 Tél. 5 21 83


Fin de saison
**GRANDE VENTE D'OCCASIONS**
à prix avantageux

| Marque | CV | Année | Couleur |
|---|---|---|---|
| Austin A 40 | 6 | 49/50 | noire |
| DKW 900 | 5 | 56 | noire/grise |
| FIAT 600 | 4 | 59 | ivoire |
| Fiat multipla | 4 | 59 | verte/grise |
| Fiat 2100 | 11 | 61 | beige/noire |
| Ford Vedette | 12 | 53 | noire |
| Jaguar 2,4 l | 12 | 56 | beige |
| Morris Cambridge | 8 | 50/51 | bleue |
| Peugeot 203 | 7 | 54 | noire |
| Plymouth | 18 | 53 | bleue 2 tons |
| Renault 4 CV | 4 | 51 | grise |
| Simca Montlhéry | 7 | 61 | bleue |
| Simca-P 60 | 6 | 60 | grise |
| Standard | 5 | 57 | beige |
| Sunbeam | 8 | 59 | blanche/marron |
| Volvo 122 S | 9 | 61 | bleu ardoise |
| VW toit ouvrant | 6 | 57 | bleue |
| Panhard | 4 | 57 | grise |

Grandes facilités de paiement
**GARAGE DU JURA**
**LA CHAUX-DE-FONDS**
Ch. Koller, avenue Léopold-Robert 117
Tél. (039) 3 14 08



**FRIGOS**
Toujours lui...
**TANNER**

Exposition, Dime 52
la Coudre-Neuchâtel
Tél. 5 51 31


A vendre, faute d'emploi, en bon état, machine à laver électrique avec essoreuse (ancien modèle Miele), bas prix. Tél. 6 41 71.

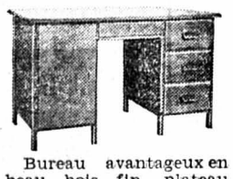

Bureau avantageux en beau bois fin, plateau de 135 sur 66 cm, 7 tiroirs dont 1 aménagé pour le classement suspendu, 268 fr.

**Reymond**
Neuchâtel
Saint-Honoré 5


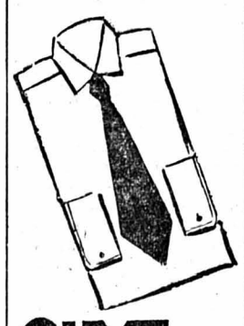

**GUYE PRÊTRE**
chemiserie


A vendre d'occasion
**machine à coudre « ELNA I »**
portative, avec garantie. S'adresser à A. Grezet, agence Turissa, rue du Seyon 24, tél. 5 50 31.


**AVANTAGEUX!**

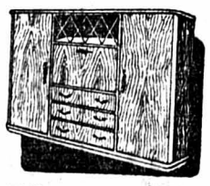

Faites-vous réserver ce magnifique meuble combiné, il ne coûte que
**Fr. 575.-**
Meubles G. Meyer
NEUCHATEL
Faubourg de l'Hôpital
Tél. (038) 5 75 05


**Bonnes occasions**
1 Opel Record 1957-1958, bleue/blanche, 44,000 km ;
1 Ford Combi grise/verte, neuve, modèle 1956, moteur refait à neuf.
Voitures en parfait état de marche, vendues en toute confiance et de première main.
Garage Sudan, Estavayer-le-Lac
Tél. (037) 6 30 08

## DEM. D'EMPLOIS

Allemande, 31 ans, depuis neuf ans en Suisse, cherche place de
**gouvernante ou demoiselle de réception**
si possible avec responsabilités. — Ecrire sous chiffres O. R. 4185 au bureau de la Feuille d'avis.

Qui sortirait travail à
**dame**
des environs ne pouvant se déplacer ? Adresser offres écrites à L. N. 4182 au bureau de la Feuille d'avis.


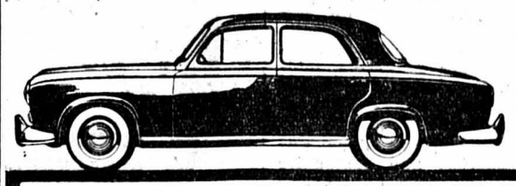

**403 Peugeot**
SÉCURITÉ
ROBUSTESSE
CONFORT
ÉCONOMIE
à partir de 4900.-
Belles occasions garanties. Modèles 1957 à 1960. Demandez liste avec détails et prix à l'agent PEUGEOT de NEUCHATEL: SEGESSEMANN, GARAGE DU LITTORAL, Pierre-à-Mazel 51. Tél. 5 99 91
EXPOSITION EN VILLE : rue de la Place-d'Armes No 3


## PROFESSIONS MÉDICALES AUXILIAIRES


**INSTITUT ELECTROSANA**
PHYSIOTHÉRAPIE - ELECTROTHÉRAPIE
**Armand LINDER**
le cabinet est transféré
**5, FAUBOURG DU LAC**
3me étage - Ascenseur
(nouvel immeuble de la police locale et des pompiers, derrière le City) - Tél. 5 15 82

**PÉDICURE**
MADELEINE LINDER
le cabinet est transféré
**5, FAUBOURG DU LAC**
3me étage - Ascenseur
(nouvel immeuble de la police locale et des pompiers) derrière le City - Tél. 5 15 82

le vrai connaisseur... exige!

GILBEY'S
Spey Royal
SCOTCH
WHISKY
IMPORTATEUR : ERNEST FAVRE S.A. - GENÈVE

Mesdames
Joly modes
vous offre l'élégance
et le chic
*par sa superbe collection de chapeaux de saison*
Mais attention :
**un seul magasin, G. Mariotti**
Rue de l'Hôpital 5, 1er étage
au-dessus de la boucherie Bell

NECCHI
NECCHI
des millions
de machines
dans le monde!
dès fr. 585.—
le grand
comptoir de la
machine à coudre
Wettstein
tél. (038) 5 34 24
Seyon 16 Neuchâtel

*Visitez à Neuchâtel*
la plus belle exposition de studios et meubles rembourrés.
Un choix grandiose, du plus simple au plus luxueux, vous attend !
Nous vous conseillerons avec plaisir.
Nous réservons pour les fêtes.

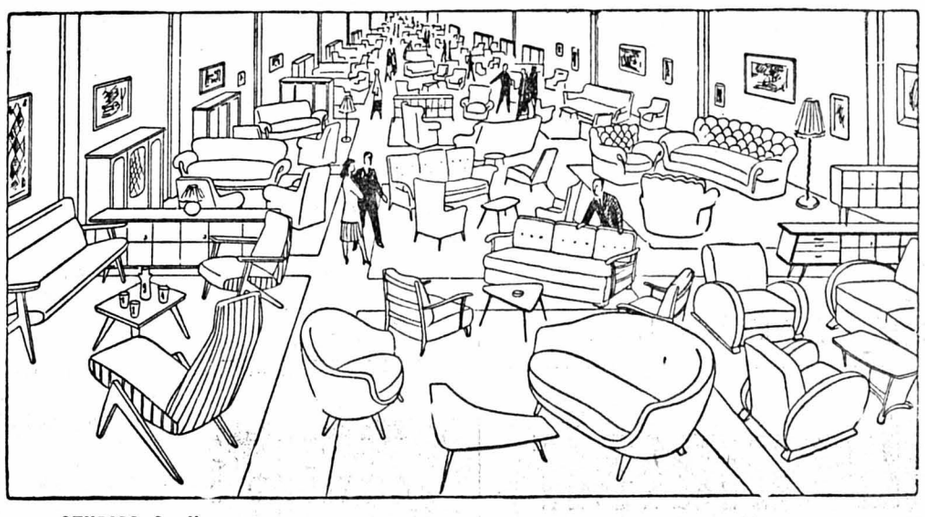

STUDIOS 3 pièces
à partir de
Fr. 198.-
déjà
LE SPÉCIALISTE DU BEL INTÉRIEUR
Meubles G. Meyer
Neuchâtel, faubourg de l'Hôpital Tél. (038) 5 75 05

Profitez....
WESA
SWITZERLAND
En achetant WESA vous possédez le train avec la plus longue durée de vie et le plus grand avantage de place!

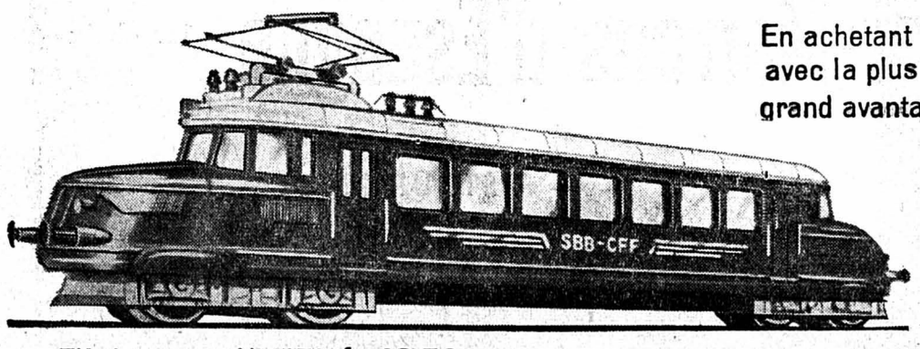


Le plus puissant transformateur pour tous les trains courant continu No. 825 fr. 45.—
Flèche rouge No. 170 fr. 48.50

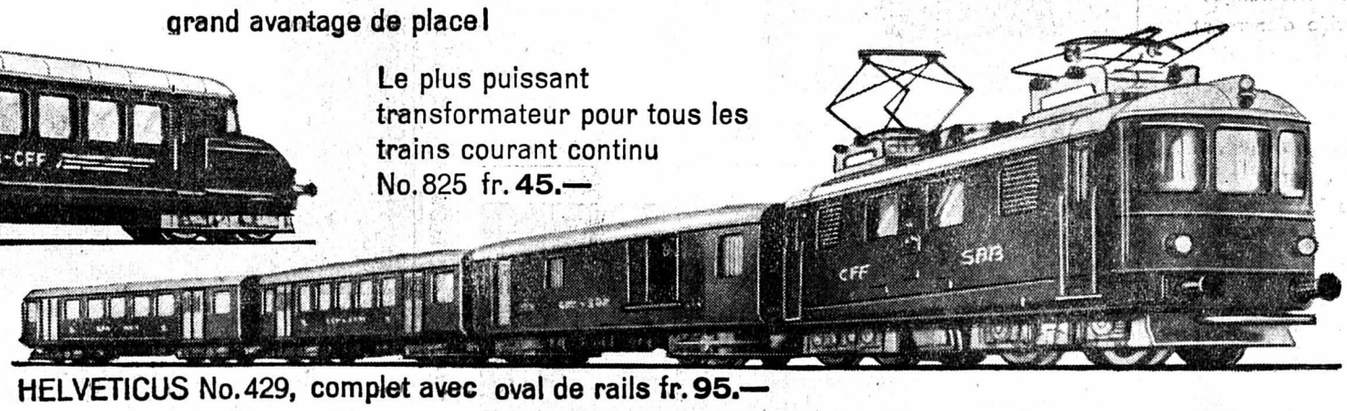


HELVETICUS No. 429, complet avec oval de rails fr. 95.—
JOUETS WEBER
Genève Lausanne Neuchâtel Bienne Lugano Locarno
Zurich Baden Berne Bâle Winterthour Saint-Gall Lucerne Saint-Moritz

# A Neuchâtel et dans la région

A PROPOS D'UN CENTENAIRE

## L'histoire du clocher de Noiraigue

### le seul construit en granit dans le Jura

*De notre correspondant :*

A l'occasion du centenaire du clocher de Noiraigue, le vice-président du Collège des anciens, M. Jules-F. Joly, fit une incursion dans le passé.

Les archives communales avant l'ouverture d'un bureau administratif sont très incomplètes. Ainsi, aucun document n'existe au sujet de la reconstruction du temple et de l'érection du clocher en 1861. L'événement ne fut pas relaté par la presse d'information et il a fallu la sagacité de l'archiviste-adjoint de l'Etat, M. J. Courvoisier, qui découvrit dans le numéro du 29 décembre 1861 du « Journal religieux du canton de Neuchâtel » un article précisant que l'inauguration du temple agrandi — il le fut encore postérieurement en 1894 — et du nouveau clocher eut lieu le 1er décembre par le ministère du pasteur Blanchard, titulaire de la paroisse de Travers dont Noiraigue faisait alors partie.

Si la documentation est maigre, les renseignements sur la situation du village ne manquent pas. La construction du chemin de fer du Franco-Suisse qui sortit Noiraigue de l'isolement où l'avait mis le détournement de la route de Neuchâtel passant au-dessus du village, fit découvrir au Furcil les bancs de calcaire propres à la fabrication des liants hydrauliques. Trois usines utilisant la force motrice de l'Areuse et de la Noiraigue s'installèrent et prirent un rapide essor. Des ateliers d'horlogerie, de mécanique, des laminoirs occupaient également de la main-d'œuvre et la population qui, avant la Révolution de 1848, n'atteignait pas 250 âmes, dépassait le chiffre de 600 en 1860. La prospérité matérielle, toutefois, ne relégua pas au second plan les préoccupations d'ordre spirituel et la commune entreprit l'agrandissement de la modeste chapelle construite en 1649, allongée de sept mètres à l'est. Mais l'érection du clocher fut l'acte essentiel.

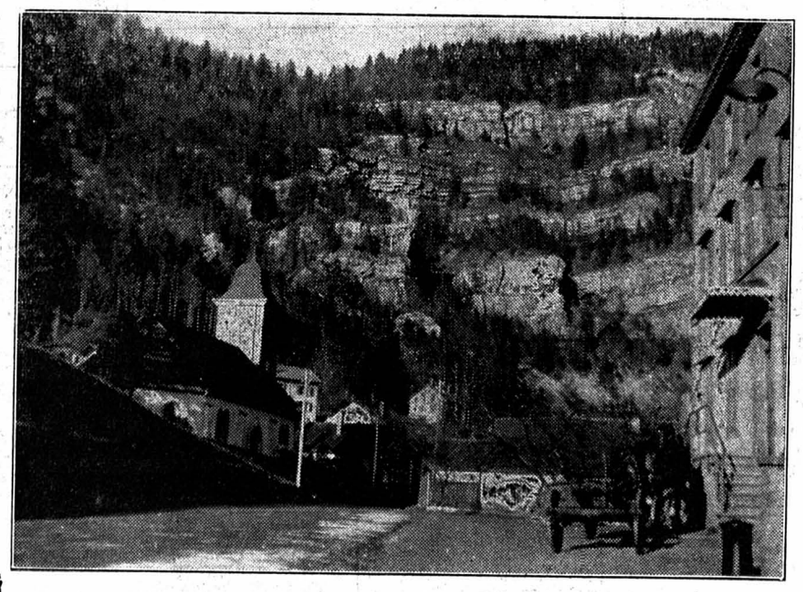

L'église de Noiraigue avec son clocher centenaire.

#### *Grâce aux blocs erratiques*

Les conditions nécessaires à cette œuvre se rencontraient de façon heureuse.

On trouva la matière en débitant des blocs erratiques témoins des invasions glaciaires et qui abondaient dans la région. Et cela vaut au clocher de Noiraigue l'originalité d'être le seul en granit de tout le Jura.

Une main-d'œuvre experte était sur place : les maçons qui venaient d'achever les œuvres d'art nombreuses, tunnels, ponts, murs de protection de la voie ferrée dans le secteur difficultueux des gorges de l'Areuse. L'architecte auteur des plans de la construction qui dut poser quelques problèmes, en l'absence des moyens techniques actuels — il y a des blocs de 1 m 50 de côté — était un Franc-Comtois, François Sudan, qui avait procédé au tracé du chemin de fer. Il fit souche à Noiraigue et l'une de ses descendantes, Mme Louisette Ernst-Perrin, habitant à Cormoret, assistait à la commémoration du centenaire de l'œuvre de son grand-père.

#### *Une cloche de l'abbaye de Bellelay*

Les deux cloches de la chapelle primitive — la petite étant une épave de l'église abbatiale de Belelay — et une nouvelle, la grande, prirent place dans la nouvelle tour munie d'une horloge dont l'heure est transmise à deux cadrans sud et est. En 1944, la sonnerie des cloches fut électrifiée grâce à l'initiative de Frédéric Monard, directeur des bâtiments communaux.

Depuis un siècle, le clocher est mêlé à tous les événements de la vie personnelle et collective, rappel du service divin, étapes terrestres, de la naissance de la mort. Les cloches annoncent également l'heure de l'école, midi et le couvre-feu. Exprimant l'allégresse aux jours de fête, elles deviennent tocsin quand le danger surgit.

Le clocher fut construit dans une époque de prospérité. Son centenaire est fêté dans une période où les difficultés sont nombreuses, mais c'est une raison d'être plus attentif au message de foi, d'espérance et d'amour que ses cloches proclament avec plus de force encore au seuil de son deuxième siècle.

185
Cette dame dit, sans ambage,
A ses nombreux amis du bar
Qu'elle préfère le fromage
Au plus raffiné des caviars!

Tilsit
Ah! quel fameux fromage,
A toute heure, à tout âge!

## VIGNOBLE

**PESEUX**

**Culte œcuménique**

(c) Encouragée par les autorités synodales, la paroisse de Peseux s'est associée dimanche dernier à l'assemblée œcuménique qui s'est ouverte ce jour-là, à la Nouvelle-Delhi. Préparée le dimanche précédent par un sermon du pasteur Dintheer, la prédication du pasteur Gerber a été concentrée brièvement ce dimanche sur l'effort magnifique de ces trois cent quinze millions de chrétiens, unis dans une même pensée d'unité.

**CORCELLES-CORMONDRÈCHE**

**Pour la vieillesse**

(c) M. Henri Pingeon, pasteur à Saint-Aubin, a prêché dimanche dernier au temple de Corcelles, devant un bel auditoire, sur l'obligation de venir en aide aux vieillards. Sa qualité de président de la section neuchâteloise de la fondation suisse « Pour la vieillesse », lui a permis de donner des exemples frappants de vieillards qui sont dans le dénuement.

## VALLÉE DE LA BROYE

**PAYERNE**

**Concours de décoration florale**

(c) La société de développement a récompensé les participants au concours d'été de décoration florale (fenêtres, balcons et jardins) par des prix représentant une valeur de 800 fr. environ.

**GRANGES-MARNAND**

**Belle fermeture de la pêche**

(c) M. Martin Rapin, chef de section à Granges-Marnand, a terminé en beauté la saison de pêche en capturant, dans le lac de la Gruyère un brochet mesurant 121 cm et pesant 11,2 kilos.

**Première soirée**

(c) La première soirée de la saison a été donnée à la grande salle par les Unions féminine et cadette. Le programme comportait des productions diverses, ainsi qu'une pièce en trois actes de Roger Rombeau : « Les Noces de Chabris », inspirés de la parabole du Bon Samaritain.

## RÉGION DES LACS

**YVERDON**

**Tribunal correctionnel**

(c) Le tribunal correctionnel a jugé A. F., âgé de 19 ans, célibataire, manœuvre, actuellement détenu dans les prisons d'Avenches. Il avait été condamné par défaut, le 13 octobre dernier, à 3 mois d'arrêt pour vol et avait demandé le relief du jugement. Il avait dérobé diverses marchandises à la patinoire d'Yverdon pour une valeur de 351 fr. 50. Le tribunal a considéré que vu ses antécédents, les conditions du sursis n'étaient pas remplies, mais qu'en revanche il n'avait pas encore 20 ans lorsqu'il commit ses méfaits. Le tribunal l'a condamné à 45 jours d'arrêts pour vols répétés, sous déduction de 6 jours de préventive.

**Au passage à niveau du Bey**

(c) On apprend que le fameux passage à niveau du Bey, à la sortie d'Yverdon, en direction de Grandson, verra très certainement supprimer le poste de garde-barrière, la pose de semi-barrières avec signaux optiques, comme celles du Lausanne - Echallens - Bercher, étant prévue.

**Tribunal de police**

(c) Le tribunal de police, sous la présidence de M. Olivier Cornaz, a condamné R. P., né en 1940, mécanicien à Yverdon, à 40 fr. d'amende avec délai d'épreuve de 3 ans pour entrave au service des chemins de fer. Alors qu'elle traversait le passage à niveau non gardé du Buron, la voiture de l'accusé s'est bloquée en travers des rails. Tandis que le conducteur allait chercher du secours, un train de marchandise survint et traîna le véhicule sur 350 mètres. La voiture fut complètement démolie et la locomotive eut pour une centaine de francs de dégâts.

Le 3 septembre dernier, un automobiliste yverdonnois avait été violemment frappé par deux Italiens. Un des accusés, G. R. est parti sans laisser d'adresse. Il a été condamné, par défaut, à 20 jours d'emprisonnement pour violence. Le deuxième prévenu N. I. s'est vu infliger 10 jours d'emprisonnement pour le même délit.

**CHIÈTRES**

**Vaste amélioration foncière**

L'assemblée des propriétaires fonciers de la commune de Chiètres a décidé, lundi soir, par 253 voix contre 57, de faire une vaste amélioration foncière dont le coût s'élèvera à 3,3 millions de francs. Ce remaniement parcellaire englobe une superficie de 991 hectares, se répartissant en 6500 parcelles. Sur les 590 propriétaires touchés par cette mesure, 310 ont pris part au vote. L'abstention est, aux termes de la loi, considérée comme une approbation.

Le mois dernier déjà deux communes de la région de Morat avaient procédé à des remaniements parcellaires. A Galmiz, il s'agissait d'une superficie de 586 hectares appartenant à 168 propriétaires fonciers. Les frais sont évalués à 3 millions de francs. Le remaniement parcellaire décidé à Frasses exige une dépense de plus de 1,5 million de francs et englobe une superficie de 348 hectares.

**LA NEUVEVILLE**

**Assemblée municipale**

(c) L'assemblée municipale extraordinaire du 20 décembre a réuni une soixantaine de citoyens, sous la présidence de M. Claude Haenggli.

**Modifications à des règlements.** — MM. Imhof, maire, et Andrey, conseiller municipal rapportent sur des modifications au règlement de police, concernant les inhumations, et au tarif des émoluments de la commune municipale de la Neuveville concernant le contrôle des habitants, les abattoirs, le poids public, les inhumations, l'amarrage des bateaux et les écoles. Ces modifications sont adoptées à l'unanimité par l'assemblée.

**Plan d'alignement.** — M. Paul Andrey donne connaissance du nouveau plan d'alignement du quartier Blanchet-sur-les Celliers, qui est adopté à l'unanimité. M. Frédéric Imhof parle d'une demande du Conseil municipal prévoyant 50,000 francs au fonds de l'école primaire, ce qui est accepté sans opposition. L'argent prélevé sera affecté au paiement d'une partie des frais de rénovation et de transformation du bâtiment de l'école primaire.

**Vente d'un bâtiment.** — L'assemblée décide la vente du bâtiment No 34, à la route du Château, à M. Piquerez, qui en est le locataire actuel. Une demande de crédit de 12,000 fr. pour la restauration des fontaines de la rue du Marché est accordée par 48 oui contre 5 non, au bulletin secret. Ces fontaines sont l'œuvre de Perrot, à la Renaissance.

**Crédit pour l'achat de terrains.** — Le Conseil municipal demande de pouvoir disposer d'un crédit de 200,000 fr. pour avoir la possibilité de suivre une politique foncière qui lui permette, le cas échéant, d'acheter les terrains dont la commune aurait besoin. Le crédit est accordé par 51 oui contre 5 non.

## VAL-DE-TRAVERS

**LES VERRIÈRES**

**Eclairage public**

(c) Les autorités communales, toujours attentives au bien public, ont fait poser un éclairage public provisoire au premier tournant de Meudon, là où la circulation routière doit emprunter une route étroite pour traverser le hameau. Ainsi, des accidents seront évités et les piétons pourront circuler plus tranquillement.

TAPIS
Orient
moquette
MAISON
E. GANS-RUEDIN
2
Grand-Rue
Neuchâtel

# Parade des cadeaux

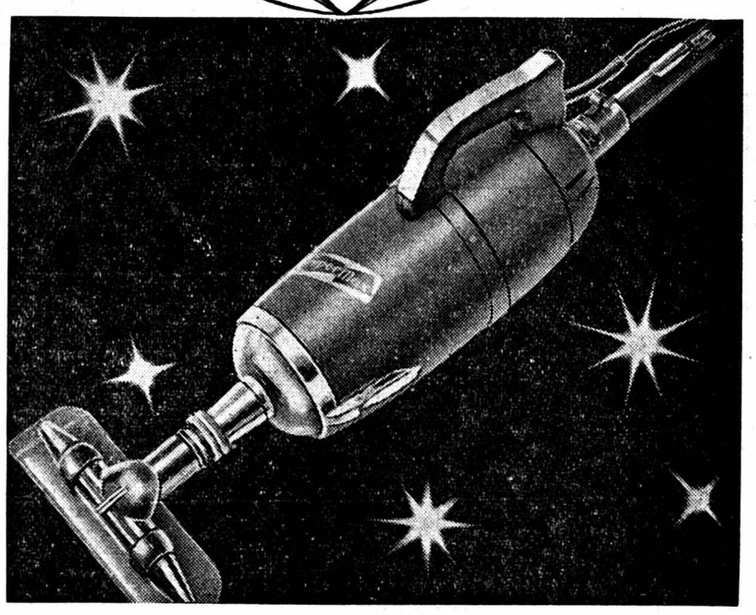

**Aspirateur «Supermax»**

Ses propriétaires en sont enthousiasmés. Très fort rendement. Peut être utilisé comme appareil à main ou comme aspirateur-balai. Nombreux accessoires. Sacs à poussière hygiéniques, en papier, à jeter. Muni du signe de qualité A.S.E. 2 ans de garantie. **138.–**

Le cadeau qui enchante à coup sûr!

✱ Gift parade

Annonce No **2**

**M—vous offre une surprise de Noël**

avec plus de 8000 prix d'une valeur totale de

**Fr. 25000.–**

Pour être en mesure de participer à notre surprise, veuillez **découper** nos 8 propositions de cadeaux et les **mettre de côté.** L'annonce No 1 a paru le 20 novembre dans ce journal, les **Nos 3 à 8 paraîtront les 27 et 30 novembre ainsi que les 4, 7, 11 et 13 décembre.**
Avec l'annonce No 9 du 14 décembre seront publiées la surprise et les conditions de participation. **A titre d'indication: Les mots pourvus d'un ✱, que vous trouverez dans chaque annonce, jouent un rôle important.** Bonne chance!

**Gratis:** Demandez au magasin Migros le plus proche notre **«répertoire des cadeaux»,** format de poche, où sont classés, par catégories de prix, une centaine d'autres articles constituant des cadeaux toujours très appréciés. Ce répertoire contient également un calendrier pour 1962.

**MIGROS**

# MAGNÉTOPHONE NF 300

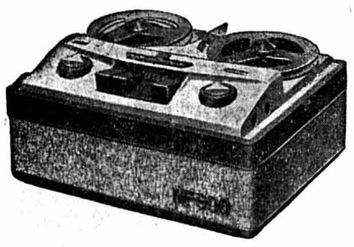

3 moteurs-surimpression, 12 h d'enregistrement et de reproduction, rentrées séparées - 2 sorties, 1 base imp. 1 haute imp. - H. P. 18 cm × 10 cm, puissance 3 W. Compteur numérique, œil magique avec micro, bobine pleine et bobine vide, COMPLET Fr. **465.–**

**JEANNERET - MUSIQUE - NEUCHATEL, Seyon 28**

**500 tabourets**

neufs, pieds en tube, 9 fr. 50 pièce. — Willy KURTH, 1, chemin de la Lande, Prilly, tél. (021) 24 66 42.

A vendre

**machine à laver**

avec chauffage et essoreuse, 3 kilos de linge;

**table à langer**

à poser sur la baignoire. Tél. 5 92 28.

**SCHICK 3 SPEED**

3 vitesses
3 positions de la tête
3 voltages

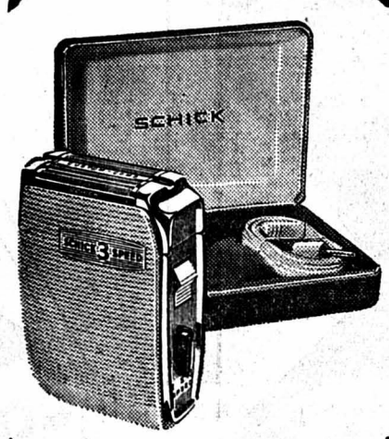


**Un beau cadeau pour Lui**

Voyez aujourd'hui même votre marchand spécialisé

**SCHICK**

inventeur du rasoir électrique

Schick Overseas SA, rue Caroline 9, Lausanne

le matin kaba déjeuner léger
kaba aliment fortifiant

le soir kaba pour toute la famille
kaba exquis et nourrissant

à toute heure kaba le plus parfait des reconstituants

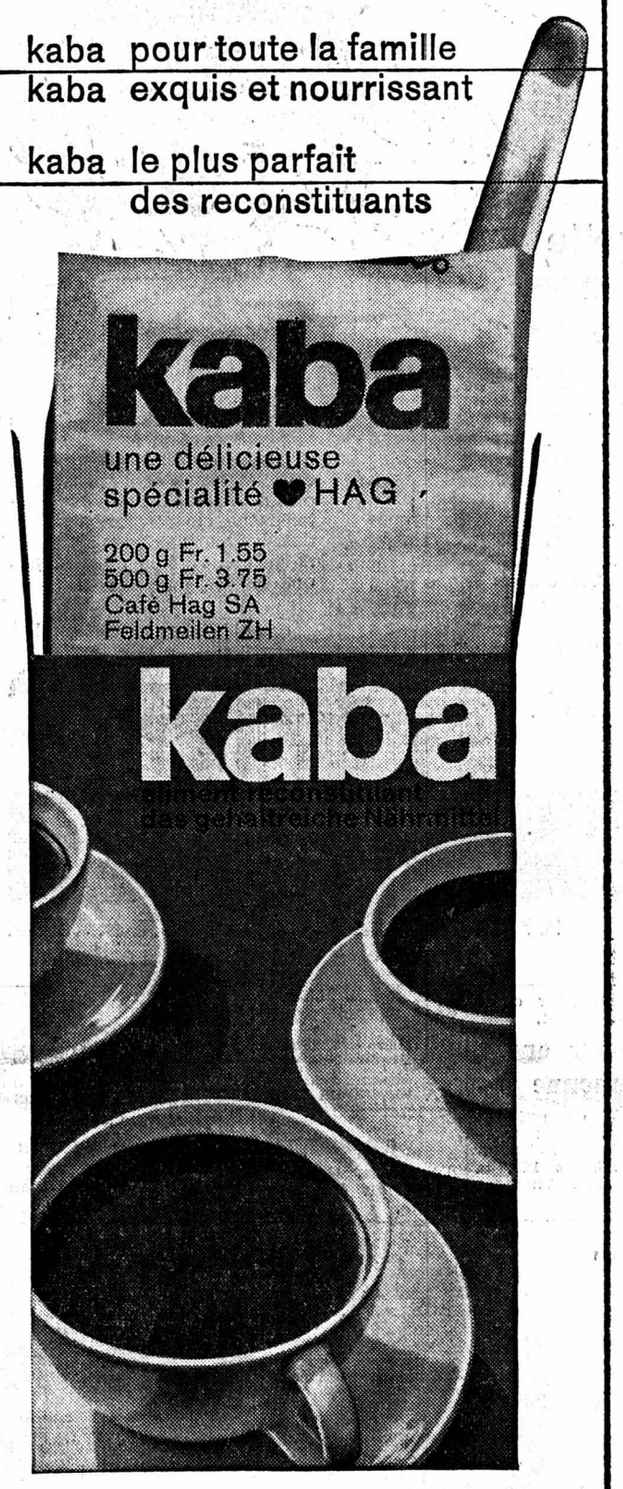


1/296

# Ces gens ont su choisir avec discernement

Ces gens ont fait leur choix comme tous les acheteurs de petites voitures devant répondre à de multiples exigences qui se mettent à étudier objectivement les possibilités du marché. C'est aussi le choix de toute personne qui s'est donné la peine de comparer avec sérieux la MORRIS 850 aux autres modèles existants. Et ne pas oublier la course d'essai... surtout! Elle est très importante. On y découvre les aptitudes routières irrésistibles de la traction-avant, l'accélération nerveuse, une vitesse de pointe que l'on n'aurait jamais pu soupçonner; de même la place absolument inattendue qui s'impose dès qu'on s'assoit. Pour finir enfin, des frais d'entretien remarquablement bas s'alliant à un prix d'achat sans concurrence, voilà des facteurs qui emportent toutes les décisions. Oui, ces gens ont su choisir avec discernement. Beaucoup d'autres les suivront. Vous aussi?

**MORRIS 850**

**traction avant**

4,3/37 CV, 4 cyl., 4 places, 4 vitesses, moteur transversal, 4 roues indépendentes, suspension à caoutchouc, freins hydraul., vitesse maximum plus de 115 km/h, consommation d'essence 5–6 lt./100 km

| | |
|---|---|
| Modèle Standard | Fr. 4930.– |
| Modèle Super-Luxe | Fr. 5400.– |
| Station-wagon | Fr. 5960.– |
| Fourgonnette | Fr. 5600.– |

**Représentation générale pour la Suisse: J. H. Keller S.A., Zurich** tél. 051/25 66 58

Station-wagon, tout-acier

**Garage R. Waser, Neuchâtel**

Rue du Seyon 34-38, tél. 038/5 16 28

BAISSE

# ORANGES Navels le kg -.97⁵

d'Espagne (Cornet 2 kg 1.95)

MIGROS

Quelle chance, Maman a le temps.

Comment un petit enfant peut-il comprendre que sa mère puisse être, le matin et le soir, absorbée par sa cuisine au point de ne pouvoir s'occuper d'autre chose? Les mères qui ont la chance de posséder une DUROmatic, n'ont pas besoin d'éloigner leurs enfants. Elles ont du temps libre, même le matin, car leur DUROmatic cuit tout en cinq fois moins de temps qu'à l'ordinaire. En plus de cela, les repas sont meilleurs et plus nourrissants, car grâce à ce temps de cuisson fortement réduit, les vitamines, les éléments nutritifs et l'arome ne sont pas détruits.

Avec la DUROmatic, vous cuisez plus vite mieux plus sainement.

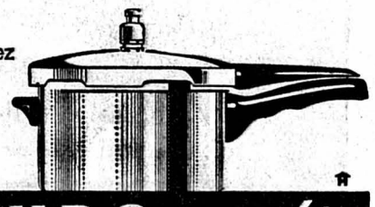

DUROmatic

H. Kuhn Usines métallurgiques S.A., Rikon/Tösstal

Utilisez le

CREDIT-AUTO BANQUE EXEL TEL. (038) 5 44 04/05 NEUCHATEL

pour acheter ou changer votre voiture

EXPOSITION ET VENTE D'ANTIQUITÉS

Samedi et dimanche 25 et 26 novembre 1961 de 10 à 18 heures

Mme G. Hauser, Rössli Schwarzenburg Tél. (031) 69 21 74

bonne occasion de trouver des cadeaux individuels

ORLANE PARIS présente

La plus moderne des crèmes de traitement et le plus puissant correcteur biologique des imperfections de la peau

LA CRÈME

BIO-CATALYS

élimine les déchets de la nutrition

*En vente à notre rayon parfumerie*

armourins neuchâtel

A vendre, pour cause de double emploi,

**lit pour une personne**

avec table de nuit et armoire à deux portes. Parfait état. S'adresser : Vy-d'Etraz 123, la Coudre, rez-de-chaussée à droite.

A vendre une paire de

**patins de hockey**

No 36. Tél. 5 76 07.

A vendre un manteau de fourrure

**opossum**

d'Australie, taille 42-44, en parfait état. — Tél. 5 65 73.

A vendre un

**chauffage au pétrole**

pour appartement ; un

**porte-bagages**

pour auto ; une

**paire de skis**

« Splitkein », complets. — Tél. 5 22 75, heures de bureau.

*deux yeux... pour toute une vie ! confiez vos ordonnances au maître opticien, Hôpital 17*

60-15

# Bébé boit un litre d'eau par jour !

Comptez : bébé boit plus d'un litre d'eau par jour. Son organisme délicat exige que cette eau soit idéalement pure. C'est pour cela que l'eau Charrier, la plus pure, est recommandée pour le coupage des biberons.
Pour le reste de la famille, l'eau Charrier est plus que l'eau de table au délicieux goût de pureté. C'est la moins salée des sources de France, elle aide à éliminer le sel de l'organisme, prévenant l'hydratation excessive des tissus et le durcissement des vaisseaux ; elle allège le travail du cœur. C'est une garantie pour la santé de bébé, c'est une assurance de jeunesse pour ses grands-parents, c'est du plaisir pour toute la famille.

CHARRIER

EAU MINÉRALE NATURELLE ACRATOPÈGE

La bouteille Fr. 1.—

Dans toutes les pharmacies, drogueries et magasins d'alimentation

La plus pure !

Agent pour le Vignoble, le Val-de-Ruz, le Val-de-Travers : ROBERT VOEGELI, PESEUX, Tél. 8 11 25

Clarins précise :

Il n'y a plus de problèmes pour être mince !

- Si vous avez des bourrelets à la taille
- Si vos hanches sont trop fortes
- Si vos cuisses sont trop grosses
- Si vos genoux sont empâtés
- Si vos chevilles sont trop épaisses
- Si l'aspect peau d'orange vous inquiète

Ces soucis disparaîtront rapidement et sans douleur (Aero-Vibro-Thérapie).

Institut Bourquin, Neuchâtel

NEUCHATEL, rue de l'Hôpital 5 Tél. (038) 5 61 73
BIENNE, Uraniahaus, place de la Gare 1 Tél. (032) 3 81 18

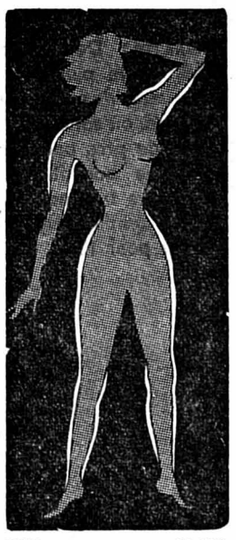

JKS 25 124

SIEMENS

Les antennes collectives de télévision Siemens assurent une réception d'une qualité remarquable, tout en réalisant les vœux exprimés par l'architecte et l'entrepreneur. Deux points sont également à relever: d'une part la réalisation d'une antenne collective est plus économique qu'une multitude d'antennes individuelles, et d'autre part la beauté architecturale de l'immeuble n'est pas compromise.

Installer une antenne collective Siemens c'est se libérer de tout souci.

S. A. des produits électrotechniques Siemens, Zurich, Berne, Lausanne, Lugano, Bâle

# Reflets de la vie du pays

*Les conférences de l'Automobile-club de Suisse*

## Le problème des routes express en Suisse et à l'étranger

*De notre correspondant de Berne :*

Périodiquement, l'Automobile-club de Suisse organise une journée de conférences au cours de laquelle plusieurs spécialistes traitent un problème d'actualité. Mardi, à l'Université de Berne, pour la sixième de ces journées, la discussion porta sur les routes express.

Après l'allocution de bienvenue de M. Maurice Baumgartner, président central, M. J. Schlums, ingénieur, directeur de l'Institut de technique du trafic routier à l'Ecole polytechnique de Stuttgart, parla des expériences faites en Allemagne.

Chez nos voisins du nord, le réseau des « autoroutes » date de 25 ans, pour l'essentiel. A cette époque, on avait tendance à faire passer les voies de grande communication assez loin des agglomérations urbaines ; aujourd'hui, en revanche, pour assurer de bonnes et rapides liaisons entre les grands centres, on cherche à raccorder les villes aux « autoroutes » par des routes express qui traversent les quartiers habités ou leur sont tangentes.

A l'aide de nombreux clichés, le conférencier a montré quelles étaient les solutions adoptées — routes en tranchées, routes en viaduc, routes en tunnels — selon la topographie et les exigences spéciales à chaque agglomération. Précisément les expériences faites à l'étranger doivent être mises à profit en Suisse. « La technique moderne est en mesure, a déclaré M. Schlums, d'apporter au problème la solution qui convient à chaque cas particulier et qui répond au triple critère de la sécurité, de la capacité en fonction des besoins, enfin de la rentabilité. »

♣ ♣

Puis, M. Lefèvre, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Bruxelles, a commenté l'exemple de la capitale belge. Auparavant toutefois, il a présenté quelques considérations générales pour montrer que les villes européennes doivent se garder de toute solution extrême. On ne peut, comme le voudraient certains, supprimer toute circulation au cœur des grandes agglomérations pour y développer les moyens de transports en commun les plus modernes, pas plus qu'il ne serait sage de vouloir amener à tout prix le plus grand nombre possible de véhicules à proximité immédiate des centres d'affaires.

L'orateur se fait donc le champion de solutions moyennes et recommande, en particulier, « de combiner les aménagements routiers avec le développement et la modernisation des transports en commun, de prévoir des centres d'activités nouvelles en dehors du cœur des grandes villes, de créer au centre aussi bien qu'à la périphérie des places destinées aux parcages à long ou à court terme ». Il faut cependant que toutes ces mesures soient prises simultanément et coordonnées, car elles se complètent.

Mais avant toute chose, il faut fixer, et non pas seulement pour l'immédiat, les besoins de la circulation.

M. Lefèvre parle alors des enquêtes faites dans certaines villes belges, soit auprès des usagers, soit par des « comptages manuels ou automatiques sur les différentes artères » pour déterminer l'origine et la destination du trafic. Ces données statistiques minutieusement établies sont les bases mêmes de tout plan d'aménagement sérieux. A quelle fin dressera-t-on un tel plan ? « D'une façon générale, déclare le conférencier, on peut dire que le souci constant des autorités chargées de satisfaire d'une façon ou d'une autre aux besoins de la circulation, spécialement à l'intérieur des villes, doit être de mettre de l'ordre dans cette circulation. » Et pour cela il faut d'une part séparer tout ce qui peut l'être, d'autre part ordonner ce qu'on ne peut séparer.

Comment cette double tâche fut accomplie par l'édilité bruxelloise, malgré l'opposition initiale de bon nombre de commerçants, M. Lefèvre l'a montré par les aménagements effectués sur « la petite ceinture ». Tranchées, tunnels, viaducs, ponts, passerelles, croisements à niveaux différents, autant d'ouvrages d'art qui ont permis de rendre la circulation beaucoup plus fluide, de réduire le nombre des accidents et d'abaisser les frais d'exploitation pour les automobilistes eux-mêmes. Si l'on chiffre les avantages obtenus — par exemple les gains de temps — les économies résultant de ces calculs (à mon sens un peu arbitraires) compensent les frais de construction au bout de cinq ans déjà, à Bruxelles tout au moins.

Tels sont du moins les enseignements tirés d'un cas particulier.

♣ ♣

Quant à M. Ruckli, directeur du service fédéral des routes et des digues, il a insisté surtout sur les caractères particuliers des villes suisses. A son avis, il ne saurait être question, chez nous, d'un schéma rigide. On peut envisager la véritable route express traversant les quartiers habités pour Zurich, mais pour Berne ou Saint-Gall, on préférera une tangente interne le long des voies ferrées, au besoin avec tunnels. A Bâle ou à Lucerne, on peut prévoir une tangente externe, à Lausanne une route contournant la ville avec des embranchements de pénétration.

Dans tous les cas et quelle que soit la solution choisie, il faut tenir compte, dans toute la mesure du possible, du plan d'aménagement général de la ville pour des raisons financières d'abord.

Mais le plus important pour nous est de se déterminer sur le tracé des routes express, c'est-à-dire sur le raccordement des villes aux « autoroutes », car de ces décisions dépend pour une part le tracé des voies de grandes communications. On ne devra pas s'imaginer cependant qu'alors tout sera dit et pour toujours, car le trafic ne cessera de se développer et appellera d'autres décisions encore.

Il est donc grand temps de passer des projets, de la planification, à la réalisation, à la construction. Dès le 1er janvier prochain, date à laquelle le nouveau régime routier entrera en vigueur en Suisse, ce sera le devoir de tous les intéressés de faire l'effort indispensable à la mise en train de cette grande œuvre nationale qu'est l'aménagement d'un réseau routier moderne, chez nous aussi.

♣ ♣

Dans la discussion qui suivit ces exposés, divers participants abordèrent encore quelques points particuliers. C'est ainsi que M. Bachmann, directeur du bureau de planification routière du canton de Berne, citant l'exemple de la ville fédérale, montra que l'on complique sérieusement le problème en remplaçant de plus en plus, dans le cœur même de la cité, les immeubles locatifs par des immeubles d'affaires. Magasins et bureaux, en effet, polarisent le trafic durant les jours ouvrables et leur concentration dans la « City » doit être évitée. Il faut installer les locaux commerciaux là où des places de parcage peuvent être encore aménagées.

Les divers exposés ont fait ressortir à la fois l'urgence et les difficultés de solutions véritablement adaptées aux besoins et le problème financier ne semble pas le plus aisé à résoudre, si l'on veut faire œuvre durable.

G. P.

*LE THÉÂTRE ROMAND SE DÉFEND*

## La «Guilde du théâtre» de Lausanne groupe déjà 5000 adhérents

*De notre correspondent de Lausanne :*

Le théâtre de Suisse romande vit des mois féconds. Il s'épanouit. Il y a quelques années, quelques mois même, les spectacles présentés par des artistes de chez nous ne soulevaient que haussements d'épaules ; les salles étaient aux deux tiers vides et les organisateurs enregistraient bouillon sur bouillon. Pourquoi ? Parce que nul n'est prophète en son pays. Parce que ces spectacles — reconnaissons-le — étaient souvent de médiocre qualité. Parce que les moyens financiers étaient limités. Lausanne, Genève ou Neuchâtel n'étant pas des villes où un succès peut tenir l'affiche durant plusieurs mois et effacer le déficit du précédent spectacle.

Or, depuis l'arrivée de M. Apothéloz à la direction du Théâtre municipal de Lausanne, les conditions ont changé. Non pas que l'ancien directeur des Faux-Nez ait tout créé, mais il a eu l'audace de faire du neuf et la chance de voir ses idées se réaliser.

L'aspect financier tout d'abord. Les subventions sont nécessaires. En ayant assez d'accorder à tout bout de champ un subside à droite et à gauche, la ville de Lausanne a préféré que tout soit centralisé. Le Centre dramatique romand s'est alors créé. Il coordonne l'activité de plusieurs troupes vaudoises et genevoises (le T.P.R. de Neuchâtel collabore également) et « planifie » l'organisation des spectacles. La Suisse romande, en effet, n'est pas assez riche de talents pour que de grands spectacles puissent être montés simultanément. Mieux vaut les monter tour à tour en faisant appel aux meilleurs comédiens. Le résultat est brillant. Des milliers de Lausannois enthousiastes ont envahi le Théâtre municipal pour applaudir « La Visite de la vieille dame » ou « Douze hommes en colère ». Le public sera tout aussi nombreux, ces prochains jours, pour assister à « La Nuit des rois ». Le Centre dramatique ajoute encore bien d'autres œuvres à son programme de la saison.

L'aspect financier maintenant. La ville de Lausanne accorde une subvention annuelle de 100,000 fr. L'Etat de Vaud en fait autant. A cette somme s'ajoutent encore une vingtaine de milliers de francs qui proviennent de la taxe lausannoise sur les spectacles. Le Centre dispose donc d'une certaine somme sur laquelle il peut tabler en début de saison, quand il fixe son programme.

Pour assurer la répartition de ces crédits, le fonds romand du théâtre a été créé.

Enfin, troisième création, une guilde a été fondée il y a quelques mois. La cotisation est modeste : 5 francs par année. Contre cette somme, les guildiens reçoivent un journal (« Panorama », dont le responsable est Jacques Adout) et bénéficient de réductions de 50 % sur de nombreux spectacles. Non seulement ces cotisations alimentent les caisses, mais les organisateurs peuvent désormais compter sur un public qui, même s'il paie ses billets d'entrée à demi-tarif, assure une recette certaine. En quelques mois, le nombre des guildiens s'est élevé à 5000, ce qui dépasse tous les espoirs des promoteurs.

Tous ces renseignements ont été communiqués il y a quelques jours à Lausanne par MM. Apothéloz, Mariaud, administrateur du C.D.R., et Mauriand, artiste dramatique. Ils n'ont pas caché quelle joie leur avait causée le démarrage de la Guilde. Souhaitons-leur de connaître plusieurs réussites comparables à celles de « La Visite de la vieille dame » et souhaitons aussi que l'exemple de Lausanne et de l'Etat de Vaud soit imité par les autres villes et cantons romands.

(Réd. — *Ce Centre dramatique « romand », ce fonds « romand » du théâtre sont, en fait, des créations vaudoises. L'étiquette « romande » recouvre au fond un programme d'action, un espoir. C'est-à-dire que les promoteurs lausannois de l'entreprise souhaitent donner à celle-ci une base plus large et collaborer avec Genève et Neuchâtel, pour ne parler que des cantons où travaillent des comédiens professionnels. On voit l'intérêt qu'il y aurait pour notre canton d'avoir, vis-à-vis des Lausannois, un « interlocuteur valable », soit une commission du théâtre, dans laquelle responsables locaux et animateurs des spectacles seraient représentés. Cette commission aurait ses délégués au Centre dramatique romand (sans guillemets) et ferait le lien entre le Centre et les pouvoirs publics neuchâtelois subventionnants. Cela pose un problème d'organisation.*

VERS LA VOTATION DU 3 DÉCEMBRE

## La contribution de solidarité dans le nouveau statut horloger

Le nouveau statut horloger prévoit, à l'article 8, que si des organisations de l'industrie horlogère prennent des mesures d'entraide en faveur de cette industrie dans son ensemble, ou d'une branche particulière, notamment sur le plan de la recherche scientifique et de la prospection des marchés, le Conseil fédéral peut obliger les entreprises qui ne sont pas affiliées, mais qui profitent directement ou indirectement de ces mesures, à payer des contributions de solidarité. En d'autres termes, ceux qui ne font pas partie des organisations horlogères peuvent être tenus néanmoins de contribuer aux dépenses qu'exigent la recherche scientifique et la prospection des marchés.

× × ×

Cette disposition, qui a fait couler beaucoup d'encre, est d'autant plus légitime que l'on n'a pas toujours fait ce que l'on aurait pu et dû faire dans le domaine de la recherche. Actuellement, celle-ci est surtout le fait de certaines grandes entreprises qui travaillent individuellement et désirent améliorer leurs procédés de fabrication. Mais il va sans dire que les petites entreprises, qui sont la grande majorité dans la branche, ne sauraient faire les frais de recherches coûteuses.

Or, ces recherches sont plus nécessaires que jamais, vu l'évolution très rapide de la technique, qui oblige parfois à mettre au rancart tel procédé introduit peut-être depuis peu seulement. Il faut donc que l'horlogerie développe la recherche sur une base plus large, car le principe en vertu duquel « qui n'avance pas recule » est plus vrai que jamais, à notre époque dominée par le développement de la technique. Il est évident que ceux qui poursuivent des recherches doivent unir leurs forces et concentrer leurs ressources, mais là encore, l'Etat doit intervenir, car si telle organisation se propose de consacrer des sommes considérables aux recherches et à la prospection des marchés, il ne serait pas juste que des « outsiders » en bénéficient sans bourse délier. Les organisations horlogères ont réclamé expressément cette contribution de solidarité, et c'est logique.

Il va sans dire toutefois que ces contributions ne peuvent être réclamées que si les entreprises non affiliées ont la possibilité d'adhérer à l'organisation qui assume les recherches, il est non moins évident que la charge que représente cette contribution sera équitablement répartie entre les entreprises qui font partie des organisations horlogères et les outsiders : il n'est pas question... de charger le bateau pour ces derniers, sous prétexte que ce sont des dissidents !

× × ×

Cet article 8 a soulevé également la réprobation des partisans de la « liberté ». Mais ces derniers sont en retard d'une idée... et de plusieurs années ! Personne ne trouve à redire que, pour citer cet exemple, le Conseil fédéral déclare d'application obligatoire générale certaines dispositions des contrats collectifs de travail, contraignant ainsi les dissidents à appliquer des mesures prises en dehors d'eux. Liberté... d'accord ! Mais dans l'ordre et non dans l'anarchie ; et la liberté pour tous, et non pas seulement pour un petit nombre de privilégiés qui feraient la loi à la majorité. L'article 8 du statut ne cherche qu'à faciliter les mesures d'entraide dans la branche, dans le domaine technique et commercial, ce que l'on ne peut qu'approuver. Encore une fois, la situation actuelle exige que l'on groupe les forces partout, y compris dans le domaine de la recherche technique. Mais ces efforts doivent être poursuivis dans un esprit de solidarité ; c'est dire que tous ceux qui en bénéficient doivent y contribuer.

C.P.S.

Le petit meuble qui vous manque...
... vous le trouverez chez
Meubles G. Meyer NEUCHATEL
Faubourg de l'Hôpital
Tél. (038) 5 75 05
NEUCHATEL
Nous réservons pour les fêtes

Pour cause de départ, à vendre :
1 piano
cordes croisées ;
2 divans-lits
1 vélo d'homme
S'adresser à B.-D. Haesler, Areuse. Tél. 6 47 42.

BOUCHERIE MM Tél. 5 80 12
... vous offre
- un choix considérable
- un service rapide
- une qualité très soignée
- un prix toujours avantageux

et... LE LIBRE-SERVICE !
Marché MIGROS

La bonne cuisine commence par plus

Les fortes *personnalités* apprécient le *caractère* . . .

...C'est dans les NORTH STATE — dont le bout filtre vous permet de savourer tout l'arôme d'un riche mélange «pas comme les autres» de tabacs du Kentucky — qu'elles trouvent la douceur, la fraîcheur... bref, le *caractère* qu'elles recherchent dans une cigarette. Fr. 1.20.

...et choisissent North State

# ARCADES

✆ 5 78 78

*Le film qui séduira les hommes... et bouleversera les femmes...*

Dès aujourd'hui à 15 h

ADMIS DÈS 18 ANS

"Aimez-vous Brahms?"

D'après le célèbre roman de Françoise SAGAN

«GOODBYE AGAIN»

avec

UNARTISCO

Yves MONTAND ★ Ingrid BERGMAN ★ Anthony PERKINS

Une réalisation d'Anatole LITVAK

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Matinées à 15 h Aujourd'hui, lundi, mercredi | Tous les soirs à 20 h 30 | Samedi et dimanche 2 matinées à 14 h 45 et 17 h 30 | Faveurs strictement suspendues | Location tous les jours de 14 h à 17 h 30 Samedi et dimanche dès 13 h 45 |

SALON DE BEAUTÉ JUVENA

PARFUMERIE

*Soins du visage*

*Soins du buste*

*Epilation*

**PÉDICURE** Mme Bilat

Mme Francine Matthey

Esthéticienne diplômée

Parcs 129 Neuchâtel

Tél. 5 84 21



Personne de confiance et expérimentée prendrait en pension

**enfants en bas âge**

Prix modique; bons soins et vie de famille assurés. (Nuit et jour — journée seulement — samedi et dimanche.) — Adresser offres écrites à H. J. 4178 au bureau de la Feuille d'avis.



TÉL. 5 58 72

COUPE HARDY

R. PYTHOUD COIFFURE DAMES MESSIEURS MONRUZ 5 NEUCHATEL

PARFUMERIE



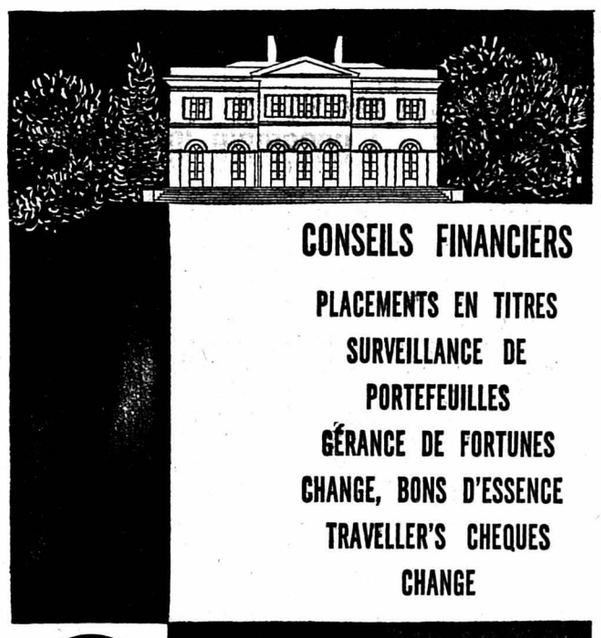

CONSEILS FINANCIERS

PLACEMENTS EN TITRES

SURVEILLANCE DE PORTEFEUILLES

GÉRANCE DE FORTUNES

CHANGE, BONS D'ESSENCE

TRAVELLER'S CHEQUES

CHANGE

COURVOISIER ET CIE

BANQUIERS NEUCHATEL

21 FBG DE L'HOPITAL TEL. 5 12 07/8



# LÉGUMES FRAIS, PRÊTS A L'EMPLOI

- **Julienne** sachet de 250 g mélange frais pour le potage . . . . . **-.65**
- **Carottes** sachet de 450 g toute première qualité, coupées en tranches **-.70**
- **Choux blancs** sachet de 350 g de cultures choisies coupées . . . . **-.50**
- **Choux rouges** sachet de 350 g **-.60**
- **Céleri** sachet 250 g . . . . . **-.70**
- **Racines rouges** sachet 500 g cuites, traitées légèrement au vinaigre . . . . . **-.70**

Cet assortiment sera encore étendu !

**MIGROS** *toujours en tête!*

Salle des conférences
Dimanche 26 novembre 1961 à 16 h 30

# CONCERT SCHUBERT

donné par la société de chant
**L'ORPHÉON**
direction : P.-A. GAILLARD

avec le précieux concours de
**Mlle Marilyn Duffus, alto (Canada) et de Mme Marie-Louise Boy de la Tour, pianiste**

Prix des places : 3.—, 4.—, 5.—, enfants demi-prix — Location : Agence Strübin, Librairie Reymond, tél. 5 44 66 — Piano STEINWAY & SONS de la Maison HUG & Co, Neuchâtel

---

**TURMIX**

Le gril Rondello et
la friteuse Bijou
sont en démonstration
du 23 novembre
au 2 décembre
au 2me étage

**armourins neuchâtel**

---

# AVIS

La population voisine de la place de tir de Forel (lac de Neuchâtel) est avisée que des lancements de bombes explosives depuis avions auront lieu :

**le mardi 28 novembre 1961, entre 1100 et 1500 h**

ou, en cas de renvoi, du mercredi 29 novembre 1961 au vendredi 1er décembre 1961, aux mêmes heures.

Ces essais ne seront pas répétés. Nous prions la population de bien vouloir faire preuve de compréhension et d'avance nous l'en remercions.

PLACE D'ARMES DE PAYERNE
Le commandant :
Tél. (037) 6 24 41

---

**Restaurant de Combes sur le Landeron**
Téléphone 7 95 30
Vendredi 24 et samedi 25 novembre 1961, dès 19 h 30

**bouchoyade**

Prière de s'inscrire jusqu'à vendredi à midi
Se recommande : famille Arnold Roth-Morand

---

**TEMPLE DU BAS**
Dimanche 26 novembre à 11 h 20

**L'ensemble instrumental Pascale Bonet**
avec le concours de

**Claude Starck**
premier violoncelle-solo de la Tonhalle à Zurich

*Concerto en ré mineur* — *J.-S. BACH*
*Concerto en si b majeur* — *L. BOCCHERINI*

Entrée libre — Collecte recommandée

---

*Beau-Rivage Neuchâtel*
Midi et soir
*Service ASSIETTE au QUICK et au restaurant*

---

**Meubles d'occasion**
Par suite de reprise, à vendre chambre à coucher, salle à manger, lits, commodes, tables de nuit, etc. — Georges Schneider, meubles, Cortaillod. Tél. 6 45 45.

---

**Aux Hauts-Geneveys, halle de gymnastique**
vendredi 24 novembre, dès 20 h

**PREMIER GRAND MATCH AU LOTO**
organisé par la Société féminine de gymnastique et l'Uion chorale

Quines du tonnerre : pouf à linge, fers à repasser, sacs de sucre, estagnons d'huile, jambons, plaques de lard, fumés, volaille, etc. Abonnements.

---

**JMN**
**SALLE DES CONFÉRENCES**
Vendredi 1er décembre 1961, à 20 h 30

**Aspects du JAZZ**

| | |
|---|---|
| trompette : | Jo Gagliardi |
| saxo alto : | Roger Zufferey |
| saxo ténor : | Michel Pilet |
| piano : | Henri Chaix |
| basse : | Georges Furrer |
| guitare : | Alain du Bois |
| batterie : | Daniel Maurer |

Location : **AGENCE STRUBIN**, Librairie **REYMOND**
Prix des places : Fr. 3.—, 4.—, 5.—
Réduction aux apprentis, étudiants

---

**Patinoire communale - LE LOCLE**
Dimanche 26 novembre 1961, à 14 h 30

**SENSATIONNEL GALA INTERNATIONAL DE PATINAGE ARTISTIQUE**

avec les internationaux, 7 fois champions suisses seniors et 6me d'Europe GERDA et RUDI JOHNER
Les frères BARGAUAN (champions juniors d'Italie, uniques au monde)
Le championne de France junior DANIELLE GIRAUD
ELISABETH NESTLER (le plus grand espoir autrichien, championne junior internationale autrichienne)
CHRISTIANE BOILLOD (championne suisse junior 1961)
Le patineur sensationnel et burlesque PETE GRUTTER et toute l'élite suisse de nos patineurs amateurs

Prix des entrées : adultes Fr. 2.50 — membres adultes Fr. 1.50
enfants Fr. 1.50 — membres enfants Fr. 0.50

---

**MATCH AU COCHON**
au
**CAFÉ DE L'INDUSTRIE**
dimanche 26 novembre à 14 heures

---

Vendredi 24 novembre, à 20 heures, au
**Restaurant du Lion d'Or — Coffrane**

**Match au cochon**

PRIÈRE DE S'INSCRIRE
Se recommande : G. Gretillat.

---

PERMANENTE *flexible*
STYLE **Stähli**
haute coiffure — Tél. 5 40 47

---

*Escargots d'Areuse*
**AREUSE (NE)**
Le Salon de dégustation est ouvert tous les jours jusqu'à 22 heures. Le dimanche dès 18 heures.

---

**APOLLO**
Tél. 5 21 12

**Dès aujourd'hui**

Tous les jours à 15 h et 20 h 30
Samedi et dimanche, matinées à 14 h 45

**DÈS 18 ANS**

**Un cri d'amour désespéré au milieu des déchirements de la guerre d'Espagne!**

UN FILM FRANÇAIS AUDACIEUX ET FASCINANT !

avec
**2**
acteurs extraordinaires

**PETER VAN EYCK**
**DALIAH LAVI**

**2 ÊTRES**
qui vont jusqu'au bout de leur passion !

---

**En 5 à 7**
Samedi, dimanche, lundi
**à 17 h 30**
Dès 18 ans

*Le chef-d'œuvre comique à ne pas manquer...*

**«Certains l'aiment chaud»**

avec Marilyn Monroe - Tony Curtis - Jack Lemmon

→ *Le meilleur film américain 1959* ←

---

**EXPOSITION DE FRANCESCO**
NEUCHATEL - RUE COULON 2 - 1er ÉTAGE
Chaque jour jusqu'au 26 novembre de 15 à 18 h et de 20 à 22 heures - Entrée libre

---

Lundi 27 novembre, à 20 h 30
**à la Salle des conférences**
A NEUCHATEL

**RÉCITAL DE GALA**
**ISABELLE NEF**
CLAVECINISTE

organisé en faveur du Centre de réadaptation fonctionnelle neuchâtelois et jurassien
Oeuvres de : *Bach, Purcell, Scarlatti, Couperin, Rameau, Haendel et Mozart*

Prix des places : Fr. 3.50 à 8.—. Réduction aux étudiants, apprentis et J.M.
Location : Agence STRUBIN, Librairie Reymond, tél. 5 44 66, et le soir à l'entrée

---

**Rosé d'Anjou** **3.90** + verre
la bouteille
— RISTOURNE

**coop**

LE CINÉMA Tél. 5 56 66 **PALACE**

présente dès aujourd'hui à 15 h
le tout nouveau film d'espionnage et d'action
avec le superman au cœur tendre

# EDDIE CONSTANTINE

Un rythme fou
Des bagarres sensationnelles

*Une chasse à l'homme dans le quartier réservé de Marseille*

ET

**Bernadette LAFONT**

**Rita CADILLAC**

# ME FAIRE ÇA A MOI

| TOUS LES SOIRS à 20 h 30 | SAMEDI ET DIMANCHE 2 matinées à 14 h 45 - 17 h 30 MERCREDI PROCHAIN A 15 HEURES | Dès 18 ANS | FAVEURS SUSPENDUES |
|---|---|---|---|

**STUDIO** ☎ 5 30 00

«Une réussite du cinéma américain à ne manquer sous aucun prétexte» (L'AURORE)

Dès aujourd'hui à 15 h

★

Admis dès 18 ans

★

**«OCÉAN'S 11»**

Un gang ? Non ! Onze gars trop malins qui plongent Las Vegas dans la panique d'une nuit sans lune et sans lumière. Un cocktail explosif... de rire et de « suspense »

FRANK SINATRA !!
DEAN MARTIN
SAMMY DAVIS JR.
PETER LAWFORD
ANGIE DICKINSON dans

# L'INCONNU DE LAS VEGAS

*« Voilà le modèle du divertissement américain... »* (Georges Bratschi, « Tribune de Genève »)

**Attention : Très important** Vu la longueur du spectacle, les matinées débutent à 14 h 45 et 15 heures très précises, et les soirées à 20 h 30 très précises, et par le film, donc pas de retardataires.

| MATINÉES A 15 H aujourd'hui et mercredi prochain | SAMEDI ET DIMANCHE matinées à 14 h 45 | TOUS LES SOIRS à 20 h 30 | LOCATION OUVERTE ☎ 5 30 00 aujourd'hui de 14 h à 17 h 30 Samedi et dimanche dès 13 h 45 |
|---|---|---|---|

Samedi et dimanche à 17 h 30

L'histoire véridique de la bataille du Rio-de-la-Plata
La réponse à la question qui a tenu très longtemps le monde entier en haleine : comment trois petits croiseurs ont-ils réussi à terrasser le redoutable vaisseau de ligne « Graf-Spee » ?

# La Bataille du Rio-de-la-Plata

RESTAURANT
**LA PAIX**
Avenue de la Gare 3, Neuchâtel ☎ 5 24 77
**PLAT DU JOUR à Fr. 3.50**
(abonnement = Fr. 3.20)
Sur assiette Fr. 2.70
**Mets à la carte - Spécialités**
**Salles pour banquets, soirées, assemblées, etc.**

**PHOTOCOPIE...**
Reproduction de documents, lettres, dessins, etc. Exécution dans les 10 minutes.
JEAN SCHOEPFLIN, photo, Terreaux 2, Neuchâtel.

**Chaumont**
L'hôtel du Vieux Bois
**Raclette valaisanne**
**Fondue neuchâteloise**
Tél. 7 59 51

**MATCH AU COCHON**
4 jambons, poulets prêts à croquer
vendredi 24 novembre dès 20 h 30
à Cernier
Tél. 7 11 43

**PARIS**
Camionneur se rendant à Paris au début de décembre, prendrait encore tout transport jusqu'à 1500 kilos. — Poldi Jaquet, Moulins 29, tél. 5 55 65, pendant les heures des repas.

Dame âgée, momentanément embarrassée cherche
**appui financier**
de particulier. Prêt sérieux et discrétion. — Adresser offres écrites à I. K. 4179 au bureau de la Feuille d'avis.

**Transports Déménagements**
Toutes directions
M. CEPPI, Neuchâtel
Tél. 5 42 71

**BIO** Tél. 5 88 88 Fbg du Lac 27
Tous les soirs à 20 h 30
Samedi-dimanche 14 h 45, mercredi 15 h

# A MAIN ARMÉE

**Peter Finch**
**Maureen Swawson**
**David-Mac Gallum**

Dès 16 ans

*UN GRAND FILM d'aventures tourné dans les paysages immenses et colorés de l'Australie*
*UN WESTERN HORS SÉRIE*

LE BON FILM PROLONGE SAMEDI-DIMANCHE à 17 h 30
DE MARCEL CAMUS **Orfeu Negro** DÈS 16 ANS
Ce film a obtenu la Palme d'or du Festival de Cannes 1959 Succès oblige

Avant d'acheter des meubles, voyez
**«Au Bûcheron»**
Ecluse 20, tél. 5 26 33
Magasin de confiance

A LA PRAIRIE tous les jours choucroute garnie sur assiette, Fr. 3.—

**BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE**
à l'imprimerie de ce journal

**MARIAGE**
Dame ayant de bonnes relations dans tous les milieux se recommande aux personnes désirant se créer foyer heureux. Succès, discrétion. Case transit 1232, Berne.

**Coiffure Krassnitzer**
**SERRIÈRES**
Tél. 8 38 50
Diplômes internationaux

# MODELING

Charles coiffure BIOSTHETIQUE HOPITAL 10 1er ETAGE TEL. 5 57 50

*Un moyen moderne de donner du volume et de la tenue à votre coiffure*

*Pas trop coiffée*
*Mais bien coiffée*

# Dernières dépêches de la nuit

*TRADUITS POUR ESPIONNAGE DEVANT UN TRIBUNAL SOVIÉTIQUE*

## Les deux étudiants allemands ont plaidé «entièrement coupables»

*Sonntag et Naumann sont accusés d'avoir photographié des installations militaires pour le compte des Etats-Unis*

**MOSCOU (AFP et UPI). — Les deux accusés du procès d'espionnage qui s'est ouvert hier matin à Moscou, les étudiants Peter Sonntag et Walter Naumann, de l'université ouest-allemande d'Heidelberg, ont plaidé « entièrement coupable » du chef d'accusation d'espionnage au profit des services de renseignements américains.**

L'acte d'accusation avait précisé que ces étudiants avaient été recrutés par les services de renseignements américains en Allemagne, qu'ils avaient suivi un cours spécial « d'espionnage » et avaient accepté la mission de se rendre en Union soviétique en qualité de touristes pour y identifier et photographier des installations militaires, notamment des rampes de lancement de fusées et des aérodromes. L'acte précise qu'après leur arrestation, près de la frontière polonaise, dans la région de Czernovitz, les étudiants ont reconnu avoir photographié des installations de radar, des aérodromes, et avoir localisé des unités militaires soviétiques. Les pièces à conviction sont, d'après le tribunal, « des films et pellicules photographiques, ainsi que des notes rédigées en code ».

### Les accusés répondent par monosyllabes

Le tribunal est présidé par le colonel Terechov, de la justice militaire, assisté d'un général d'artillerie et d'un général d'aviation. Le procureur est le général Viktorov.

Les deux accusés, tous deux très jeunes, ont répondu en allemand, par monosyllabes, l'air grave et tendu, à l'interrogatoire d'identité. Ils se sont reconnus « totalement coupables » des faits qui leur sont reprochés, d'une voix faible, mais sans hésitation.

Peter Sonntag est défendu par l'avocat d'office Me Griniev qui avait déjà, en 1960, assuré la défense du pilote américain de l'«U-2», Francis Powers.

### « Je demande qu'on me pardonne »

L'accusé Sonntag, un jeune homme brun avec une expression puérile, a déclaré à ses juges : « Je ne saurais dire à quel point je regrette ce que j'ai fait. Je demande qu'on me pardonne. »

« Je n'ai pas sollicité cet emploi, a-t-il dit. C'est ni par conviction, ni pour aider les Américains, que j'ai accepté ce travail. Simplement, je voulais voyager et c'était pour moi une excellente occasion de le faire, car je n'avais pas d'argent. »

Naumann a expliqué qu'il avait toujours été intéressé par l'Union soviétique, mais que sa situation matérielle ne lui avait pas permis d'y entreprendre un voyage, jusqu'au jour où Sonntag lui a présenté un Américain qui lui en donna l'occasion en l'enrôlant comme espion.

### Pas un annuaire de téléphone dans toute une ville d'Ukraine

Sonntag a d'autre part décrit avec beaucoup de détails son voyage à travers l'URSS en compagnie de Naumann. Une de leurs tâches était de se procurer un annuaire de téléphone à Vinnitsa, en Ukraine. Ils échouèrent, car dans toute la ville il n'y avait pas un seul annuaire de téléphone...

Sonntag est originaire de l'Allemagne de l'Est. Au procureur qui lui a demandé pourquoi il avait passé à l'Ouest, il a expliqué que c'est parce qu'on avait refusé de l'inscrire à l'université en raison de ses origines sociales: sa mère possédait une boutique.

*Négociations sur l'arrêt des essais nucléaires*

## La Grande-Bretagne accepte elle aussi d'aller à Genève

**LONDRES (ATS-AFP). — La Grande-Bretagne prendra part à la conférence tripartite sur l'arrêt des expériences nucléaires qui s'ouvrira à Genève le 28 novembre prochain, a annoncé mercredi le porte-parole du Foreign Office.**

De l'avis du gouvernement britannique, la réponse soviétique à la proposition anglo-américaine de reprendre les négociations ne contient « aucune condition explicite qu'il ne puisse accepter ». Le gouvernement britannique estime d'autre part qu'un traité sur l'interdiction des essais nucléaires pourrait être conclu très rapidement, mais que tout dépendra de l'attitude soviétique.

Le porte-parole a souligné que, de l'avis du gouvernement britannique, il s'agissait de la reprise des négociations « qui avaient été interrompues par les explosions nucléaires soviétiques » et non pas d'une nouvelle conférence. Il a indiqué que la conférence devrait reprendre l'examen des propositions anglo-américaines présentées avant l'interruption des négociations, mais qu'il n'écartait pas la possibilité d'une nouvelle initiative occidentale.

CÉLÈBRE CANTATRICE FRANÇAISE

## Ninon Vallin est morte

**LYON (ATS-AFP). — La célèbre cantatrice française Ninon Vallin est décédée hier matin, dans une clinique lyonnaise, d'une hémorragie cérébrale, à l'âge de 76 ans.**

Originaire de Montalieu, dans l'Isère, elle avait fait ses études musicales au Conservatoire de Lyon. Soprano, elle commença à chanter aux « grands concerts » de cette ville, puis partit pour Paris, où elle travailla sous la direction de M. Albert Carré, directeur de l'Opéra. Celui-ci la persuada de monter sur les planches, alors qu'elle se destinait uniquement au concert. Ses débuts au palais Garnier, dans « Louise », firent sensation.

En 1911, Ninon Vallin crée, au Châtelet, « Le Martyre de Saint-Sébastien », de Debussy. Durant la guerre 1914-1918, elle est engagée au théâtre Colon, à Buenos-Aires. Là, de « Faust » à « Thaïs », de « Manon » à « La Vie de bohème », et de « Mignon » à « Carmen », elle interprète alors quarante-cinq rôles du répertoire lyrique, qu'elle marque d'une empreinte saisissante. La presse sud-américaine la couvre de louanges et proclame la « perfection absolue de cette cantatrice.

En 1920, c'est le retour en France. L'Opéra et l'Opéra comique se disputent Ninon Vallin, que le public parisien surnomme bien vite « la princesse du chant ».

Elle enregistre plus de cinq cents disques. Les écrivains et les compositeurs les plus réputés la demandent comme interprète : Manuel de Falla, Richard Strauss, Debussy, Ravel, Fauré, etc. Quand l'âge limite ses possibilités, elle devient professeur au Conservatoire de Lyon. En 1953, elle est appelée à créer, à Montevideo, une classe nationale de chant. Puis elle se retire dans sa propriété de Millery, près de Lyon, mais continuant à enseigner à des élèves venus parfois du bout du monde.

En juillet dernier, Ninon Vallin avait encore été l'animatrice d'une grande kermesse et d'un gala lyrique donné dans cette banlieue lyonnaise.

C'est un désastre national

## La Somalie ravagée par des inondations

### Six cent mille sinistrés

**MOGADISCIO (UPI). — Six cent mille sinistrés, un quart de la population totale, tel est le premier bilan des inondations qui dévastent la Somalie depuis un mois.**

**C'est un véritable « désastre national », a déclaré mercredi le ministre somalien des affaires étrangères, M. Abdullahi Issa, au cours d'une conférence de presse.**

### Epidémies et famine

Faisant le tableau de la situation, le ministre a parlé de récoltes noyées, de communications coupées, de routes détruites, d'aérodromes submergés, de villages isolés, de danger d'épidémie et de famine. Il faudra quatre mois, a-t-il dit, avant que les terres inondées puissent être rendues à la culture. Les équipes médicales de secours n'ont pu parvenir dans les régions méridionales du pays où le paludisme et la dysenterie sont en train de prendre une extension effrayante.

M. Abdullahi Issa a fait appel à la solidarité internationale. Déjà des médicaments ont été acheminés d'Allemagne occidentale par des avions de transport de l'armée de l'air américaine. Tous les chefs de mission diplomatique à Mogadiscio ont été informés de la situation par le président du conseil somalien.

## Le transfert de Ben Bella

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La date du départ de l'hôpital de Garches pour une nouvelle résidence, que certaines indications fixent même au début de la semaine prochaine, tiendra compte de la condition physique des détenus, qui s'alimentent progressivement, et de l'état d'achèvement des travaux qu'il va falloir effectuer dans la nouvelle résidence assignée aux leaders F.L.N. Le secret le plus complet continue d'entourer le choix arrêté par le gouvernement pour cette nouvelle résidence. On continue de parler de Corbeil, à une vingtaine de kilomètres au sud de Paris, mais sans aucune confirmation officielle.

### Entretiens Khatib-Ben Khedda

Dans sa villa de la rue de Savoie dans le quartier résidentiel du Belvédère à Tunis, M. Ben Youssef Ben Khedda, président du « G.P.R.A. », a reçu hier après-midi M. Khatib, ministre d'Etat marocain chargé des affaires africaines.

A l'issue de cet entretien, M. Khatib a déclaré : « Le président Ben Khedda m'a chargé de remercier le roi Hassan II pour ses efforts et son intervention en faveur des cinq ministres algériens détenus en France. J'ai mis également le président Ben Khedda au courant des discussions que la délégation des ministres marocains a eues avec le général de Gaulle. »

### Le F.L.N. se préoccupe du sort des juifs d'Algérie

« L'O.A.S. a décidé de frapper la communauté israélite d'Algérie à la tête », déclare notamment le « bulletin » diffusé mercredi par l'émission radiophonique F.L.N. : « La voix de la République algérienne». Après avoir rappelé l'assassinat le 20 novembre, à Alger, de M. William Lévy, personnalité politique, le bulletin estime que « les mercenaires de l'O.A.S., mettent aujourd'hui en œuvre un plan d'action systématique contre les juifs d'Algérie ». Le bulletin déclare que « ces assassinats doivent enfin ouvrir les yeux à ceux des juifs d'Algérie qui croient toujours à l'Algérie française ».

## Les entretiens ADENAUER-KENNEDY

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

» Le président Kennedy et le chancelier Adenauer sont tombés d'accord sur les mesures qui devraient être prises pour atteindre ce but, d'une manière conforme à la sauvegarde des intérêts légitimes de toutes les parties intéressées par cette question.

» Le président Kennedy et le chancelier Adenauer ont réaffirmé le but final de leurs gouvernements qui est d'obtenir la réunification de l'Allemagne par des moyens pacifiques, sur la base de l'autodétermination. Ils sont également tombés d'accord sur le fait que ce but pouvait être atteint sans porter préjudice aux intérêts légitimes de l'URSS et des pays voisins de l'Allemagne. »

### *Renforcer l'OTAN*

Passant en revue la situation de l'OTAN, le président et le chancelier « ont accueilli favorablement les mesures qui sont en cours d'application pour renforcer l'Alliance atlantique et sont tombés d'accord sur le rôle important joué par le développement des communautés économiques européennes pour le renforcement de toute la Communauté atlantique ».

D'autre part, la nécessité de maintenir et d'augmenter le potentiel de l'Alliance atlantique en vue de pouvoir faire face « à n'importe quelle situation militaire » a été soulignée.

« Le président et le chancelier ont aussi discuté de la nécessité urgente d'accroître le volume de l'aide aux pays moins développés. Ils ont estimé que l'utilisation des ressources combinées provenant de plusieurs nations disposant de capitaux constituerait une méthode valable d'assistance à ces pays.

» Le président et le chancelier sont convaincus que cet échange de vues fructueux qu'ils viennent d'avoir faciliterа la coopération étroite entre les Etats-Unis et la République fédérale allemande. »

## Nombreux attentats en France et en Algérie

ALGER (ATS-AFP). — Un Européen a été tué et quatre musulmans blessés au cours d'attentats au plastic dans l'agglomération algéroise au cours des dernières 24 heures. Onze charges de plactic ont explosé.

D'autre part, un chauffeur de taxi musulman a été mitraillé, boulevard de Provence, par des inconnus qui ont pris la fuite, et un Européen, M. Otto Meyer, grièvement blessé, à coups de poignards, par un musulman qui s'est enfui.

Hier, à 17 h 40, une charge explosive a éclaté sous un rail de la voie ferrée Alger-Constantine. L'incident s'est produit une dizaine de minute environ avant le passage de la micheline assurant, matin et soir, le transport des fonctionnaires de la cité administrative du « Rocher noir ».

A Strasbourg, une charge de plastic a explosé au début de l'après-midi de mercredi dans un vagon de première classe du rapide Paris-Vienne, peu après son entrée en gare de Strasbourg. L'engin, qui était placé dans les W.-C. de la voiture, n'a fait aucune victime.

On apprend également que trois nouveaux attentats au plastic ont été commis presque simultanément mercredi après-midi à Paris et dans deux localités de la banlieue parisienne, Saint-Maur et Bagneux. Les personnes visées par ces attentats étaient notamment un professeur de la faculté des sciences et un journaliste du quotidien « France-Soir ».

# La vie nationale

## Incendie en Valais

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

**Les hommes de Nendaz se rendirent sur place sous la direction de M. Marcel Fournier, commandant des pompiers de la commune. Ils furent renforcés par la suite par les pompiers de Veysonnaz et même de Sion, sous le commandement de M. Louis Bohler.**

**Le travail des sauveteurs fut d'autant plus difficile qu'il n'y avait pas d'eau au village. On se borna tout d'abord à faire évacuer les demeures et à sauver ce qui pouvait l'être. Ce n'est que lorsque la pompe fut arrivée que l'on put aspirer l'eau dans une rivière située en contre-bas de la localité, qui se trouve, elle, à environ 1200 mètres d'altitude.**

**Les hommes firent preuve de beaucoup d'énergie. On les voyait s'agiter avec les lances sur les toits des demeures avoisinantes et enjamber des galeries à demi calcinées. Ce courage fut récompensé, car, de l'avis des témoins, il semblait un instant que tout le village devait y passer.**

### Toutes les provisions ont été détruites

**On ignore pour l'instant les causes du sinistre. Selon les premiers témoins, les premières flammes s'échappèrent de la toiture de la grange appartenant à M. Charles Glassey. Comme cela arrive souvent dans les villages de montagne, les huits bâtiments détruits sont très peu assurés. D'autres constructions ont été endommagées également, mais restent habitables. Les dépôts contenant les provisions de l'unique magasin du village ont également été détruits. Ces dépôts étaient remplis, car on y avait entassé les provisions pour l'hiver, l'accès à la localité étant quasi impossible aux camions par temps de neige. Nous avons vu le propriétaire de ces dépôts fondre en larmes.**

**Triste spectacle pour les nombreuses personnes accourues sur les lieux de voir s'entasser dans les jardins et les prés des alentours : matelas, armoires, fourneaux, côtoyant des jouets d'enfants traînant dans la boue, que les habitants avaient sauvé des flammes.**

**La perte est infiniment cruelle pour une partie de cette brave population montagnarde qui a pratiquement tout perdu au seuil de la mauvaise saison.**

P. T.

*GENÈVE*

## Farces et attrapes pour l'Escalade et pétards font explosion

*De notre correspondant de Genève :*

Une violente explosion a mis en émoi, hier, après onze heures, tout ce qui circulait dans le quartier de la rue du Marché. Elle a été provoquée par la manipulation d'un article inflammable par une employée du magasin de farces et attrapes, de pétards également pour l'Escalade, qui porte, à la rue de la Rôtisserie, le joli nom de « La Gaieté ».

Nom empreint de quelque ironie actuellement, car les pompiers ont eu grand peine, munis de leurs masques à gaz, à se rendre maître du feu tant la fumée était épaisse que dégageait l'incendie consévutive à l'explosion qui se produisit à l'arrière du magasin.

Explosion et incendie ont occasionné de gros dégâts — pour plusieurs milliers de francs — sans parler de ceux causés aux immeubles voisins, où toutes les vitres volèrent en éclats.

Mais le dommage eût été bien plus grand, si « La Gaieté », selon les prescriptions de police, n'avait pas dû constituer en chambre forte, l'arrière-boutique où étaient accumulés les articles explosifs.

Ed. B.

● BOUTIQUE DU CHATEAU
● 4, rue du Château
● Ouverte : mardi de 10 h à 12 h, jeudi et samedi après-midi.
LAMPES - ÉTAINS - CÉRAMIQUES
CUIVRES - BIBELOTS.
Mme R. Gonthier

*BERNE*

## Au Grand conseil

### Echange de vignes sur les bords du lac de Bienne et protection de l'Aar

BERNE (ATS). — Le Grand conseil a entendu mardi matin, un député P.A.B. exposer un postulat en faveur de l'échange de vignes sur les bords du lac de Bienne. Le directeur de l'agriculture a accepté ce postulat pour étude et, à ce propos, a déclaré que des pourparlers étaient en cours pour fournir de la terre à ces vignes.

Une motion radicale fut ensuite développée demandant la mise sous protection de l'Aar entre Thoune et Berne, ou alors que l'on renonce à construire l'usine hydro-électrique envisagée de Kiesen-Jaberg. Au cours de la discussion, des représentants de Berne et de Bienne ont exposé le péril que faisait courir cette construction à l'approvisionnement en eaux souterraines de ces villes et de leurs agglomérations. La motion fut finalement déclarée recevable par 77 voix contre 3, avec de nombreuses abstentions.

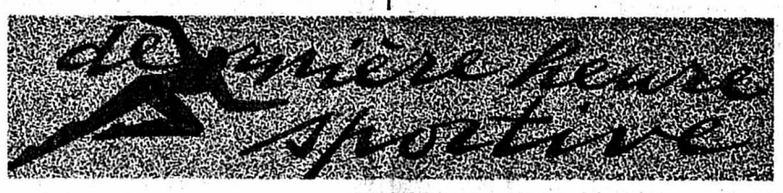


## Le football à l'étranger

En match international à Londres, l'Angleterre et l'Irlande du Nord ont fait match nul 1-1. A la mi-temps, les Anglais menaient par 1-0. Ce match, comptant pour le championnat britannique, n'avait attiré que 30,000 spectateurs au stade de Wembley. C'est la première fois qu'une assistance si faible y est enregistrée pour une confrontation internationale. Le niveau de la rencontre a été médiocre, surtout du côté anglais. Malgré une nette domination irlandaise, l'Angleterre parvint à ouvrir la marque à la 21me minute par Bobby Charlton. En seconde mi-temps, les nombreuses erreurs de la défense anglaise ne furent guère exploitées. Il fallut attendre la fin de la rencontre pour voir Macadams obtenir enfin une égalisation méritée. Le meilleur joueur sur le terrain a été Danny Blanchflower, le demi de Tottenham, qui jouait avec l'Irlande.

×××

Le match-retour comptant pour les huitièmes de finale de la coupe d'Europe entre Glasgow Rangers et Vorwaerts Berlin-Est, qui se jouait à Malmœ, a été interrompu à la mi-temps en raison du brouillard, alors que les Ecossais menaient par 1-0. Les Ecossais avaient déjà remporté le match-aller par 2-1. Si le temps le permet, ce match sera rejoué aujourd'hui en fin de matinée.

A Vienne, devant 17,000 spectateurs, en match-retour comptant pour les huitièmes de finale de la coupe des vainqueurs de coupe, Fiorentina a battu Rapid de Vienne par 6-2, après avoir mené à la mi-temps par 2-0. Déjà vainqueurs à l'aller par 3-1, les Italiens sont qualifiés pour les quarts de finale.

En championnat de France de football, deux matches ont eu lieu : Saint-Etienne - Nancy 1-1 ; Reims - Racing Paris 1-4. Classement : 1. Sedan, 17/25 ; 2. Nimes, 17/24 ; 3. Reims, 18/23 ; 4. Rennes, 17/23 ; 5. Lens, 18/22.

A Rotterdam devant 35,000 spectateurs, en quart de finale du championnat international d'été (plan Rappan), Feyenoord Rotterdam a battu Spartak Kralove par 3-1 (mi-temps 0-0).

## Hockey en Suisse

Hier soir à Fribourg, les hockeyeurs de Gottéron ont battu ceux de Fleurier par 4-1 (2-0, 1-0, 1-1). L'équipe locale a gagné, bien qu'elle ait joué en dessous de ses possibilités. Les buts ont été marqués par Beer, Gehri, Panchaud et Schaller pour Gottéron. C'est Jacot qui sauva l'honneur de Fleurier. Les arbitres étaient MM. Borgeaud et Aubond, de Lausanne. Il y avait 1200 spectateurs.

Les équipes ont joué dans la composition suivante :

GOTTÉRON : Egger ; Monnin, Panchaud ; Zédi, Kaeser ; Aebischer, Clément, Beer ; Weber, Neuhaus, Aebi, Grossrieder, Schaller.

FLEURIER : Seiler ; Uiker, Marti ; Leuba, Reymond ; Aellen, Lischer, Mombelli ; Weissbrot, Niederhauser, Jacot.

D'autres matches de hockey sur glace avaient lieu hier soir, en coupe de Suisse et en ligue B :

A Zurich, devant 6000 spectateurs, en en quarts de finale de la coupe de Suisse, Zurich a battu Berne par 9-1 (5-0, 3-1, 1-0).

En ligue B : Sierre et Montana Crans ont fait match nul 1-1 (0-1, 1-0, 0-0), tandis que Servette battait Lausanne par 3-2 (2-0, 1-2, 0-0).

## En tennis de table

En match international à Renens, devant 300 spectateurs, la Yougoslavie a remporté une confortable victoire aux dépens de la Suisse. Face à une équipe qui figure parmi les meilleures d'Europe et où Hrbud s'est fait remarquer par la sécheresse de ses coups; les joueurs suisses, en particulier Mariotti et Antal, se sont honorablement comportés.

Résultats : Antal (S) bat Teran (You) 21-15, 17-21, 21-16 ; Hrbud (You) bat Pewny (S) 21-5, 21-12 ; Mariotti (S) bat Vogring (You) 21-16, 8-21, 21-15 ; Hrbud (You) bat Antal (S) 21-12, 21-13 ; Teran (You) bat Mariotti (S) 21-10, 21-14 ; Vogring (You) bat Pewny (S) 21-8, 21-8 ; Hrbud (You) bat Mariotti (S) 21-13, 21-16. Finalement, la Yougoslavie a battu la Suisse par 5-2.

# Pêle-mêle • Pêle-mêle

**CONSEIL DE SÉCURITÉ : DÉBAT SUR LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE**

Le conseil de sécurité s'est réuni mercredi pour examiner la plainte de Cuba contre les Etats-Unis pour intervention armée dans les affaires de la République dominicaine. L'ordre du jour a été adopté sans discussion ni opposition.

**A PROPOS DE LA RÉPONSE FRANÇAISE SUR BIZERTE**

L'agence « Tunis Afrique presse » a diffusé mercredi soir une nouvelle réaction des milieux autorisés tunisiens après la réponse française sur Bizerte : « A la suite de la dernière note française, on fait remarquer dans les milieux autorisés qu'elle ne marque pas une évolution positive sur le problème de fond. Il est à craindre, dans ces conditions, fait-on remarquer dans les mêmes milieux, que les relations entre les deux pays n'entrent de nouveau dans une phase aiguë.

**LE ROI SÉOUD SOUFFRE D'UN ULCÈRE A L'ESTOMAC**

On déclare dans la capitale jordanienne que le roi Séoud d'Arabie, qui va subir un traitement médical aux Etats-Unis, souffre d'un ulcère à l'estomac. Le souverain, âgé de 59 ans, a été mis en observation à l'hôpital de Dahran, où des rayons ont permis de découvrir la maladie. Le roi est arrivé jeudi matin à Boston, à bord d'un « Boeing 707 ».

**LE MINSTRE DES AIFFAIRES ÉTRANGÈRES A MOSCOU**

M. Halvard Lange, ministre des affaires étrangères de Norvège, a déclaré mercredi à M. Mikoyan, vice-président du conseil soviétique qu'il ne pouvait pas accepter ses opinions sur l'Allemagne occidentale. M. Lange a aussi énergiquement défendu l'appartenance de la Norvège à l'OTAN.

*ÉTATS-UNIS*

## Nouveau lancement réussi d'une fusée intercontinentale «Atlas»

CAP CANAVERAL (UPI). — Les techniciens du Cap Canaveral ont procédé hier soir à 21 h 03 G.M.T. au lancement réussi d'une nouvelle fusée intercontinentale « Atlas ».

Le cône de la fusée, qui contenait 226 kg. de carburant atomique fictif, est retombé près du point prévu dans l'Atlantique sud après avoir parcouru 8000 km.

L'expérience couronnée de succès avait pour objet d'observer le comportement des réservoirs de combustible nucléaire au moment de la rentrée de la fusée dans l'atmosphère.

*POLOGNE*

## M. Gomulka et le groupe antiparti soviétique

Les membres du groupe antiparti soviétique ne seront pas traduits en justice, a ouvertement laissé entendre M. Gomulka, premier secrétaire du parti ouvrier polonais (communiste) en rendant compte mercredi des travaux du vingt-deuxième congrès du parti communiste soviétique devant le neuvième plenum du parti ouvrier polonais.

Aujourd'hui
15 h + 20 h 30
LM
Location
14-17 h
★ REX ★ 5.55.55

## Démission du directeur de l'agence nationale de sécurité

WASHINGTON (ATS-AFP). — Le directeur de l'agence nationale de sécurité américaine (N.S.A.), M. Wesley Reynolds, a donné sa démission à la demande du département de la défense.

M. Reynolds a dû se démettre de ses fonctions parce qu'il avait violé un règlement du département de la défense qui interdit à tous ses employés d'accepter des faveurs ou des cadeaux de personnes ou d'entreprises travaillant pour le compte du gouvernement.

C'est à la suite du scandale au sein de la N.S.A. que M. Reynolds, ancien agent du F.B.I., a dû se démettre, Mardi, la commission parlementaire sur les activités anti-américaines avait déjà annoncé la destitution, pour falsification de documents et pour faux témoignage, de M. Maurice Klein, directeur du personnel de l'agence nationale de sécurité.

Vingt-six employés de la N.S.A. avaient été récemment licenciés pour homosexualité, leur présence au sein de la N.S.A. « constituant un risque pour la sécurité des Etats-Unis ». MM. Klein et Reynolds avaient été interrogés par la commission parlementaire après la fuite, l'année dernière, de deux employés de l'agence, également homosexuels, qui se trouvent actuellement à Moscou et qui ont demandé à devenir citoyens soviétiques.

Le porte-parole du Pentagone a souligné que les démissions de MM. Klein et Reynolds n'avaient aucun rapport avec la fuite à Moscou de ces deux employés.

AVIS TARDIFS

Ce soir à 20 h 30,
à la maison de paroisse,
Mme Ph. HOPPENOT
conférence publique
Groupements protestants féminins

PREMIÈRE ÉGLISE DU CHRIST, SCIENTISTE
Neuchâtel - Fbg de l'Hôpital 20,
ce soir, à 20 heures,
Culte d'actions de grâces
Chacun est cordialement invité.

Grand auditoire des Terreaux
ce soir à 20 h 15
LA BIBLE ET LA RÉVÉLATION
par G. DELUZ, pasteur

Maison de paroisse à 14 h 30
Rencontre des personnes âgées
du quartier du Temple du bas
Mon voyage en Palestine
par le pasteur LACHAT
THÉ

Institut Richème
avise ses élèves qu'une
SOIRÉE DANSANTE
a lieu de 20 à 24 heures
SAMEDI 25 NOVEMBRE

Demain
DANSE
à la PAIX

Beaulac
Dans un cadre agréable goûtez à nos spécialités servies à prix raisonnables

LES FRÈRES BOYER
évangélistes et musiciens,
seront bientôt à Neuchâtel

Société de musique
Toutes les places sont louées pour le concert de ce soir. Bureaux fermés.
Le comité de la Société de musique.

«LES PERDIDOS»
jouent pour vous demain soir
à la PAIX
de 20 heures à 2 heures

Beaulac
Par temps frais rien de meilleur que la Choucroute à la Bernoise

LES HALLES
aujourd'hui arrivage de soles extra-fraîches

**23 novembre**

**Aujourd'hui**

SOLEIL Lever 07.44 Coucher 16.48

LUNE Lever 18.06 Coucher 08.25

En page 4, le carnet du jour et les émissions radiophoniques

**AU JOUR LE JOUR**

### *Le bâton lumineux*

*Depuis quelques jours, nos agents de la circulation utilisent, dès la nuit tombée, un bâton lumineux. Ces lumignons qui se balancent aux carrefours annoncent - ils bientôt Noël ? On le croirait presque. Car ces lumignons, sur nos places principales, sont bien humbles au milieu des mille feux des voitures et des débordements de néon. Mais, dans les endroits moins éclairés, le bâton du policier se voit désormais, et le va-et-vient du fanal attire l'attention du conducteur distrait, (il y en a, hélas !).*

*Au fond, cette innovation survient bien tardivement. On connaît depuis longtemps le bâton blanc. Il était blanc pour être bien visible. Comme si l'on ne circulait que le jour. On s'est enfin avisé que les voitures roulaient aussi la nuit, et c'est heureux.*

*Ce bâton lumineux est plus élégant que le falot-tempête. Il éclaircit nos problèmes de circulation et on ne verra plus un justiciable déclarer au juge : « J'n'avais pas vu l'agent ».*

NEMO.

## Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 17 novembre. Morier, Alain-Henri, fils d'Henri-André, ingénieur, à Neuchâtel, et d'Annemarie-Ida, née Henggeler. 18. Félix, Marlyse-Josette, fille d'André-Ernest, technicien, à Prilly, et de Josette-Madeleine, née Dubois-dit-Cosandier ; Dessibourg, Marie-Noëlle, fille de Robert-Louis, cuisinier, à Neuchâtel, et de Marie-Madeleine-Cécile, née Grandjean. 19. Küffer, Simon-Erland, fils de Paul, photo-lithographe, à Saint-Gall, et d'Evelyn, née Häberli ; Walter, Jürg, fils de Charles, technicien, à Neuchâtel, et de Margrit, née Senn. 20. Robert-Nicoud, Claude-Alain, fils de Claude-Ernest, monteur T.T., à Neuchâtel, et de Marceline-Eliane-Huguette, née Laager ; Vuille, Isabelle-Nicole, fille de Jean-Pierre-Samuel, horloger-rhabilleur, à Neuchâtel, et de Dolly-Daisy, née Stehle. 21. Rollier, Sarah-Mical, fille de Claude-André, architecte, à Neuchâtel et de Madeleine-Rosa, née Colomb.

DÉCÈS. — 18 novembre. Tissot-Daguette, Philippe-Henri, né en 1889, monteur P.T.T., retraité, à Neuchâtel, divorcé. 19. Rochat, Emile-Henri, né en 1882, retraité CFF, à Neuchâtel, époux de Germaine-Gabrielle, née Pellaton. 20. Rossel, Joséphine, née en 1873, ménagère, à Neuchâtel, célibataire ; Antonioli, Joseph, né en 1888, maçon, à Neuchâtel, époux de Luise, née Simon.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 20 novembre. Baillod, Gilbert, dessinateur, et Khoury, Mouna, les deux à Neuchâtel. 22. Mühlematter, Frédi-Ernest, sommelier, et Schürch, Rose-Marie, les deux à la Chaux-de-Fonds.

Bouquets de noce, corbeilles, décors

Revilly FLEURS

2, rue de l'Hôpital Tél. 5 30 55

## Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 22 novembre. Température : moyenne : 0.0 ; min. : — 0.7 ; max : 1.0. Baromètre : moyenne : 722.3. Vent dominant : direction : est ; force : faible à calme. Etat du ciel : couvert, brouillard au sol.

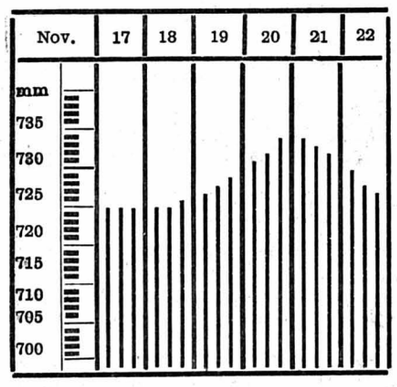


Niveau du lac, 21 nov. à 7 h 30 : 429.04

**Prévisions du temps.** — Valais, nord des Alpes, nord et centre des Grisons : ciel variable, par moments couvert dans l'ouest et le nord-ouest de la Suisse, encore beau dans les Grisons. En plaine brouillard, qui se dissipera partiellement au cours de la journée. Limite supérieure environ 800 m. Températures en hausse dans l'ouest de la Suisse, encore voisines de zéro degré tôt le matin sur le Plateau. Vents en altitude assez forts du secteur sud à sud-ouest. Tendance au fœhn dans les Alpes.

## Naissances

Monsieur et Madame Jean-Louis SCHOPFER-SCHANZLI ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

***Viviane***

Neuchâtel, le 22 novembre 1961

Charles-Knapp 7 Clinique du Crêt

Le Dr J.-P. GENTIL et Madame, Christine, Marthe et Marie-Claire, ont le plaisir d'annoncer la naissance de

***Pierre-Frédéric***

le 22 novembre

Maternité, Couvet

# Dernières dépêches de la nuit

## LA VILLE

## Emission télévisée au Musée des beaux-arts

**Hier à 17 heures, les enfants assis devant l'écran de la télévision ont été transportés au Musée des beaux-arts. M. Droz expliqua le fonctionnement des automates, puis il les fit écrire, dessiner, et jouer de l'orgue. Cette émission neuchâteloise se poursuivit par des chants fort bien interprétés par une classe des écoles primaires de la Maladière. Enfin, à sa manière — combien savoureuse ! — Alex Billeter fit revivre, en une douzaine de dessins, l'histoire de notre canton.**

(Press Photo Actualité)

## AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le tribunal correctionnel de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Yves de Rougemont. M. François Thiébaud remplissait les fonctions de greffier. Le jury était composé de MM. Alfred Feutz et Rodolphe Hofer. Le siège du ministère public était occupé par M. Jean Colomb, procureur général.

### *Vol de matériel*

Dans la première cause, le tribunal s'occupe d'une affaire de vol. W. J., mécanicien, travaillait dans un garage de la ville. L'employeur du prévenu ne fut pas sans remarquer que du matériel disparaissait, sans qu'il puisse expliquer la cause de ces fuites. Un jour, le garage en question ayant été l'objet d'un cambriolage, une perquisition fut faite au domicile de W. J. On y trouva de nombreux objets que l'accusé avait accumulés pendant une année. (W. J. n'était pas l'auteur du cambriolage qui fit découvrir ses méfaits.)

Aujourd'hui, l'accusé, qui est un délinquant primaire, reconnaît les faits. Le tribunal le condamne à 6 mois d'emprisonnement avec sursis pendant quatre ans, moins 12 jours de préventive réputés subis. W. J. paiera en outre les frais de la cause arrêtés à 300 francs.

### *Un employé indélicat*

Dans la deuxième affaire, l'accusé est un jeune homme de 22 ans. J. S., employé postal, projetait de faire un voyage à Paris. Dans ce but, il s'empara du montant de deux mandats postaux, soit d'une somme de 740 fr. Afin de cacher son délit, J. S. apposa de fausses signatures sur les deux mandats en question.

Aujourd'hui, J. S. est poursuivi pour « abus de confiance » et « faux par un fonctionnaire ». J. S. est un délinquant primaire.

Le ministère public ne s'oppose pas au sursis mais demande 8 mois d'emprisonnement. Le tribunal condamne le prévenu J. S. à 8 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 4 ans, ainsi qu'à 200 fr. de frais.

### *Une affaire peu claire*

La troisième affaire concerne un cas « d'escroquerie » et d'« induction de la justice en erreur ».

L. S. était institutrice dans le canton. Sa situation financière était des plus précaires. (Actuellement encore, 45 poursuites sont dirigées contre elle pour un montant de 8600 fr.) La prévenue annonça un vol de 1200 fr. à une compagnie d'assurances et sollicita une avance de fonds qui lui fut accordée. L'enquête de police n'apportant aucune preuve, L. S. fut interrogée par celle-ci et le juge d'instruction. A l'époque, elle avance que ce vol était simulé, et qu'elle avait induit la police en erreur. Aujourd'hui, L. S. revient sur ses déclarations et affirme avoir bel et bien subi un vol...

L'avocat de la défense demande un complément d'enquête, qui est accordé.

Les débats sont interrompus et l'affaire est renvoyée.

*HIER A L'AULA DE L'UNIVERSITÉ*

## La Fédération des étudiants a élu son nouveau comité

De nombreux étudiants de l'Université avaient répondu à l'appel de leur fédération, pour l'assemblée générale annuelle de la F.E.N., mercredi, à 16 h 15, à l'aula. Raymond Spira présidait la séance.

Alors que l'assemblée de la Fédération des étudiants neuchâtelois de l'année dernière avait été particulièrement houleuse, celle de cette année s'est déroulée dans le calme, non sans d'ailleurs quelques manifestations inévitables, certains éclats inhérents à une réunion d'étudiants. Le président sortant, Gilles Petitpierre, dans un rapport précis et sans longueurs, fit le bilan de l'année écoulée, qui a vu une continuation de la tâche que la F.E.N. s'est assignée, de tout mettre en œuvre pour obtenir une démocratisation des études en Suisse.

Le compte rendu d'Henri-Philippe Cart, président de l'Union nationale des étudiants de Suisse, sur les activités de l'U.N.E.S., fut écouté avec grande attention, et il fut longuement applaudi lorsqu'il évoqua le problème des bourses insuffisantes et de la taxe militaire trop élevée.

Les membres du nouveau comité ont tous été élus à une très forte majorité.

Le nouveau président, Michel Walter, qui est étudiant en sciences économiques, avait auparavant présenté son programme, dans lequel il s'engageait à continuer dans la voie tracée par ses prédécesseurs.

### Deux motions

Après l'élection des membres de l'assemblée des délégués, la discussion est ouverte sur deux motions.

La première, sur la démocratisation des études, demande au comité de la F.E.N : « considérant que les deux motions déposées à ce sujet au Grand conseil neuchâtelois n'ont pas encore eu de suite », « d'entreprendre une action en vue d'une information de l'opinion, et d'effectuer des démarches auprès du Conseil d'Etat ». La motion est acceptée à l'unanimité.

Une seconde motion proteste contre la reprise des essais nucléaires, souhaite la reprise des négociations en vue de l'interdiction des armes atomiques et espère que les gouvernements ne possédant pas de telles armes renoncent à s'en procurer, pour faire pression sur les grandes puissances. La motion recueille 107 « oui », contre 5 « non » et 28 abstentions.

### L'accueil des étudiants noirs

Il se révèle que les étudiants d'Afrique noire qui sont inscrits cette année à l'Université ont de grandes difficultés à trouver des chambres à Neuchâtel. L'assemblée lance un appel à la population pour que des chambres soient mises rapidement à leur disposition, « afin que le racisme d'une minorité ne déshonore pas plus longtemps l'Université, la ville, et, finalement, le pays ». Cette résolution est acceptée par acclamation, en fin de séance, vers 18 heures.

C. H.

*AU THÉATRE*

## Récital Gilles et Urfer

Salle comble, hier soir, au Théâtre, pour le nouveau récital des chansonniers « bien de chez nous », Gilles et Urfer.

Immédiatement, et avec ce charme et ce sans-gêne qui caractérisent Gilles, nous nous sommes plongé dans les « à-côtés » de la situation politique internationale. Tous les chefs d'Etat y ont passé, de de Gaulle à M. « K ». Gilles et Urfer nous ont donné non seulement une leçon de bon sens, mais aussi la vision de ce que pourrait être le monde si les hommes tentaient de retrouver l'amour perdu au cours des temps.

Certes, la méthode du « y-a qu'à » n'est peut-être pas celle qui fera revenir le monde dans un état plus calme, mais la satire reste valable ; il faut savoir l'interpréter. Un récital de chansonniers n'est pas une conférence au sommet et seul le rire y est en lice.

Mais le « plat de résistance » était naturellement cette peinture du canton de Vaud et de ses habitants, dont Gilles s'est fait la spécialité.

Nous avons étudié la géographie, avec la « Venoge ». Nous avons assisté à la réception d'un nouveau conseiller d'Etat. Mais, et cela est encore plus important, nous avons appris comment Dieu, dans un moment de fatigue extrême a créé ce Vaudois, qui n'a son pareil nul part ailleurs.

Quand on parle de Lausanne, de Vevey, il reste cependant un petit relent historique qui nous oblige à passer de l'autre côté de la Sarine, chez les « cousins germains », avec la présidente du Frauenverein et son traditionnel Männerchor de Steffisbourg.

Gilles et Urfer ont su trouver le moyen de parodier tout ce qui fait notre pays, sans jamais trop ironiser et choquer les spectateurs. Si l'on peut préférer les chansons typiquement de chez nous à certaines d'ordre politique, c'est certainement parce que ces deux artistes, Suisses avant tout, sont faits pour dépeindre l'Helvétie, ses colonels, ses fonctionnaires, ses malheurs et ses petites misères qui, devant la situation mondiale peuvent paraître bien minuscules, mais qui n'en sont pas moins d'actualité.

Le public, qui a été très rapidement dans le « bain » a su montrer son admiration à ces deux chansonniers, qui ont été rappelés deux fois par des applaudissements frénétiques.

Fr. B.

### Nouveau conseiller général

M. René Salvisberg, socialiste, a été proclamé élu conseiller général, en remplacement de M. Philippe Zutter, démissionnaire.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Directeur : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef du journal : René Braichet

*A la Salle des conférences*

## Le monde sauvage de l'Alpe

Vive le braconnage, pensèrent, hier soir, les centaines de personnes qui se pressaient dans la salle et, faute de place, sur les escaliers et dans le hall de la Salle des conférences. Car, s'il n'avait pas été braconnier, René-Pierre Bille aurait-il pu présenter un film aussi passionnant que son « Monde sauvage de l'Alpe » ? Aurait-il découvert les endroits cachés pour fixer sur bande les chamois, les bouquetins, les marmottes ? Aurait-il eu la patience de se terrer, des jours durant, dans un trou pour filmer les danses et les ébats nuptiaux des coqs de bruyère ou l'éclosion de bécasses ?

René-Pierre Bille a consacré quatre années à son film. Pendant cette période, il a parcouru le Valais, son canton, attendant patiemment le moment favorable pour épier la faune de l'Alpe.

Le résultat est là : un film complet sur la vie des animaux, des insectes, se déroulant dans un décor grandiose. Que relever spécialement ? les gros plans montrant l'hermine, la perdrix et le lièvre des neiges, tous trois blancs en hiver, bruns en été, ou cette lutte à mort entre une vipère et un lézard ?

Monde étrange, splendide, mais combien dangereux et sauvage, au-dessus duquel plane l'aigle royal, l'ennemi de toutes les bêtes. Un homme, suspendu à une corde, s'est approché de l'aire royal, caméra à la main. Il nous a ainsi fait assister à la vie des aiglons, ces « enfants-oiseaux » qui n'hésitent pas à déchirer et à engloutir plusieurs marmottes par jour.

« Le monde sauvage de l'Alpe » a été excellemment présenté et commenté par son auteur René-Pierre Bille à qui le public a fait une ovation méritée.

RWS.

## VAL-DE-TRAVERS

### BUTTES

#### Aux sociétés locales

(sp) Le comité de l'Union des sociétés locales a été constitué de la manière suivante : président : M. R. Graber ; secrétaire, M. P.-A. Coulot ; caissier, M. P. Lager.

### FLEURIER

#### Soirée de la « Concorde »

(c) Samedi, à la Fleurisia, a eu lieu la soirée familière de la « Concorde » ouverte par une allocution de bienvenue du président, M. André Junod.

Sous la direction de M. Robert Kübler, professeur, la société exécuta ensuite des œuvres de Gaillard, Moudon, Pantillon, Boller et Bovet puis le groupe des « Sept braves » conduits par M. Paul Lüscher, sous-directeur donna des chansons populaires. Un prestidigitateur transporta le public au pays du mystère avant que celui de la danse ne prenne le pas.

### TRAVERS

#### Noces d'or

(c) M. et Mme Louis Augsburger-Junod viennent de fêter leurs noces d'or.

Cet heureux couple, bien connu à Travers, où il possédait un magasin de confection, a toujours pris une part active à la vie du village, lui dans quelques sociétés, elle à la commission des dames inspectrices.

#### « POUR LES VIEUX »

(c) La section de cadettes du village a procédé ces jours à une vente de bâtonnets en chocolat, en faveur de l'action neuchâteloise « Pour les vieux ».

### BUTTES

#### La réfection du pont du Moulin est terminée

(sp) En quelques jours, la réfection du pont du Moulin a été faite. Il a fallu, notamment, poser une dalle en béton armé de quelque 30 centimètres d'épaisseur, et il ne reste qu'à effectuer les raccordements. Pour ces travaux, un crédit de 3000 fr. avait été voté par le Conseil général.

## MONTAGNES

## Au Conseil général de la Chaux-de-Fonds

(c) Le Conseil général a tenu une séance, mardi soir, sous la présidence de M. Louis Boni, radical, en présence de 36 membres. L'assemblée a accepté, sans discussion, la proposition du Conseil communal d'acheter l'immeuble Numa-Droz 93, pour le prix de 160,000 francs. Cet achat permet à la commune d'étendre son domaine, un bâtiment à l'usage de l'enseignement professionnel étant prévu à cet endroit.

La convention entre l'Etat de Neuchâtel et la commune de la Chaux-de-Fonds au sujet du gymnase cantonal a soulevé une assez vive discussion. M. Kramer, Nouvelle gauche, émet des critiques et demande le renvoi de la convention au Conseil communal. MM. Jeanneret, socialiste, et Favre, radical, se déclarent au contraire, partisans du projet présenté. M. André Sandoz, président du Conseil communal, signale l'esprit de compréhension dont les négociateurs ont fait preuve dans la rédaction de la convention. Par 25 voix contre 5, la convention est ratifiée.

### Aide complémentaire d'hiver à la vieillesse

L'assemblée adopte sans opposition, après l'intervention de plusieurs membres, un crédit de 150,000 fr. pour une aide complémentaire à une allocation communale d'hiver à la vieillesse. Ces suppléments communaux sont de 12 fr. 50 par mois les personnes seules et les couples et de 10 fr. pour les orphelins. L'allocation d'hiver est de 35 fr. pour une personne seule.

### Budget

M. Adrien Favre-Bulle, directeur des finances, fournit ensuite des renseignements sur le budget 1962. Il annonce qu'une revalorisation des traitements, devenue nécessaire pour conserver un personnel communal stable, devra être examinée par la commission du budget.

M. André Sandoz, président du Conseil communal, répond à la motion déposée par Eugène Maléus, socialiste, sur les explosions atomiques. Une lettre sera adressée à l'autorité fédérale pour la rendre attentive aux dangers que présentent les essais atomiques entrepris par les grandes puissances. Une conférence publique par un homme de science, le professeur Jean Rossel, professeur de physique à l'Université de Neuchâtel, sera organisée prochainement pour présenter au public les risques que court l'humanité.

### La démission du médecin-chef de l'hôpital

L'assemblée liquide plusieurs interpellations sur la construction du nouvel hôpital et la démission du médecin-chef, le Dr Bernard Courvoisier. M. Gérald Petithuguenin, conseiller communal, rappelle que le Conseil général a voté un crédit de 16 millions pour la nouvelle construction, dont les traveaux de terrassement vont pouvoir commencer. Il en vient ensuite à évoquer la démission du Dr Courvoisier. Ce dernier, choisi parmi cinq postulants, est entré en fonctions au mois de mars écoulé. Sa démission n'est pas la conclusion d'un conflit, mais l'aboutissement d'une expérience négative. Le Dr Courvoisier ne se sent ni le courage ni la force de faire les sacrifices nécessaires jusqu'à la réalisation du nouvel établissement. A cela il faut ajouter son éloignement de l'Université de Genève et les compensations qu'il n'a pas trouvées dans sa fonction.

### Tribunal de police

(c) Le tribunal de police a tenu une audience mercredi, sous la présidence de M. Jean-François Egli, président, assisté de M. Jean-Claude Gigandet, comme greffier. Un récidiviste, H. Z., ancien légionnaire, a été condamné à 2 mois d'emprisonnement et à une amende de 450 francs pour ivresse au volant, insoumission à l'autorité, infraction à la loi fédérale sur l'absinthe et infraction à la loi sur les professions ambulantes. La nommée J. Z., qui a fait un faut témoignage, a été condamnée à 2 mois d'emprisonnement, avec le sursis pendant deux ans. G. Z. et E. B. ont été condamnés respectivement, par défaut, à trois et deux mois d'emprisonnement pour s'être soustraits au paiement de pensions dues à des tiers.

### LE LOCLE

#### Nouvelle conseillère générale

Mme Gabrielle Fleuty, socialiste, a été proclamée élue conseillère générale, en remplacement de M. Carlo Pianca, démissionnaire.

## VIGNOBLE

## TRIBUNAL DE POLICE DE BOUDRY

(c) Le tribunal de police de Boudry a tenu son audience hebdomadaire mercredi matin sous la présidence de M. Roger Calame, assisté de M. André Mannwiller, remplissant les fonctions de greffier.

R. Ch. ayant fait faillite, ses cousins ont acheté des marchandises de la masse et ont demandé à Ch. de les revendre, ce que ce dernier a fait sans être au bénéfice d'une patente. Cela lui coûte 100 fr. d'amende, le remboursement des droits éludés se montant à 150 fr. et le paiement des frais de la cause fixés à 36 fr. 30.

Gilbert Hofer est prévenu d'ivresse au volant. Traversant en automobile le village de Bevaix en direction de Saint-Aubin, il est entré en collision, devant l'hôtel de Commune, avec une voiture venant en sens inverse. Le conducteur de l'autre voiture, un Américain, ainsi que la police, ont constaté que Gilbert Hofer n'était pas de sang-froid. Les examens habituels ont confirmé qu'il circulait en état d'ébriété. En outre son automobile avait un pneu trop usé. Le tribunal condamne G. H. qui est un récidiviste, à dix jours d'emprisonnement sans sursis et met à sa charge les frais de la cause fixés à 120 francs.

J. N. est également prévenu d'ivresse au volant et d'autres infractions à la loi sur la circulation. Venant d'Yverdon et roulant en direction de Neuchâtel, arrivé au lieu dit « En Chassagne », entre le bois de Treytelle et l'hôtel des Platanes, J. N. qui ne tenait pas bien sa droite est entré en collision avec une automobile venant en sens inverse. Après le choc, J. N. a perdu la maîtrise de son véhicule et sa voiture en faisant un tour sur elle-même a encore heurté une fourgonnette venant de Bevaix. Celle-ci a fait un double tête-à-queue et a été projetée à gauche au moment où une voiture française arrivait d'Yverdon. Bien que le Français ait immédiatement freiné, sa voiture a également été touchée. Entre-temps, l'automobile de J. N., continuant sa course aventureuse, démolissait la banquette nord de la chaussée, faisait un tête-à-queue et s'arrêtait finalement en ayant les deux roues arrière sur le talus bordant la route du côté nord. De tous les occupants des voitures, seul J. N. a été blessé, ayant l'arcade sourcilière fendue. Sa voiture était complètement démolie et tous les autres véhicules endommagés. Toute la charge de la fourgonnette était détruite, soit 7380 œufs, 5 kg de noix de coco râpées et 2 kg de poudre d'œufs.

Il a été établi que J. N. circulait en état d'ébriété, ce qu'il ne conteste pas. Le tribunal condamne J. N. à 5 jours d'arrêts. Bien qu'il s'agisse d'une première condamnation, le sursis ne peut pas être accordé au prévenu qui devra encore payer les frais de la cause fixés à 233 fr. 15.

### FRESENS

## Une ferme détruite par un incendie

**(c) Hier, à 19 h 50, un incendie a éclaté dans la ferme de M. Henri Jeanmonod. La maison, qui comprend un appartement occupé par le propriétaire, une étable à porcs et une grosse réserve de fourrage, a été complètement détruite. Le mobilier et les porcs ont pu être sauvés. A 21 h 30, les pompiers, qui étaient venus de Saint-Aubin, Gorgier et Montalchez, s'étaient rendus maîtres du sinistre.**

**L'incendie est probablement dû à une défectuosité de la chaudière qui sert à cuire la nourriture des porcs.**

### SAINT-BLAISE

#### Culte d'intercession

(c) A l'occasion de la semaine universelle de prière, de l'Alliance mondiale des Unions chrétiennes, les sections de Saint-Blaise, de cette association ont organisé samedi soir, au temple paroissial, un culte liturgique d'intercession dans la communion fraternelle, terminé par un service de sainte cène.

---

Le cœur d'une mère est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.

Mère chérie, tes souffrances sont finies ; si tes yeux sont clos, ton âme veille sur nous.

Ta vie ne fut qu'amour et dévouement.

Madame et Monsieur Jean Jaberg-Grand-Guillaume et leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Blaise et à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Roger Grand-Guillaume-Perrenoud-Sandoz et leurs enfants, à Genève et à Zurich ;

Monsieur et Madame Jean-Pierre Grand-Guillaume-Perrenoud-Beck et leur fille, à Lausanne ;

Madame et Monsieur Willy Perrin-Grand-Guillaume et leurs enfants, à Couvet,

ont la profonde douleur de faire part du décès de leur très chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante et parente,

Madame veuve

**Camille GRAND-GUILLAUME-PERRENOUD**

née Adèle EPPNER

que Dieu a reprise à Lui, le 22 novembre 1961, dans sa 77me année, par suite d'accident et après une très longue hospitalisation.

Domicile mortuaire : hôpital de Couvet et Fontaine-André, Neuchâtel.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu samedi 25 novembre, à 13 h 30.

Culte à 13 heures.

---

Veillez donc, car vous ne savez quand viendra le Maître de la maison. Marc 13 : 35.

Monsieur Paul-André Wisser et sa fiancée :

Mademoiselle Janine Aloë ;

les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jakob-Frédéric Wisser,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur Max WISSER**

leur cher père, frère, oncle et parent, que Dieu a repris à Lui, ce jour, dans sa 60me année, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 22 novembre 1961.

(Parcs 38)

L'incinération, sans suite, aura lieu samedi 25 novembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

**Cet avis tient lieu de lettre de faire part**

---

Dieu est amour.

Monsieur et Madame Oscar Bovet, à Grandchamp, leurs enfants et petits-enfants ;

Madame Paule Zini, à Alger ;

Madame Paul Schmidhauser, à Clarens ;

Madame Charles Margot, à Montreux et ses enfants ;

les enfants et petits-enfants de feu Charles Schmidhauser ;

les familles Bovet, parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

**Madame Arnold DEQUIS**

née Jeanne SCHMIDHAUSER

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 77me année.

Grandchamp, le 21 novembre 1961.

L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Boudry, jeudi 23 novembre, à 14 heures.

Culte à la chapelle de Grandchamp, à 13 h 15.

**Cet avis tient lieu de lettre de faire part**

---

Les comités de la **Caisse du crédit mutuel de Lignières** ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur

**Samuel CHIFFELLE**

secrétaire du Comité de direction et fondateur de notre caisse.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

---

Le **Conseil communal de Lignières** a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

**Samuel CHIFFELLE**

président de commune

et membre dévoué de notre conseil depuis 1952.

Nous garderons de lui un souvenir ému et reconnaissant.

L'ensevelissement aura lieu à Lignières le jeudi 23 novembre. Culte au temple à 14 h 30.

---

Le comité de l'**Association démocratique libérale de Lignières** a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur

**Samuel CHIFFELLE**

président de la section.

L'ensevelissement aura lieu à Lignières, le jeudi 23 novembre 1961. Culte au temple à 14 h 30.

---

Le comité de la **Société cantonale neuchâteloise d'arboriculture** a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

**Samuel CHIFFELLE**

membre actif de la société.

---

Le **Groupement neuchâtelois des officiers d'administration**, ainsi que le **Groupement neuchâtelois des fourriers** ont le regret de faire part du décès de

Monsieur

**Joseph ANTONIOLI**

père du capitaine Henri Antonioli, président du Groupement des officiers d'administration et membre du comité des fourriers.

Pompes Funèbres E. EVARD
Cercueils Incinérations Couronnes-Transports
Seyon 23 - Tél. 5 36 04